

Comité du programme et budget

Trente-huitième session
Genève, 19 – 23 mai 2025

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI EN 2024

établi par le Secrétariat

1. Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024 a été établi conformément à l'article 4.4 du Règlement financier et de son règlement d'exécution, approuvé par les assemblées en juillet 2022.
2. Il contient une évaluation de la performance financière et des progrès accomplis dans l'obtention des résultats escomptés définis dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2024-2025.
3. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024 (document WO/PBC/38/3 Rev.), et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation du Secrétariat, a recommandé aux assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note de la performance financière positive et des progrès accomplis par les programmes en 2024 dans la réalisation des résultats escomptés.

[Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024 suit]

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2024
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme de travail et budget 2024-2025	Montants effectifs 2024	Montants effectifs 2024 par rapport au programme de travail et budget
Recettes, après ajustements IPSAS	972,6	487,6	50%
Dépenses			
<i>Dépenses de personnel</i>	512,2	225,9	44%
<i>Autres dépenses</i>	345,1	157,5	46%
Total des dépenses avant ajustements IPSAS	857,3	383,4	45%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	46,8	29,5	63%
Total des dépenses après ajustements IPSAS	904,1	412,9	46%
Résultat d'exploitation	68,4	74,8	
Projets financés au titre des réserves ¹	21,0	9,9	47%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(6,2)	(1,5)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	14,9	8,4	56%
Contributions, comptes spéciaux	18,4	15,7	86%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, comptes spéciaux	–	(6,7)	
Dépenses, comptes spéciaux	18,4	10,2	56%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	–	(1,1)	
Gains liés aux placements, comptes spéciaux	–	0,1	
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS²	0,0	0,0	
Gains/(pertes) liés aux placements³	–	73,6	
Excédent de recettes/(déficit)	53,6	140,1	
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2023 – sauf gains/(pertes) actuariels		838,6	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2023		(233,4)	
Actifs nets au 31 décembre 2023		605,2	
Excédent de recettes/(déficit)		140,1	
Actifs nets au 31 décembre 2024 – sauf gains/(pertes) actuariels		978,6	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2024		(268,0)	
Actifs nets au 31 décembre 2024		710,7	

Remarque : Les données financières figurant dans le présent rapport sont des données préliminaires et n'ont pas été vérifiées. La somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Recettes en 2024
(en millions de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2024-2025 Prévisions de recettes	Montants effectifs 2024 Recettes	Montants effectifs 2024 par rapport au programme de travail et budget
Taxes			
PCT	743,7	371,1	50%
Madrid	170,7	83,3	49%
La Haye	16,4	8,8	53%
Lisbonne	0,2	0,2	108%
<i>Sous-total</i>	<i>931,0</i>	<i>463,4</i>	<i>50%</i>
Contributions (unitaires)¹			
Arbitrage	3,4	2,8	82%
Publications	0,9	0,5	56%
Recettes accessoires	2,0	2,3	115%
<i>Sous-total</i>	<i>41,6</i>	<i>24,2</i>	<i>58%</i>
Total des recettes après ajustements IPSAS	972,6	487,6	50%
<i>Remarque : Taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)</i>	200,0	216,8	108%
¹ Les contributeurs incluent un montant de 997 881 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS en 2024.			

Diagramme 1. Répartition des recettes par provenance en 2024

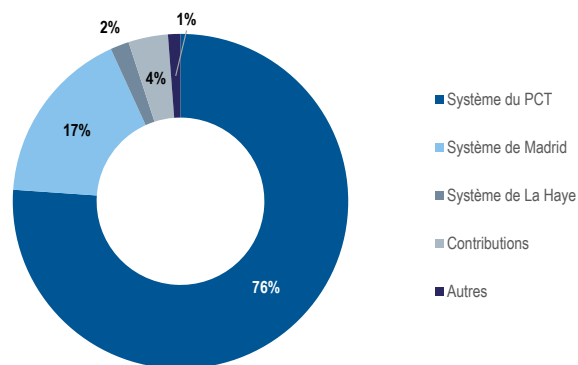


Tableau 3. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne en 2024 par rapport au nombre effectif de demandes

	Programme de travail et budget 2024-2025 Prévisions relatives à la demande	Montants effectifs 2024 ¹	Montants effectifs 2024 par rapport au programme de travail et budget
Système du PCT			
Demands internationales déposées	590 400	273 900	46%
Système de Madrid			
Demands	147 900	65 000	44%
Enregistrements	141 100	62 423	44%
Renouvellements	78 800	40 445	51%
Système de La Haye			
Demands	20 810	9 454	45%
Enregistrements	20 140	8 847	44%
Renouvellements	11 850	5 949	50%
Système de Lisbonne			
Demands	160	23	14%


¹ Données préliminaires.

DÉPENSES EFFECTIVES PAR PILIER STRATÉGIQUE EN 2024

(en milliers de francs suisses)

Un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général

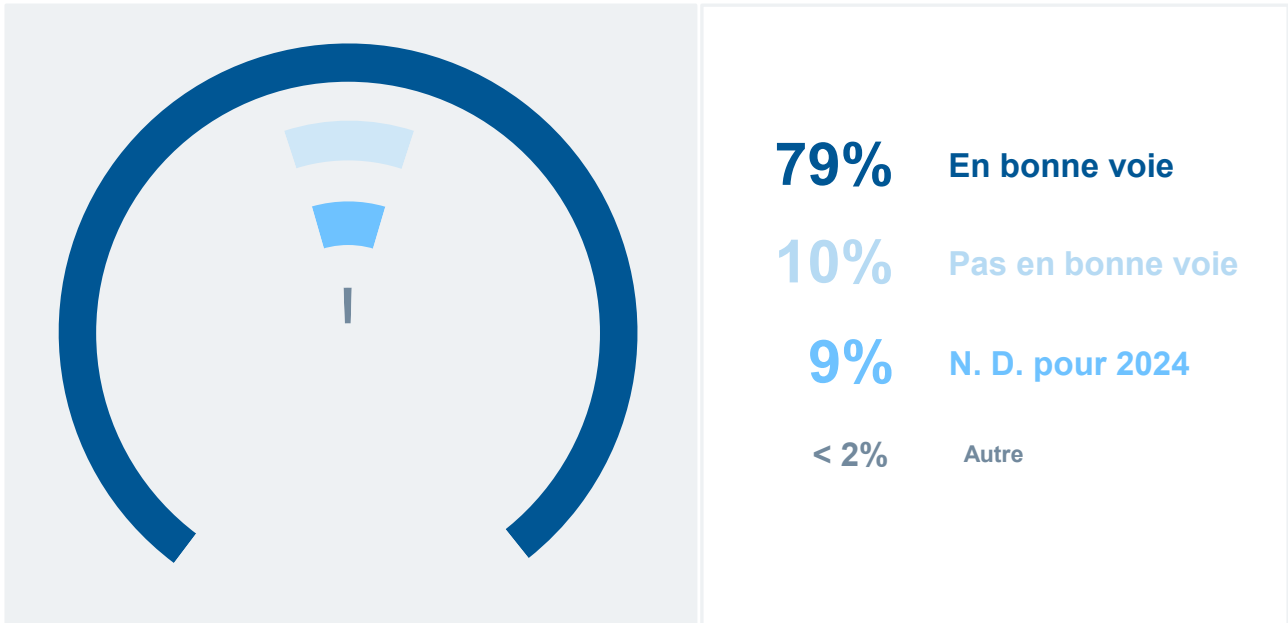
L'OMPI joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable.

Plan d'action pour le développement de l'OMPI 	Pilier stratégique n° 1 : S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout	Pilier stratégique n° 2 : Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle	Pilier stratégique n° 3 : Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier	Pilier stratégique n° 4 : Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable
	1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout 11 074	2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle 13 528 2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité 9 928 2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle 1 594 2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle 3 366	3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI 24 043 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI 125 880 3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux 1 558	4.1 Utilisation plus efficace d'un système équilibré de propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement 11 315 4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres 13 678 4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres 21 280 4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle. 17 664 4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle.
	Total PS 1 : 11 074	Total PS 2 : 28 415	Total PS 3 : 151 481	Total PS 4 : 71 334
	Fondation : Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative, et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés			
	5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante. 27 303	5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables 73 204	5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces 20 554	Total fondation : 121 062

Dépenses totales (en milliers de francs suisses) : 383 366

Résultats et ressources

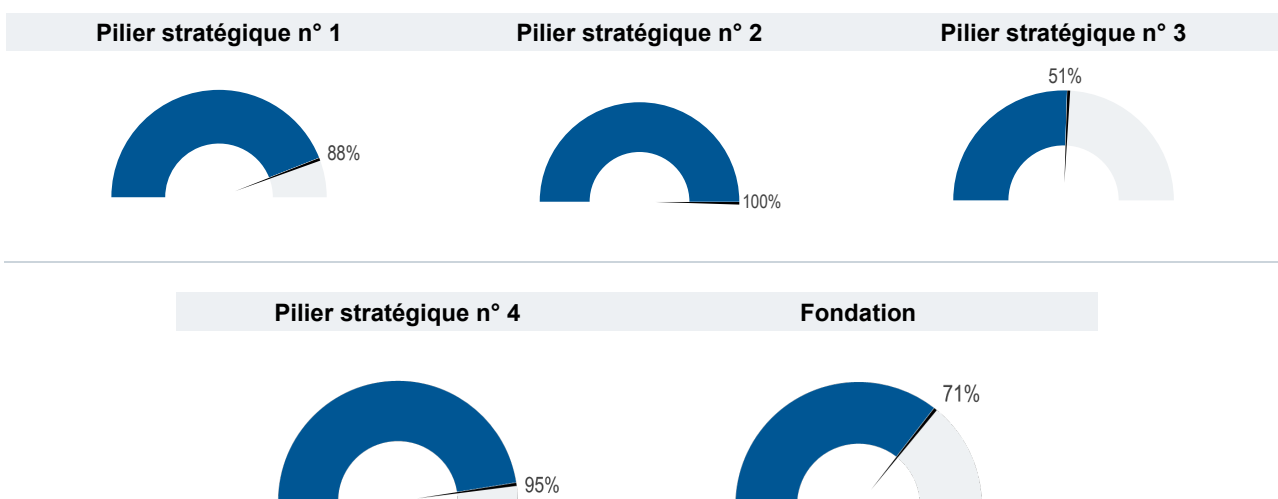
Progrès accomplis par l'Organisation vers la réalisation des résultats escomptés en 2024



Il est rendu compte des évaluations détaillées concernant nos 84 indicateurs d'exécution principaux sous chaque pilier stratégique.

Aperçu des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés par pilier stratégique

Les diagrammes ci-après indiquent le pourcentage d'indicateurs d'exécution principaux considérés comme étant en bonne voie.



Budget par rapport aux dépenses par secteur et par objet de dépense

Tableau 4. Budget par rapport aux dépenses par secteur en 2024
(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024 ¹	Utilisation du budget ²
Brevets et technologie	214 036	223 811	101 051	45%
Marques et dessins et modèles	79 230	79 881	36 191	45%
Droit d'auteur et industries de la création	37 764	36 239	16 038	44%
Développement régional et national	80 374	84 629	37 094	44%
Infrastructure et plateformes	41 810	42 741	18 629	44%
Enjeux et partenariats mondiaux	29 281	30 093	14 395	48%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	50 771	53 482	24 824	46%
Administration, finances et gestion	315 863	300 126	135 143	45%
Non affecté	8 171	6 298	-	-
TOTAL	857 300	857 300	383 366	45%

¹ Les dépenses 2024 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2024 avec le budget 2024-2025 après virements.

Remarque : Dans l'ensemble du document, le budget 2024-2025 après virements comprend les ajustements apportés aux budgets relatifs aux secteurs au 31 janvier 2025, conformément à l'article 3.4 du Règlement financier.

En 2024, les dépenses totales ont atteint 383,4 millions de francs suisses, soit 45% du budget annuel, ce qui est conforme aux tendances historiques de la première année de l'exercice biennal, où les dépenses sont généralement plus faibles à mesure que la mise en œuvre s'accélère. L'utilisation du budget augmente généralement au cours de la seconde moitié de l'exercice biennal, lorsque les projets et les initiatives ont été pleinement mis en œuvre.

- Des économies liées aux dépenses de personnel ont été réalisées grâce à une gestion prudente des postes vacants et temporaires, tout en maintenant la continuité opérationnelle et en optimisant les ressources. Ces économies ont partiellement compensé les augmentations des coûts statutaires, y compris les ajustements des barèmes des salaires G et P, l'augmentation des barèmes des rémunérations ouvrant droit à pension et l'augmentation des primes d'assurance maladie.
- Les frais de voyage du personnel ont été limités grâce à l'utilisation continue de formats de réunion virtuels et hybrides, ce qui a permis de réaliser des économies tout en faisant progresser les objectifs de durabilité sans compromettre les résultats des programmes. Dans le même temps, les frais de voyage de tiers ont été conformes aux prévisions budgétaires, principalement en raison des deux conférences diplomatiques et des engagements de haut niveau liés aux traités de Riyad et du GRATK.
- Les dépenses liées aux services contractuels ont été inférieures aux prévisions en raison de la réduction considérable des coûts de traduction du PCT grâce à la réforme des processus opérationnels et au report de projets informatiques et de sécurité. L'Organisation a réorienté une partie de ces économies pour introduire un système de gestion de la relation client, établir des partenariats avec des institutions universitaires et politiques afin de renforcer nos publications phares, mettre en œuvre de nouveaux projets dans le cadre du Plan d'action pour le développement et un nouveau système de gestion des interprètes pour une prestation plus efficace des services d'interprétation.
- En 2024, les dépenses de fonctionnement ont diminué par rapport au budget, en partie grâce à des initiatives d'optimisation de la gestion des installations qui ont permis de réduire les besoins en maintenance. La baisse des coûts des services publics, en particulier en ce qui concerne l'électricité et le gaz, est le résultat de négociations communes concernant les achats dans le cadre du système des Nations Unies. En outre, le renforcement de l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte environnementale de l'Organisation ont directement contribué à ces économies, soulignant notre engagement en faveur d'opérations durables.
- Les dépenses de mobilier et d'équipement ont été inférieures aux prévisions. En revanche, les dépenses liées aux fournitures et au matériel ont dépassé les estimations initiales en raison de besoins supplémentaires liés à la sécurité et aux deux conférences diplomatiques.

Tableau 5. Dépenses par résultat escompté et par secteur pour 2024
(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Secteur								TOTAL
	PT	BD	CCI	RND	IP	GCP	IE	AFM	
1,1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	5 017	2 455	-	-	-	3 602	11 074
2,1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	906	2 712	1 819	-	3 423	3 671	-	996	13 528
2,2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 733	-	614	-	725	3 011	-	3 844	9 928
2,3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	1 594	-	-	1 594
2,4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	524	-	2 766	-	76	3 366
3,1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	1 662	7 161	217	1 774	4 096	-	9 134	-	24 043
3,2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	82 097	25 184	93	-	3 411	-	257	14 839	125 880
3,3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	285	-	550	723	-	1 558
4,1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.	2 047	323	200	7 828	-	-	917	-	11 315
4,2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 126	305	1 372	4 074	-	541	6 259	-	13 678
4,3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 205	505	1 121	16 183	-	950	316	-	21 280
4,4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	-	5 585	3 548	-	1 312	7 219	-	17 664
4,5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	423	6 974	-	-	-	7 397
5,1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	7 140	-	-	-	-	-	-	20 163	27 303
5,2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	1 722	-	-	-	-	-	-	71 483	73 204
5,3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	414	-	-	-	-	-	-	20 140	20 554
TOTAL	101 051	36 191	16 038	37 094	18 629	14 395	24 824	135 143	383 366

Diagramme 2. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2024

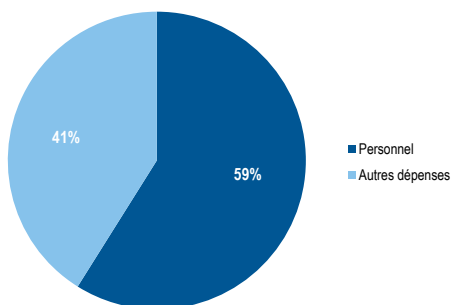


Tableau 6. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2024
(en milliers de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024 ¹	Utilisation du budget ²
A. Ressources en personnel				
Postes	486 072	463 076	214 943	46%
Personnel temporaire	17 373	29 133	9 891	34%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	1 017	32%
Sous-total, A hors non affecté	506 597	495 362	225 851	46%
Non affecté (personnel)	5 571	1 347	-	-
Total, A	512 168	496 709	225 851	45%
B. Autres ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	1 089	1 467	507	35%
Bourses de l'OMPI	17 913	20 484	9 392	46%
<i>Sous-total</i>	<i>19 002</i>	<i>21 951</i>	<i>9 899</i>	<i>45%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	10 392	12 135	4 809	40%
Voyages de tiers	18 121	18 537	9 191	50%
<i>Sous-total</i>	<i>28 513</i>	<i>30 672</i>	<i>14 000</i>	<i>46%</i>
Services contractuels				
Conférences	10 307	11 376	4 890	43%
Publications	228	514	-	0%
Services contractuels de personnes	43 246	47 293	20 254	43%
Autres services contractuels	180 047	184 019	81 089	44%
<i>Sous-total</i>	<i>233 828</i>	<i>243 202</i>	<i>106 233</i>	<i>44%</i>
Charges financières				
	500	644	274	43%
<i>Sous-total</i>	<i>500</i>	<i>644</i>	<i>274</i>	<i>43%</i>
Dépenses de fonctionnement				
Locaux et entretien	49 847	47 211	22 293	47%
Communication	2 381	1 987	793	40%
Frais de représentation et autres dépenses de fonctionnement	1 968	2 780	966	35%
Services communs du système des Nations Unies	1 952	1 870	748	40%
<i>Sous-total</i>	<i>56 147</i>	<i>53 848</i>	<i>24 800</i>	<i>46%</i>
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 120	2 176	107	5%
Fournitures	3 422	3 147	2 202	70%
<i>Sous-total</i>	<i>4 542</i>	<i>5 323</i>	<i>2 309</i>	<i>43%</i>
Sous-total, B hors non affecté	342 532	355 640	157 515	44%
Non affecté (autres dépenses)	2 600	4952	-	-
Total, B	345 132	360 591	157 515	44%
TOTAL	857 300	857 300	383 366	45%

¹ Les dépenses 2024 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2024 avec le budget 2024-2025 après virements.

Risques

La recherche d'un niveau de risque acceptable est une nécessité fondamentale pour la conduite des activités de l'Organisation et fait partie intégrante de la planification biennale et annuelle des opérations de l'OMPI, qui lui permet de prendre en considération les facteurs d'incertitude susceptibles d'avoir une incidence sur l'obtention des résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Grâce à la mise en œuvre de stratégies efficaces de réponse aux risques, l'OMPI utilise judicieusement les ressources, garantit le respect du cadre réglementaire et améliore la prise de décisions.

Le recensement précoce des risques permet à l'Organisation de prendre des mesures préventives, réduisant ainsi la probabilité de perturbations et garantissant la stabilité financière. En outre, une gestion efficace des risques favorise la résilience et la viabilité de l'entreprise.

Le niveau de risque acceptable et le mécanisme qui en assure la gouvernance sont exposés dans la déclaration de l'Organisation relative au risque accepté. Le tableau ci-après présente une synthèse de l'évolution du risque et de l'efficacité des stratégies d'intervention, ainsi que de l'incidence des risques, le cas échéant, sur la performance de l'Organisation en 2024.

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Incidence sur la performance
<p>Le contexte géopolitique, économique, financier ou sanitaire mondial se dégrade, nuisant à la prestation des services de l'OMPI aux parties prenantes, aux clients et aux États membres.</p> <p>Tolérance au risque moyenne</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le cadre de surveillance et de résilience établi pour tous les risques a permis d'éviter la matérialisation des risques et de maintenir une exposition stable aux risques.	→
<p>La confiance dans les cadres de la propriété intellectuelle s'amenuise ou l'engagement des États membres ou parties prenantes diminue, ce qui amoindrit le rôle, la crédibilité ou l'influence de l'OMPI.</p> <p>Tolérance au risque moyenne</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Les stratégies d'engagement, y compris la mise en œuvre d'un plan de marketing numérique ciblé visant à améliorer l'utilisation de nos systèmes et services mondiaux de propriété intellectuelle, ont permis d'éviter que le risque ne se concrétise.	→
<p>Deux conférences diplomatiques représentent une occasion importante pour l'OMPI de se pencher : i) sur la proposition d'instrument juridique international relatif à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques; et ii) sur la proposition de traité sur le droit des dessins et modèles. Si les conférences diplomatiques n'atteignent pas leurs objectifs respectifs, la perception de la capacité de l'OMPI à mettre en place un cadre normatif équilibré et efficace pour la propriété intellectuelle pourrait s'en trouver affectée.</p> <p>Tolérance au risque moyenne</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	La collaboration avec les États membres et les parties prenantes avant et pendant les conférences diplomatiques a permis de créer un environnement propice à la conclusion d'accords sur l'instrument juridique international sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels et sur le traité sur le droit des dessins et modèles. La facilitation technique et l'approche neutre ont permis aux États membres de conduire le processus vers un résultat positif.	↗
<p>Dans un contexte d'incertitude économique mondiale, une réduction des dépôts pour les activités génératrices de recettes en raison d'un ralentissement économique ou d'autres raisons réduit les recettes biennales perçues, menaçant ainsi la viabilité financière de l'Organisation.</p> <p>Tolérance au risque moyenne</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Malgré la matérialisation du risque, une gestion financière prudente et le suivi des réserves ont permis d'assurer efficacement la stabilité financière de l'Organisation.	→
<p>Une indisponibilité prolongée de systèmes informatiques essentiels a des conséquences défavorables sur les principaux services de l'OMPI, notamment les services mondiaux de propriété intellectuelle, les plateformes et les systèmes internes.</p> <p>Tolérance au risque faible</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Les tests continus des plans de reprise après sinistre et de continuité des activités et la mise en œuvre d'améliorations de la résilience opérationnelle dans l'architecture du système ont permis d'éviter tout incident d'indisponibilité prolongée du système.	→
<p>L'OMPI et ses prestataires de services externes sont exposés à des risques découlant de la cybercriminalité ou d'autres violations de la cybersécurité conduisant de manière accidentelle ou malveillante à la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'exposition de données confidentielles ou personnelles transmises, stockées ou traitées d'une manière quelconque par l'Organisation.</p> <p>Tolérance au risque faible</p>	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'année.	La mise en œuvre de notre stratégie globale de sécurité de l'information, prévoyant notamment des campagnes de sensibilisation, un suivi et une surveillance constants et le contrôle renforcé des prestataires de services externes, ainsi que la réalisation de tests de sécurité indépendants ont permis d'éviter des failles de sécurité.	→

L'expérience fournie aux utilisateurs par nos produits Web et mobiles axés sur le grand public ne répond plus à l'évolution de leurs attentes, ce qui entraîne une perte de confiance dans la marque et la tentation de rechercher d'autres solutions.

Tolérance au risque moyenne

Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'année.

Les initiatives de transformation numérique et une approche stratégique de l'expérience client ont permis de réduire avec succès l'exposition au risque.



II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATEGIQUE ET RESULTAT ESCOMPTE

Pilier stratégique n° 1

S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout

Principales réalisations

Résultat escompté 1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout



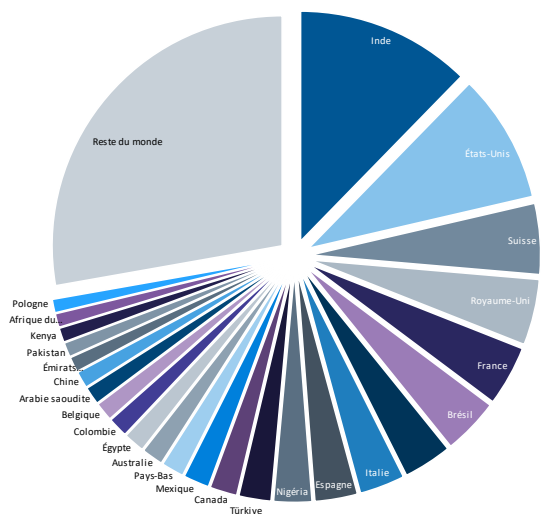
>550 k
(+11%)
abonnés
aux
plateformes
de réseaux
sociaux de
l'OMPI

L'OMPI a activement développé ses initiatives de narration à l'échelle mondiale, en présentant les bénéficiaires de ses programmes aux côtés d'entreprises et de personnes novatrices qui tirent parti de la propriété intellectuelle de manière efficace. Nous avons créé environ 240 vidéos à utiliser sur les médias sociaux en 2024 pour soutenir l'empreinte numérique croissante de l'Organisation.

Notre présence sur les réseaux sociaux s'est considérablement renforcée, avec une augmentation de 11% du nombre total d'abonnés

par rapport à 2023, ce qui témoigne clairement de l'intérêt croissant que suscitent à l'échelle mondiale la mission et les activités de l'OMPI, ainsi que le rôle de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur du développement économique, social et culturel. Le lancement de six canaux de médias sociaux supplémentaires a permis de renforcer nos liens avec des publics clés, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), les entrepreneurs, les créateurs, les jeunes et les utilisateurs des services de l'OMPI.

Abonnés au compte LinkedIn de l'OMPI



Les secteurs ont lancé et géré de manière proactive leur présence sur les médias sociaux, positionnant stratégiquement leurs collègues comme des leaders d'opinion et des experts dans leur domaine, tout en sensibilisant davantage à la propriété intellectuelle.

La présence médiatique mondiale s'est considérablement accrue en 2024, alimentée par l'intensification de l'intérêt pour nos publications phares et nos initiatives axées sur l'impact. La conclusion fructueuse de deux nouveaux traités dans un contexte multilatéral difficile a amplifié la couverture médiatique, renforçant ainsi le rôle de l'OMPI dans la facilitation des discussions mondiales sur la propriété intellectuelle.

En 2024, 79 325 mentions ont été recensées dans les médias, soit une augmentation de 2% par rapport à 2023. Les médias locaux ont largement couvert cette initiative, mettant en avant son impact au niveau communautaire et renforçant le rôle de l'OMPI dans le développement fondé sur l'innovation.



L'amélioration de la présentation universelle et de la navigation unifiée (ULF) sur wipo.int et le portail de la propriété intellectuelle a valu à l'OMPI la première place au classement de la [World Trademark Review](#) (WTR) pour l'accessibilité

en 2024. L'ULF a considérablement amélioré les scores d'accessibilité, qui sont passés de 140 en 2022 à un zéro parfait en 2024, en éliminant toutes les erreurs et les alertes.

Le lancement en avril 2024 de la recherche universelle a considérablement amélioré la navigation numérique et l'expérience de l'utilisateur, permettant des recherches transparentes sur le site Web et dans les bases de données mondiales pour les brevets, les marques, les dessins et modèles et les lois sur la propriété intellectuelle, au moyen d'une interface intuitive unique. La nouvelle fonctionnalité a entraîné une augmentation de 146% du nombre de visiteurs mensuels de PATENTSCOPE via le site Web de l'OMPI.

Les nouvelles
sont désormais
traduisibles en
+ de
120
langues

L'OMPI a étendu son image de marque cohérente à de nouveaux canaux de médias sociaux et au site Web, créant ainsi une identité visuelle unifiée et forte et une expérience de marque cohérente sur toutes les plateformes.

Pour faire progresser le multilinguisme, nous avons étendu notre widget de traduction automatique au contenu des actualités et des vidéos, garantissant ainsi l'accessibilité dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. L'intégration de Google Translate dans le widget 2024 permet de traduire le contenu dans plus de 120 langues.



Depuis mai 2024, tous nos rapports phares et nos publications de fond apparaissent désormais sous la forme d'éditions Web conviviales pour les mobiles, avec des visualisations de données interactives. Les publications de l'OMPI ont gagné en visibilité grâce à l'intégration de WorldCat, le plus grand catalogue de bibliothèques au monde, qui permet aux utilisateurs de trouver plus facilement des informations fiables sur la propriété intellectuelle. Le Magazine de l'OMPI est devenu une publication entièrement numérique et multilingue, qui met l'accent sur des récits convaincants et d'actualité.



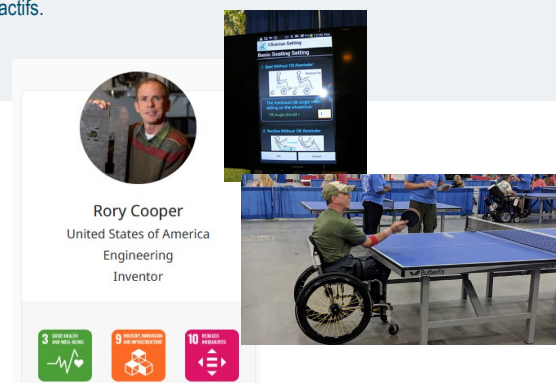
La campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle (WIPD) 2024 "Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité" a suscité un engagement sans précédent, attirant 393 522 visiteurs uniques de 246 pays et territoires, soit 9% de visiteurs uniques en plus et 17% de portée géographique en plus par rapport à 2023. L'Inde arrive en tête avec plus de 60 000 visiteurs uniques, suivie par l'Algérie, l'Égypte, la Chine, le Bangladesh et les États-Unis d'Amérique. Cette

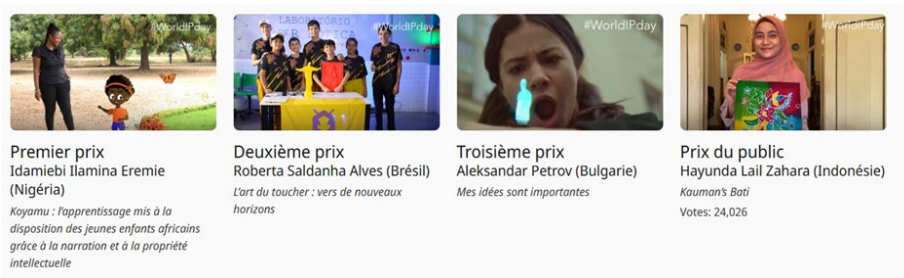
initiative a permis de sensibiliser le public aux liens entre la propriété intellectuelle et les objectifs de développement durable.

Le "Dossier pour les médias sociaux" s'est avéré être l'un des éléments les plus consultés de la campagne, avec 24 342 consultations sur Trello, soit plus du double des 11 426 consultations de la campagne 2023. Le message vidéo du Directeur général a presque doublé sa portée organique, passant de 67 766 vues en 2022 à 124 558 en 2024, ce qui souligne le fort engagement du public.

La Galerie des acteurs du changement de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle célèbre les acteurs du changement innovants, créatifs et entreprenants du monde entier, tels que le Dr Rory Cooper (États-Unis d'Amérique). Le Dr Rory Cooper est le fondateur et directeur des Laboratoires de recherche en génie humain (Human Engineering Research Labs, HERL) de l'Université de Pittsburgh et du Département américain des anciens combattants. Des mains courantes ergonomiques (une technologie brevetée qui soulage la douleur et réduit les risques de blessures aux membres supérieurs chez les personnes en fauteuil roulant) pour fauteuil roulant aux robots d'assistance au lever et au transport, en passant par la domotique et les prothèses, rien n'arrête le Dr Rory Cooper, athlète paralympique, inventeur en série, vétéran de l'armée américaine, ingénieur et marathonien. Le Dr Cooper évoque ses travaux révolutionnaires et le rôle crucial de la propriété intellectuelle dans leur mise sur le marché, soulignant que les accords internationaux fondés sur le PCT aident les innovateurs à protéger leurs actifs.

Le concours vidéo pour les jeunes organisé à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2024 a attiré 283 contributions en provenance de 70 pays, dépassant les 247 contributions enregistrées en 2023. La page Web du concours a attiré 134 827 visiteurs uniques, dont 91% ont accédé au site via des appareils mobiles. Les vidéos présélectionnées ont reçu plus de 74 000 votes, les gagnants étant le Nigéria (premier prix), le Brésil (deuxième prix), la Bulgarie (troisième prix) et l'Indonésie (prix du public).

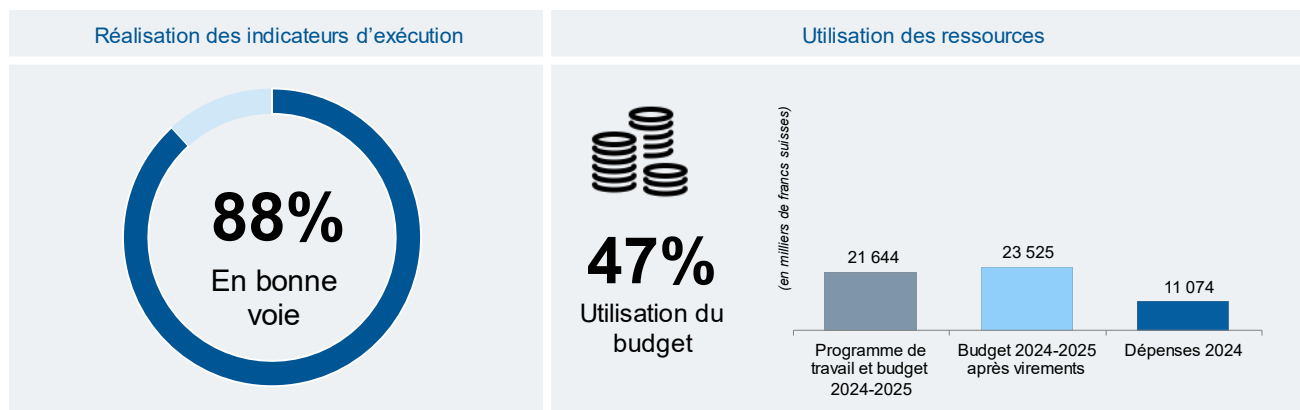




Le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI a continué de jouer un rôle déterminant dans la réalisation du mandat de l'Organisation aux niveaux national et régional, en tirant parti de leur présence sur le terrain pour obtenir des résultats grâce à des projets ciblés tout en renforçant l'engagement des parties prenantes.

Quelque 11 projets achevés ont bénéficié directement à plus de 400 personnes, notamment des étudiants en design en Amazonie et des femmes chefs d'entreprise dans le domaine des STIM au Brésil (Bureau de l'OMPI au Brésil, WBO), des communautés autochtones en Sibérie (Bureau de l'OMPI dans la Fédération de Russie, WRO), des PME dans la région ASEAN (Bureau de l'OMPI à Singapour, WSO), le secteur de l'artisanat en Algérie (Bureau de l'OMPI en Algérie, WAO) et des jeunes au Nigéria (Bureau de l'OMPI au Nigéria, WNO). Le Bureau de l'OMPI en Chine a joué un rôle essentiel dans le renforcement des services d'arbitrage et de médiation, contribuant à une augmentation de 41% des affaires de médiation renvoyées par les tribunaux, tandis que le Bureau de l'OMPI au Japon a mené des actions de sensibilisation ciblées auprès des entreprises, répondu aux demandes de services, recueilli des informations en retour et fait mieux connaître le système de la propriété intellectuelle.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : CCI, RND, AFM (Secteur du DG)

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout			
Nombre de visiteurs uniques du site Web de l'OMPI et des sites Web des bureaux extérieurs	27 802 067 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal).	14 233 481	●
	Bureau de l'OMPI en Algérie : 7 368		Bureau de l'OMPI en Algérie : 27 356	●
	Bureau de l'OMPI au Brésil : 22 264		Bureau de l'OMPI au Brésil : 55 432	●
	Bureau de l'OMPI en Chine : Site Web : 23 868		Bureau de l'OMPI en Chine : Site Web : 40 235	●
	WeChat : 279 922 consultations uniques de 248 articles		WeChat : 150 912 consultations uniques de 182 articles	
	Bajjahao : 23,8 millions de consultations uniques de 369 articles ¹		Bajjahao : 19,6 millions de consultations uniques de 303 articles	
	Bureau de l'OMPI au Japon : 94 604 ²		Bureau de l'OMPI au Japon : 73 491	●
	Bureau de l'OMPI au Nigéria : 15 245		Bureau de l'OMPI au Nigéria : 218 549	●
	Bureau de l'OMPI en Russie : 26 787		Bureau de l'OMPI en Russie : 22 598	●
	Bureau de l'OMPI à Singapour : 9 686 (2022-2023)		Bureau de l'OMPI à Singapour : 5 836	●
Nombre de visiteurs uniques ayant consulté des publications de l'OMPI	5 118 589 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal).	2 647 871	●
Mentions de l'OMPI dans les médias	143 696 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal).	79 325	●
Portée de la présence de l'OMPI sur les principaux réseaux sociaux	Nombre total d'abonnés : 500 127 - Facebook : 150 084 - Instagram : 14 365 - LinkedIn : 192 286 - Twitter : 142 914 - TikTok : 478 (fin 2023)	≥ 600 000 abonnés sur les différents réseaux sociaux à la fin de l'exercice biennal	Nombre total d'abonnés : 554 715 - Facebook : 160 734 - Instagram : 25 671 - LinkedIn : 229 735 - X : 137 188 - TikTok : 1 387 (fin 2024)	●
Degré de satisfaction des États membres et autres parties prenantes concernant l'organisation d'événements	99%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	98%	●

¹ Le compte du Bureau de l'OMPI en Chine, Bajjahao, a été lancé en mai 2022. Les données reflètent le nombre de pages vues uniques depuis la date de lancement jusqu'à fin décembre 2023.

² Rectificatif : Le nombre de visiteurs uniques sur le site Web du Bureau de l'OMPI au Japon en 2022-2023 était de 96 604 et non 68 504 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022-2023.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage de publications phares de l'OMPI dont le résumé est traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU ³	2023 : 100% (6 sur 6)	100%	57% (4 sur 7 publications phares en 2024)	▲
Pourcentage de publications mondiales de l'OMPI sur des questions de fond relatives à la propriété intellectuelle, publiées en 2024-2025 et traduites dans toutes les langues officielles de l'ONU ³	42% (8 sur 19)	100%	50% (6 sur 12)	●
Pourcentage du contenu Web disponible dans les six langues officielles de l'ONU ³	Pages de premier niveau : 94% (125 sur 133) (fin 2023)	Pages de premier niveau : 100%	Pages de premier niveau : 96% (128 sur 133)	●
	Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : 61%	Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : ≥ 85%	Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : 61%	▲
	Principales bases de données : 83% (5 sur 6)	Principales bases de données : 100%	83% (5 sur 6)	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
L'inefficacité de la communication et de l'engagement auprès du public externe et interne peut porter gravement atteinte à la crédibilité et à l'image de marque de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'action visant à établir un dialogue proactif avec les parties prenantes d'une manière stratégique et axée sur l'audience, à mettre en œuvre tous les outils de communication disponibles, à former les médias et à surveiller en permanence les canaux numériques, s'est avéré efficace pour gérer ce risque.	AFM (Secteur du Directeur général)	→

³ Indicateur d'exécution interorganisationnel auquel tous les secteurs contribuent

Pilier stratégique n° 2

Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle

Principales réalisations

Résultat escompté 2.1 – Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle.



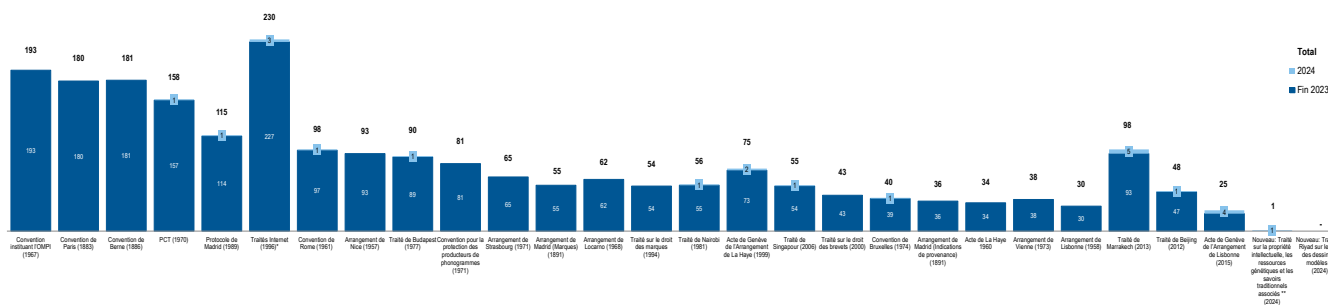
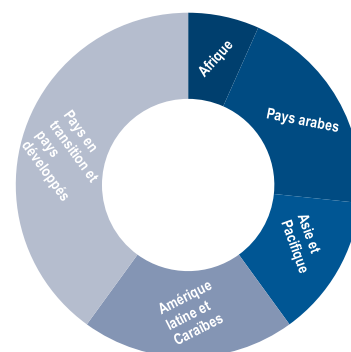
Adoption de deux nouveaux traités en 2024 : une étape historique

En 2024, l'OMPI a franchi une étape historique en menant à bien deux conférences diplomatiques en une seule année, qui ont abouti à l'adoption de deux traités historiques. Le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés (GRATK) a recueilli 39 signatures et a été ratifié pour la première fois – par le Malawi – avant la fin de l'année. Par ailleurs, 18 États ont signé le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles (RDLT). Le Secrétariat a préparé efficacement les deux conférences, en facilitant activement le travail de leurs comités respectifs et en soutenant tous les aspects des délibérations de

procédure et de fond. L'adoption de ces deux traités a porté à 28 le nombre de traités administrés par l'OMPI, soulignant ainsi le rôle essentiel de l'OMPI dans l'élaboration des normes internationales en matière de propriété intellectuelle.

Dans l'ensemble, les traités administrés par l'OMPI ont connu un essor important avec 23 ratifications/adhésions de traités⁴ au cours de l'année. Parmi les 15 États membres qui ont déposé leurs instruments de ratification/d'adhésion en 2024, la majorité étaient des pays en transition et des pays développés, suivis par les pays arabes et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Deux étaient des pays les moins avancés (PMA)⁵.

Répartition géographique des États membres qui ratifient les traités administrés par l'OMPI ou y adhèrent



* Le nombre total de ratifications des traités Internet ou d'adhésion à ceux-ci s'élevait à 230 à la fin de 2024, dont 117 concernaient le WCT et 113 le WPPT.

** Pas encore en vigueur

Les traités sur le droit d'auteur et les droits connexes ont progressé régulièrement, avec neuf nouvelles adhésions/ratifications à quatre traités clés en 2024⁶. Dans le domaine des brevets, un État, l'Uruguay, a adhéré au Traité de Budapest, portant à 90 le nombre total de Parties contractantes. L'Ouzbékistan a adhéré au Traité de Singapour sur le droit des marques, portant à 55 le nombre total de Parties contractantes à la fin de l'année.

Les discussions de fond se sont poursuivies au sein des comités permanents et du Comité intergouvernemental sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore (IGC) sur l'évolution équilibrée du cadre normatif international en matière de propriété intellectuelle :

4 Compte tenu de la date de dépôt de l'instrument.

5 Afrique (Djibouti, Malawi)

6 Traité de Beijing : Saint-Kitts-et-Nevis; Traité de Marrakech : Géorgie, Irak, Jamaïque, Pakistan, Saint-Kitts-et-Nevis; WCT : République populaire démocratique de Corée, Saint-Kitts-et-Nevis; WPPT : Saint-Kitts-et-Nevis

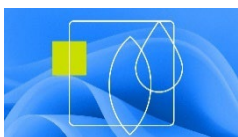
- Le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a poursuivi ses travaux sur les cinq principaux sujets inscrits à son ordre du jour. Le SCP a également examiné : des mises à jour importantes sur l'interface entre l'IA et le droit des brevets; une étude sur l'unité de l'invention; l'exception de la préparation extemporanée de médicaments; des mises à jour sur les bases de données accessibles au public d'informations sur le statut des brevets concernant les médicaments et les vaccins; les contraintes rencontrées par les pays en développement dans la mise en œuvre des éléments de flexibilité; la question de l'inventeur et de la propriété dans les collaborations transfrontalières et dans le contexte des inventions universitaires; et les brevets essentiels à l'application d'une norme.
 - Le Comité permanent du droit des marques (SCT) a poursuivi ses travaux conformément à l'ordre du jour convenu. Les discussions ont notamment porté sur les points suivants : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale contre leur enregistrement ou leur utilisation non autorisés en tant que marques, et dans le système des noms de domaine; ii) protection temporaire des dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) protection des marques-pays dans les États membres. L'année a été couronnée par la conclusion fructueuse de la Conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles. L'emblème se compose de la vue aérienne d'un palmier, entourée de lignes qui irradient vers l'extérieur pour représenter la diffusion de l'innovation et de la créativité à travers le monde. Les formes géométriques symbolisent l'architecture Salmani qui caractérise Riyad.
- Une créatrice saoudienne explique ce qui l'a inspirée pour concevoir l'emblème de la conférence diplomatique**



Aijohara Almansour, spécialiste en image de marque auprès de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP), nous fait part de ce qui l'a inspirée pour créer l'emblème de la Conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles. L'emblème se compose de la vue aérienne d'un palmier, entourée de lignes qui irradient vers l'extérieur pour représenter la diffusion de l'innovation et de la créativité à travers le monde. Les formes géométriques symbolisent l'architecture Salmani qui caractérise Riyad.



WIPO
Diplomatic
Conference on
Design Law
RIVADH 2024
- Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'OMPI a poursuivi les discussions sur le projet de traité sur la radiodiffusion; il a tenu des discussions entre les États membres sur les prochaines étapes en matière de limitations et d'exceptions; il a entamé des discussions sur un projet de plan de travail sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique; il a poursuivi l'examen du droit de suite; et il a examiné diverses autres questions. Une nouvelle session d'information introduite lors du SCCR – sur les implications de l'IA générative dans le droit d'auteur – a mis en lumière les expériences des créateurs qui utilisent l'IA comme outil dans leurs œuvres artistiques et les défis qu'ils rencontrent pour faire valoir leurs droits. Sur la base de cette discussion, les États membres ont demandé qu'une séance d'information supplémentaire sur l'IA générative soit organisée lors de la prochaine réunion du SCCR, en se concentrant cette fois sur les expériences réglementaires au niveau national.
 - Le 24 mai 2024, les États membres de l'OMPI ont adopté, par consensus, le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, à l'issue d'une conférence diplomatique couronnée de succès qui s'est tenue au siège de l'OMPI. Le traité vise à renforcer l'efficacité, la transparence et la qualité du système des brevets en ce qui concerne les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques (les savoirs traditionnels associés), et à empêcher que des brevets soient délivrés à tort pour des inventions qui ne sont pas nouvelles ou inventives en ce qui concerne les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés. Ce traité historique est le premier instrument de l'OMPI à traiter de l'interface entre la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels, et le premier à inclure des dispositions spécifiques aux peuples autochtones et aux communautés locales. Onze représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont participé à la conférence diplomatique en tant qu'observateurs. Le traité entrera en vigueur trois mois après que 15 parties remplissant les conditions requises auront déposé leur instrument de ratification ou d'adhésion. Entre-temps, les négociations visant à finaliser un ou plusieurs instruments juridiques internationaux pour assurer la protection équilibrée et efficace des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles ont repris lors de la quarante-neuvième session de l'IGC en décembre. Ces négociations se poursuivront en 2025, conformément au mandat renouvelé du comité pour l'exercice biennal 2024-2025.



Dans le domaine des normes de l'OMPI, nous avons lancé le premier catalogue d'interfaces de programmation d'applications (API) – [Catalogue d'interfaces de programmation d'applications \(API\) pour la propriété intellectuelle \(IP\)](#) – en juillet 2024. Cette plateforme unifiée offre aux utilisateurs un point d'accès unique aux API des institutions de propriété intellectuelle du monde entier pour le dépôt, le paiement, la gestion de portefeuille, la recherche et d'autres services liés à la propriété intellectuelle.



En octobre 2024, nous avons lancé la phase 2 de l'initiative pour un identifiant mondial (GID), en étroite collaboration avec les offices de propriété intellectuelle et les associations du secteur de la propriété intellectuelle. L'identifiant mondial éliminera les doublons, simplifiera les transactions en ligne et offrira une expérience fluide aux utilisateurs en identifiant de manière unique les personnes physiques et morales dans toutes les juridictions du monde.

Le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs – dans le cadre de la classification internationale des brevets (CIB) – a achevé son travail critique avec la création d'une nouvelle classe H10 et de huit sous-classes spécialisées. Cette étape permet de remédier à la complexité et à l'encombrement des sous-classes existantes, améliorant ainsi l'accessibilité et la facilité d'utilisation de la CIB pour les parties prenantes du monde entier.

Résultat escompté 2.2 – L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité.

Le "Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe" constitue une instance mondiale de premier plan, qui engage le plus grand nombre de parties prenantes dans des discussions ouvertes et participatives sur l'impact des technologies d'avant-garde sur la propriété intellectuelle. En 2024, deux sessions ont abordé les thèmes "Former l'intelligence artificielle n'est pas seulement un défi, c'est aussi une opportunité pour de nouvelles formes d'expression créative" et "Intelligence artificielle générative : propriété intellectuelle et produits". Depuis sa création, le Dialogue a réuni plus de 12 000 participants de 172 pays et a fourni des résumés complets des discussions, des enregistrements vidéo et des lignes directrices pratiques sur les sujets suivants [Intelligence artificielle générative: naviguer dans le système de la propriété intellectuelle](#) pour soutenir l'élaboration des politiques.



En collaboration avec les offices de propriété intellectuelle du monde entier, l'OMPI a lancé deux initiatives clés visant à renforcer l'état de préparation de la communauté internationale de la propriété intellectuelle face à l'accélération du changement mondial. L'enquête Catalyst et l'événement parallèle des assemblées ont incité les offices de propriété intellectuelle à se développer en tant qu'agences d'innovation et de créativité au sein de leurs économies, tout en renforçant leur viabilité financière.

La première phase de l'initiative "les éclaireurs" s'est achevée par l'identification de 25 facteurs clés qui déterminent l'avenir de l'innovation et de la créativité fondées sur la propriété intellectuelle, notamment le progrès technologique, la dynamique géopolitique, les changements climatiques et les évolutions démographiques. Les prochaines phases s'étendront aux entreprises, aux universités, aux ONG et aux OIG afin d'affiner les idées et de développer un réseau mondial de leaders d'opinion sur l'avenir.

Nous avons également renforcé nos capacités internes de prospective grâce au projet "Prévisions de l'OMPI", dans le cadre duquel la première cohorte de fonctionnaires a été formée aux méthodes et outils utilisés pour identifier les facteurs de changement, effectuer des analyses d'horizon et se préparer à des événements imprévisibles, renforçant ainsi nos capacités à anticiper et à relever les défis émergents.

En avril 2024, l'OMPI a publié sa [Stratégie sur les brevets essentiels à l'application d'une norme](#), décrivant l'approche de l'Organisation pour contribuer au discours mondial sur la gestion du portefeuille de brevets essentiels à l'application d'une norme et la concession de licences FRAND⁷. Fondée sur les principes de neutralité, de complémentarité et de volontariat, la stratégie tire parti de notre portée mondiale et de notre neutralité dans quatre directions stratégiques : offrir une plateforme pour des discussions élargies; devenir une source de données et de connaissances; fournir des services de règlement extrajudiciaire des litiges dignes de confiance; et explorer des services supplémentaires lorsque des partenariats le permettent.

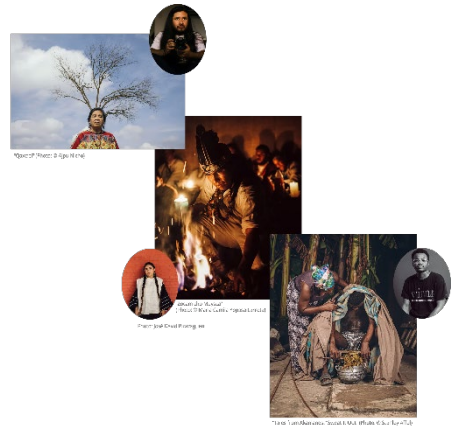


Nous avons lancé le [Guide de l'OMPI sur les secrets d'affaires et l'innovation](#) lors des Assemblées de 2024. Financée par le fonds fiduciaire coréen, cette publication aborde les considérations de politique d'innovation relatives aux systèmes de protection des secrets d'affaires et fournit des informations pratiques sur la gestion des secrets d'affaires et les litiges, améliorant ainsi la compréhension globale de cette forme de propriété intellectuelle sous-utilisée. Un [site Web dédié](#) offre des informations supplémentaires spécifiques à chaque pays et des points de vue sectoriels de chefs d'entreprise.

⁷ Dans des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires.

En 2024, nous avons continué à autonomiser les peuples autochtones et les communautés locales grâce à deux initiatives célébrant leur créativité et leur inventivité :

La troisième édition du Prix OMPI de la photographie pour les jeunes autochtones, lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, invitait les jeunes photographes autochtones à soumettre leurs contributions sur le thème : *"Les voies de la guérison et du bien-être des peuples autochtones : honorer la sagesse et le savoir de nos ancêtres"*. Parmi les 330 contributions, un jury de photographes autochtones a sélectionné 15 finalistes et **trois gagnants** de Colombie, du Ghana et du Guatemala. Les lauréats ont assisté à une cérémonie de remise des prix à l'OMPI et ont bénéficié d'une formation sur le droit d'auteur et la photographie. Le Prix a renforcé la collaboration entre l'OMPI, l'OMS et l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies.



En mars, l'OMPI a inauguré une exposition virtuelle sur les savoirs traditionnels, intitulée – [Le monde des Yakuanoj](#) – qui propose un voyage immersif à 360° mettant en lumière les opportunités et les défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones, ainsi que les communautés locales, dans la protection de leurs savoirs traditionnels et de leurs expressions culturelles traditionnelles. Complétée par une installation physique au siège de l'OMPI, l'exposition a attiré plus de 50 000 visiteurs en ligne et 500 sur place à la fin de l'année.

Résultat escompté 2.3 – Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle

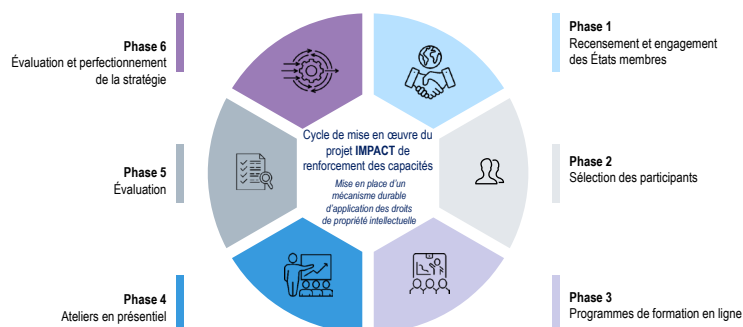
La seizième session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), qui s'est tenue du 31 janvier au 2 février 2024, a rassemblé un nombre record de plus de 270 participants représentant des États membres, des observateurs et des entités du secteur privé. Le Comité consultatif de l'OMPI sur l'application des droits (ACE) fait office de forum mondial pour le dialogue politique international sur l'application des droits de propriété intellectuelle et le renforcement du respect de ces droits.

Outre les points habituels de l'ordre du jour, la session a donné lieu à la présentation de trois études commandées par l'OMPI : [La localisation des atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans l'environnement en ligne: du Web 2.0 au Web 3.0 et au métavers](#); [Pratiques adoptées par les plateformes de commerce en ligne pour lutter contre le commerce de produits de contrefaçon](#); et [Aspects techniques, juridiques et judiciaires de la retransmission illégale d'émissions en direct au moyen de la diffusion en continu sur Internet](#). Les résultats de deux enquêtes : "Pratiques en vigueur dans le domaine de l'enregistrement douanier" et "Poursuites en cas de délits en matière de propriété intellectuelle" dans les États membres de l'OMPI, ont également été dévoilés.

En juillet 2024, l'OMPI a lancé la campagne vidéo "[Jouez le jeu. Respectez le droit d'auteur!](#)" afin de sensibiliser le public à l'importance d'accéder aux événements sportifs par des moyens légaux et aux préjudices liés aux sites Web de streaming illégaux. Dirigée par un jeune expert de l'OMPI, la campagne comprenait une vidéo de 90 secondes en six langues, largement diffusée sur le site Web de l'OMPI, les médias sociaux et les plateformes de publicité numérique. Une adaptation de 20 secondes a ciblé les médias sociaux et les moteurs de recherche, générant plus de 60 millions de vues et 171 500 visites sur la page d'accueil de la campagne.



Afin de renforcer la formation à l'application des droits de propriété intellectuelle à la demande des États membres, l'OMPI a accéléré la mise en œuvre du projet IMPACT de renforcement des capacités, en mettant en place un programme de formation ciblé et durable à l'intention des fonctionnaires chargés de l'application des lois dans six pays : Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Kazakhstan, Philippines, République dominicaine et République-Unie de Tanzanie. L'approche en six phases permet d'adapter la formation aux besoins spécifiques et aux objectifs de développement de chaque pays. En 2024, l'Arabie saoudite est devenue le premier pays à mener à bien ce projet (voir WIPO/ACE/17/18).



Résultat escompté 2.4 – Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle



Nous avons poursuivi notre soutien sans faille aux pays les moins avancés (PMA) dans le cadre du programme de résultats concrets de l'OMPI relevant du [Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031](#). En 2024, plus de 150 initiatives ciblées ont permis aux innovateurs, créateurs, universités et instituts de recherche des PMA, aux femmes, aux jeunes, aux PME et aux communautés locales de mettre la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement. Dans le même temps, l'OMPI a accéléré ses efforts pour aider les PMA à sortir en douceur de la catégorie des PMA, en leur fournissant des ensembles de mesures d'appui à la transition pour les aider à mettre en place des écosystèmes nationaux de propriété intellectuelle et d'innovation au service de la croissance et du développement. Des progrès significatifs ont été réalisés en Angola, en République démocratique populaire lao et à São Tomé et Príncipe, qui devraient tous achever leurs programmes de reclassement en 2025.



Lors du Forum de la jeunesse de l'ECOSOC en avril 2024, l'OMPI a facilité des discussions de haut niveau sur le rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et le développement économique menés par les jeunes, réunissant des jeunes dirigeants et des ministres de la jeunesse de Colombie, du Nigéria, d'Ouganda et de Sierra Leone. En septembre 2024, l'OMPI a soutenu les jeunes créateurs et innovateurs lors du Sommet de l'avenir, en leur offrant une plateforme mondiale pour présenter le pouvoir de transformation de la propriété intellectuelle.



La Plateforme trilatérale d'assistance technique sur la COVID-19, une initiative conjointe de l'OMS, de l'OMPI et de l'OMC, a été élargie en 2024 au-delà de la COVID-19 afin d'aider les membres et les candidats à l'adhésion à l'OMC à répondre aux besoins de renforcement des capacités à l'intersection de la santé publique, de la propriété intellectuelle et du commerce. La plateforme constitue désormais une ressource centralisée qui relie les parties prenantes à l'ensemble des compétences de l'OMS, de l'OMPI et de l'OMC.

Dans le prolongement de cette collaboration trilatérale, le cinquième webinar technique trilatéral – *L'interaction entre la propriété intellectuelle et la concurrence à l'appui de l'innovation et de l'accès aux technologies de la santé* – a réuni 200 participants et experts du monde entier pour examiner les moyens par lesquels diverses options politiques et divers acteurs institutionnels peuvent contribuer à une activité innovante et à une compétitivité soutenues dans le secteur pharmaceutique, ainsi que le rôle que peuvent jouer des organisations internationales telles que l'OMS, l'OMC et l'OMPI, ainsi que les autorités nationales de régulation. En outre, le onzième symposium technique conjoint – *Renforcement des capacités de fabrication face à la charge que représentent les maladies non transmissibles* – a examiné les stratégies de renforcement des capacités de fabrication diversifiées pour faire face à la charge mondiale des maladies non transmissibles (MNT), en mettant l'accent sur les pays en développement.

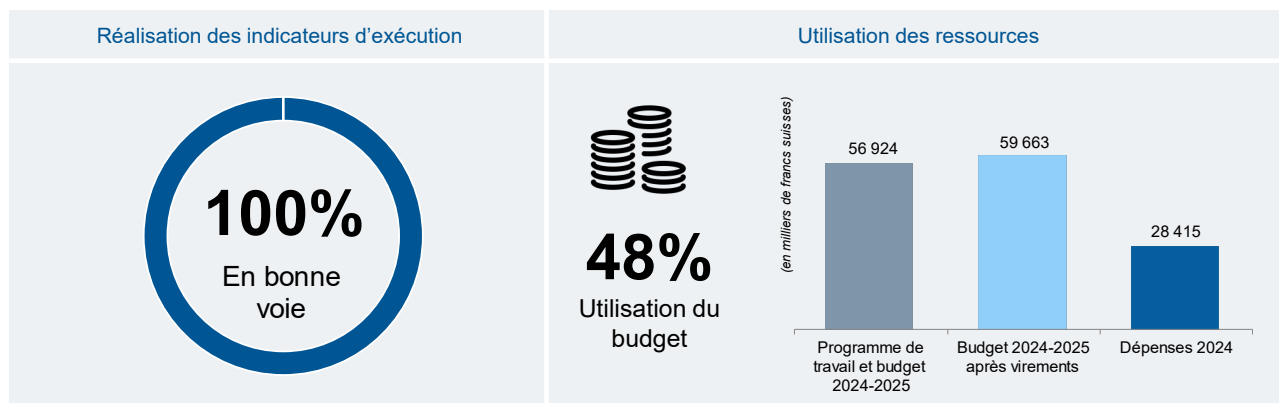
Nous avons approfondi notre engagement auprès des organisations de l'ONU et des OIG, en renforçant notre rôle en tant que principal organe international en matière de propriété intellectuelle par le biais d'activités conjointes, notamment :

- Une initiative de mentorat de l'OMPI et une masterclass au sommet SheTrades de l'ITC et de l'OMC
- Un événement conjoint ITC-OMPI sur les expressions culturelles traditionnelles et la mode autochtone
- Une exposition au Forum public de l'OMC, marquant la première participation de l'OMPI à cet événement
- La session du Laboratoire de solutions conjointes OMC-OMPI, axée sur l'autonomisation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des femmes grâce à la propriété intellectuelle
- Le lancement de la troisième édition du Livre sur les technologies vertes en partenariat avec la CCNUCC lors de la COP29
- Un Forum à participation non limitée sur les femmes dans le domaine des jeux et des applications en marge de la dix-neuvième réunion annuelle du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) à Riyad.



L'OMPI a également renforcé sa coopération avec les ONG et les partenaires de l'industrie, en élargissant la portée de son action auprès des communautés mal desservies grâce à l'organisation de manifestations conjointes et à un engagement accru. Le dialogue entre l'OMPI et les ONG, qui s'est tenu pendant les assemblées de l'OMPI, a rassemblé 50 ONG, favorisant la collaboration et l'engagement direct avec les principales associations industrielles en visite à l'OMPI.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, AFM

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
2.1. Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle				
Progrès accomplis dans la mise en œuvre des travaux convenus selon l'ordre du jour du comité	Résumé par la présidence de l'SCP/35 des points importants de l'ordre du jour à examiner par le comité	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCP	Le SCP a mis en œuvre l'intégralité de son programme de travail conformément à l'ordre du jour arrêté pour sa trente-sixième session ⁸	●
	Le SCT a mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions.	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCT	Le SCT a mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour arrêté pour sa quarante-septième session ⁹ (c'est-à-dire poursuite des travaux sur la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale; protection des marques nationales dans les États membres; protection des dessins et modèles GUI; indications géographiques et droits antérieurs – motifs de refus); adoption du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles (RDLT) par la Conférence diplomatique chargée de conclure et d'adopter un traité sur le droit des dessins et modèles ¹⁰	●
	Les résumés présentés par les présidents des quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du SCCR font état de progrès dans l'examen des points de l'ordre du jour convenus par le comité	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCCR	Le résumé présenté par le président de la quarante-cinquième session du SCCR fait état de progrès dans l'examen des points de l'ordre du jour convenus par le comité ¹¹	●

⁸ Résumé présenté par le président : [SCP/36/12](#)

⁹ Résumé présenté par le président : [SCT/47/3](#)

¹⁰ Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, règlement d'application du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles et résolution de la conférence diplomatique complémentaire au Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles et à son règlement d'application [DLT/DC/26](#) et [DLT/DC/26 CORR.](#)

¹¹ Résumé présenté par le président : [SCCR/45/SUMMARY BY THE CHAIR.](#)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Mise en œuvre de l'ordre du jour convenu de l'IGC pour l'exercice biennal 2024-2025	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'IGC	Conformément à son mandat pour 2024-2025, l'IGC s'est réuni 2 fois en 2024. Conformément à une décision de l'assemblée générale de 2022, une conférence diplomatique sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés a eu lieu en 2024, précédée de travaux préparatoires. Les États membres de l'OMPI ont adopté un traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés lors de la conférence diplomatique ¹² .	●
Nombre de normes de l'OMPI nouvelles ou révisées	5 normes révisées (2023)	2 normes révisées ou nouvelles (par an)	1 nouvelle norme adoptée et 8 révisions de normes	●
Nombre de révisions ou de modifications des classifications internationales	Classification de Nice : 669 modifications (2022-2023)	Conserver le niveau de référence	317 erreurs concernant des modifications	●
	Modifications de la CIB : 5 576 modifications (2022-2023)	Conserver le niveau de référence	3 592 modifications	●
Pourcentage de notifications concernant les traités traitées rapidement par le Bureau du conseiller juridique	95% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de 3 jours	95% de ces notifications sont traitées dans un délai de 3 jours	95% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de 3 jours	●
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Participation au Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe	Participation de parties prenantes en 2023 (dont des pays en développement et PMA) - Dialogue 7 : 125 États membres (87) - Dialogue 8 : 134 États membres (95)	Participation de représentants gouvernementaux, d'entreprises, de professionnels de la propriété intellectuelle et d'autres parties prenantes provenant d'au moins 110 États membres.	Participation des parties prenantes en 2024 (dont des pays en développement et PMA) - Dialogue 9 : 135 États membres (95) - Dialogue 10 : 131 États membres (93)	●
Degré de satisfaction des participants aux activités organisées pour favoriser une meilleure compréhension de l'interface entre la propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence	95%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	93% sur la base de 24 réponses	●
Degré de satisfaction des délégués participant aux assemblées générales et autres réunions	93%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	96%	●
2.3. Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle				
Progrès dans la mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du comité	Mise en œuvre du programme de travail de l'ACE convenu lors de sa onzième session et confirmé lors de sa quinzième session	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'ACE	À la seizième session de l'ACE, les États membres sont convenus de poursuivre l'examen des 4 thèmes de fond (paragraphe 33 du document WIPO/ACE/16/19)	●
2.4. Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle				
Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs relevant de l'OMPI pour la mise en œuvre du nouveau Programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA 2021-2030	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets et des activités pour l'ensemble des 8 domaines prioritaires relevant des domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA	Progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs relevant de l'OMPI	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets et des activités pour l'ensemble des 8 domaines prioritaires relevant des domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA	●

¹² Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés [GRATK/DC/7](#)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'initiatives de l'OMPI menées en partenariat avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales	23 initiatives	25 initiatives ayant un impact régional ou mondial	16 initiatives	●
Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement	Les représentants de 305 ONG accréditées de manière permanente ont assisté à 20 événements de l'OMPI (2023)	Les représentants de 329 ONG accréditées de manière permanente assistent à 20 événements de l'OMPI (fin 2025)	Les représentants de 319 ONG accréditées de manière permanente ont assisté à 19 événements de l'OMPI (fin 2024)	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Un engagement moindre des partenaires externes, notamment le secteur privé et la société civile, entraîne une baisse de la pertinence, de la crédibilité et de la résilience des plateformes et des initiatives du secteur.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'année	Les activités de sensibilisation et de mobilisation du secteur à l'intention des principales parties prenantes ont permis de maintenir la pertinence, la crédibilité et la résilience des plateformes et initiatives du secteur. L'adoption en mai du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés a suscité un vif intérêt et une grande attention au niveau international pour les activités du secteur et a contribué à renforcer la crédibilité de celui-ci à l'échelle mondiale.	GCP	↗

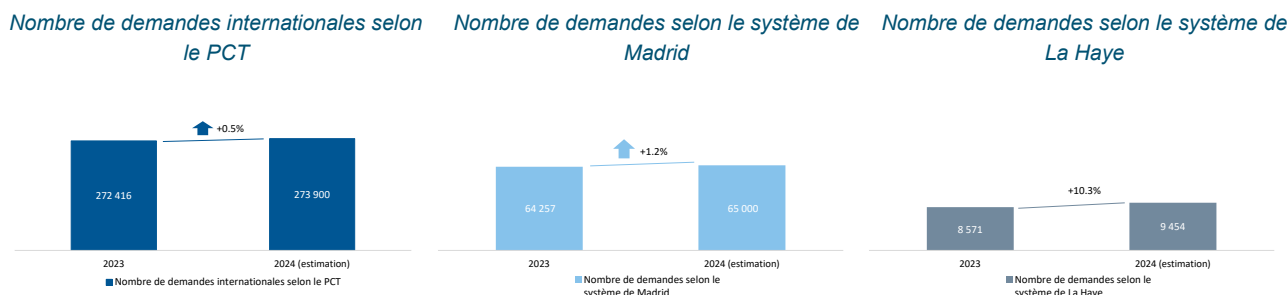
Pilier stratégique n° 3

Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier

Résultat escompté 3.1 – Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

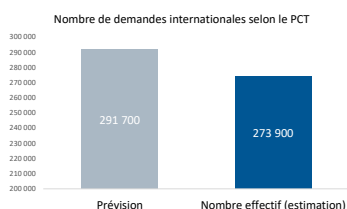
La demande de services relevant des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI a continué de croître en 2024, malgré des conditions difficiles et une croissance économique atone dans de nombreuses régions.

- Les dépôts internationaux de brevets selon le PCT ont enregistré une légère augmentation par rapport à l'année précédente, pour atteindre environ 273 900 demandes internationales, soit une hausse de 0,5% par rapport à 2023.
- Les demandes d'enregistrement de marques au titre du système de Madrid ont augmenté de 1,2%, pour atteindre un total de 65 000 demandes en 2024.
- La protection des dessins et modèles dans le cadre du système de La Haye a connu une nouvelle année faste, avec une augmentation de 10,3% des demandes par rapport à l'année précédente, pour un total de 9 454 dépôts couvrant plus de 27 000 dessins et modèles.



En dépit d'une conjoncture économique mondiale difficile, les dépôts internationaux de demandes de propriété intellectuelle effectués par l'OMPI en 2024 ont fait preuve de résilience, même si les chiffres globaux n'ont pas atteint les objectifs fixés dans le programme de travail et budget 2024-2025. Le ralentissement a reflété des conditions économiques plus larges, notamment les fortes hausses des taux d'intérêt et les changements structurels découlant de la pandémie.

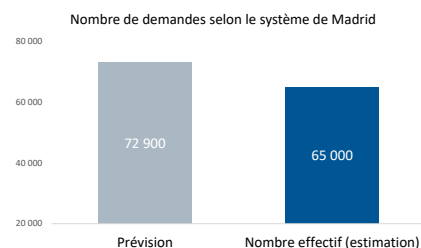
Les demandes internationales selon le PCT ont atteint 94% de l'objectif, la plupart des principaux pays d'origine des dépôts ayant enregistré des chiffres inférieurs aux prévisions, à l'exception de la République de Corée. Les cinq premiers pays d'origine ont été la Chine, suivie des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la République de Corée et de l'Allemagne.



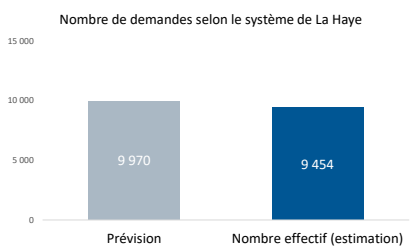
Le 28 novembre 2024, au cours de sa quarante-septième année d'activité, le PCT a publié la 5 millionième demande selon le PCT, marquant ainsi une étape historique pour le traité du PCT et l'OMPI.

L'Uruguay a déposé son instrument d'adhésion au PCT, portant ainsi à 158 le nombre total de Parties contractantes au PCT à la fin 2024.

Les demandes au titre du système de Madrid ont atteint 89% de l'objectif fixé, ce qui reflète des performances variables selon les origines clés – certaines ayant connu des ralentissements, tandis que d'autres ont rebondi. Les cinq principaux pays d'origine étaient les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Chine, la France et le Royaume-Uni.



Le Qatar a déposé son instrument d'adhésion au Protocole de Madrid, portant ainsi à 115 le nombre total de membres du système de Madrid, qui couvre 131 pays à la fin de 2024.



Les demandes au titre du système de La Haye ont atteint 95% de l'objectif, la plupart des principaux pays d'origine enregistrant une forte croissance, à l'exception de l'Allemagne et de la Suisse. Les cinq principaux pays d'origine étaient la Chine, les États-Unis d'Amérique, la République de Corée, l'Allemagne et la France.

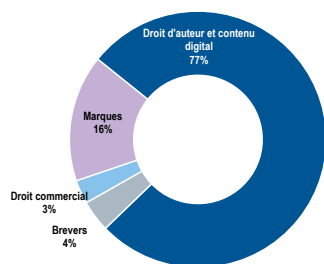
Saint-Kitts-et-Nevis et l'Ouzbékistan ont déposé leurs instruments d'adhésion à l'Acte de Genève du système de La Haye, portant le nombre de membres à 75 Parties contractantes couvrant 98 juridictions à la fin 2024.

L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques a vu le dépôt de quatre instruments d'adhésion en 2024 – Djibouti, le Monténégro, la République de Moldova et la Slovaquie – ce qui porte le nombre total de membres à 25 Parties contractantes couvrant jusqu'à 60 pays. Une augmentation de 130% des transactions a porté le total à 1 024 cas traités, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2023.

Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a traité 858 litiges liés à la propriété intellectuelle, à l'innovation et à la technologie en 2024, soit une augmentation de 25% par rapport à 2023. La croissance des demandes de médiation a été particulièrement forte pour les litiges relatifs au droit d'auteur, grâce à la collaboration avec les offices nationaux du droit d'auteur. Les tribunaux chinois ont également été saisis d'un nombre croissant de litiges en matière de propriété intellectuelle. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a élargi ses partenariats en signant des accords avec 17 autorités, tribunaux et associations de propriété intellectuelle supplémentaires des États membres, afin de promouvoir et d'intégrer les options de règlement extrajudiciaire des litiges, ce qui porte le nombre total de collaborations à 127. Un soutien politique a également été apporté à 31 parties prenantes.

Nos services de résolution des litiges relatifs aux noms de domaine ont continué à contribuer à réduire les menaces qui pèsent sur le commerce en ligne légitime pour les propriétaires de marques et les consommateurs. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a administré 6 168 dossiers de noms de domaine en 2024, ce qui en fait la deuxième année la plus chargée en 25 ans d'histoire du service. Le nombre cumulé de cas s'élève à près de 74 000, couvrant plus de 133 000 noms de domaine. Les services de règlement des litiges pour les domaines de premier niveau de code de pays (ccTLD) ont continué à se développer, avec l'ajout de .AD (Andorre), .CV (Cabo Verde), .LV (Lettonie), et .RW (Rwanda), ce qui porte à 87 le nombre total de ccTLD couverts. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a également apporté un soutien stratégique à 30 autorités chargées des ccTLD, renforçant ainsi le cadre mondial de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine.

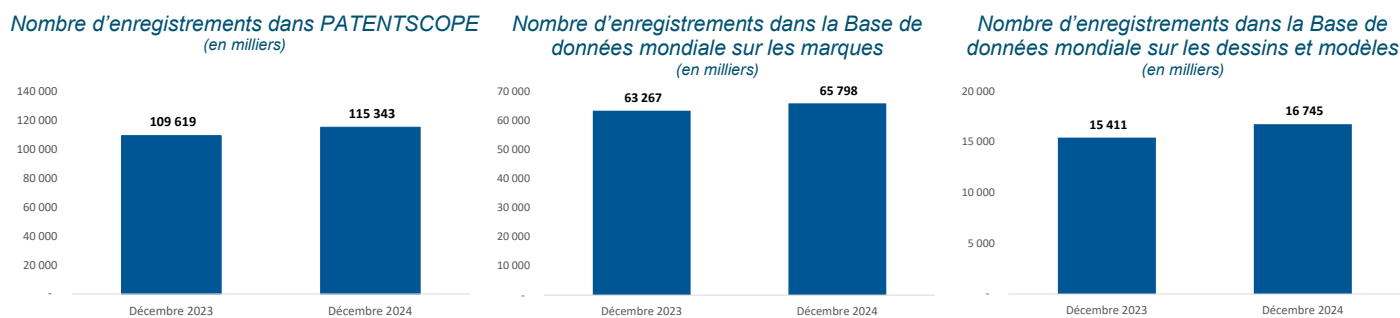
Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre en 2024



Programme ccTLD de l'OMPI, fin 2024



Les bases de données mondiales de la WIPO sur la propriété intellectuelle ont continué de s'étoffer, avec une augmentation du nombre d'enregistrements et une couverture géographique plus large. PATENTSCOPE a ajouté les collections nationales de brevets de trois nouveaux pays en 2024, parallèlement à l'introduction des listages de séquences dans le nouveau format ST26 pour les demandes selon le PCT, améliorant ainsi l'accessibilité et la traduction des données. La base de données mondiale des marques (GBD) s'est enrichie de sept collections supplémentaires, tandis que des efforts ont été entrepris pour migrer la base de données mondiale des dessins et modèles (GDD) vers le nuage, afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et l'efficacité des recherches.



WIPO Lex a fait des progrès significatifs dans l'amélioration de l'expérience des utilisateurs de sa base de données et dans l'élargissement de ses offres en 2024, sous l'impulsion d'un engagement et d'une collaboration accrues dans sa collection de jugements. WIPO Lex-Judgments a connu une croissance de 31%, avec l'ajout de 11 nouvelles juridictions et de 406 nouveaux jugements, ce qui porte le total à 46 juridictions et environ 1 700 jugements à la fin de l'année. En juillet 2024, WIPO Lex renforcera encore son rôle de ressource mondiale en matière de propriété intellectuelle avec le lancement de la collection de jurisprudence sur les brevets essentiels à l'application d'une norme. Cette nouvelle collection centralise les informations et les tendances mondiales en matière de brevets essentiels à l'application d'une norme, ce qui accroît la transparence et permet aux utilisateurs de mieux comprendre les questions clés. Il a débuté avec 108 jugements provenant de 9 juridictions, établissant un point de référence précieux pour les parties prenantes qui naviguent dans le paysage évolutif des brevets essentiels à l'application d'une norme.



Résultat escompté 3.2 – Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

L'équipe spéciale sur la croissance future, lancée en 2024, a favorisé l'acquisition de clients et l'augmentation des dépôts pour les principaux services de propriété intellectuelle de l'OMPI grâce à des stratégies de croissance durables et évolutives. En identifiant les lacunes et les synergies dans les services de propriété intellectuelle, l'équipe spéciale sur la croissance future a mis en œuvre une stratégie intersectorielle fondée sur des données qui s'adresse directement aux clients sous-utilisateurs tout en s'appuyant sur le marketing et les partenariats locaux pour élargir la portée de l'action. Cette approche intégrée renforce notre engagement à fournir une expérience homogène et centrée sur le client dans tous les services.



En nous appuyant sur les fondations posées en 2023, nous avons accéléré notre programme de transformation de l'expérience client, en nous concentrant sur la mise en œuvre d'un système de gestion de la relation client (CRM) de premier ordre afin de fournir un soutien plus personnalisé et plus efficace. Cette initiative renforce notre vision qui consiste à donner aux entreprises et aux innovateurs les moyens d'agir grâce à des solutions proactives et adaptées en matière de propriété intellectuelle. En outre, nous avons jeté les bases d'une promesse de service à la clientèle, renforçant notre engagement en faveur de services de haute qualité,

réactifs et accessibles.

Nous avons poursuivi la transformation du personnel chargé des opérations PCT, en passant d'un modèle axé sur les demandes à un service centré sur les demandeurs et les clients. Le rôle du personnel a évolué, passant de vérificateurs de formalités à fournisseurs de connaissances, améliorant le soutien aux utilisateurs tout en augmentant la productivité et l'efficacité. Ce modèle de premier ordre a permis de maintenir des services PCT de haute qualité tout en apportant des améliorations rentables. Une étape importante a été franchie avec l'extension de l'arrangement pilote de rendu XML, qui rationalise le processus de publication des demandes internationales selon le PCT.

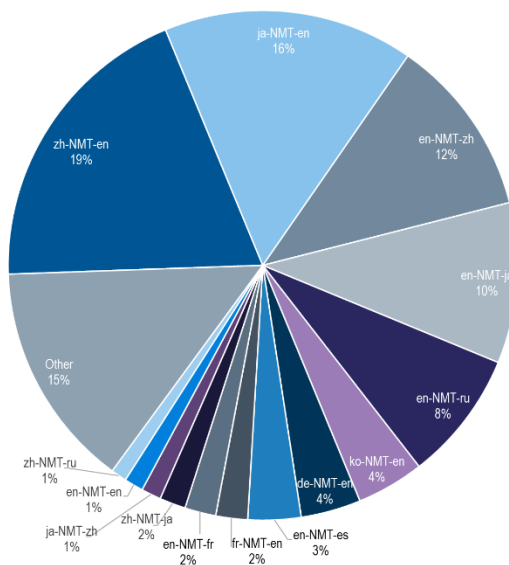
Les services de traduction du PCT ont atteint une efficacité remarquable, permettant d'économiser 4,7 millions de francs suisses par rapport au budget 2024. Ces économies sont dues à la post-édition avancée des traductions automatiques, qui couvre 52% des mots traduits (108,5 millions sur 209 millions), soit une augmentation de 2% par rapport à 2023. Des flux de travail améliorés pour le contrôle de la qualité ont été mis en place à l'aide de la plateforme ContentQuo, et WIPO Pearl a continué à se développer, dépassant les 260 000 termes multilingues.

Les opérations du système de Madrid ont été transformées pour améliorer l'engagement des clients, avec la création d'une équipe dédiée aux grands comptes pour fournir un soutien spécialisé. Ces améliorations structurelles, conformes à la vision de l'équipe spéciale sur la croissance future, garantissent que les services de l'OMPI restent souples, efficaces et prêts pour l'avenir.

L'OMPI a également accompli des progrès significatifs dans la modernisation de son infrastructure informatique. Le projet de nouvelle plateforme informatique du système de Madrid a progressé avec la finalisation des formulaires électroniques, le développement de l'API et l'extension du portail eMadrid. Dans le système de Lisbonne, le nouveau système informatique "eLisbon" a été mis en production avec succès, ce qui a permis d'accroître l'efficacité du traitement des opérations.

L'intelligence artificielle (IA) a continué d'apporter des améliorations opérationnelles par l'intermédiaire du centre d'applications technologiques avancées (ATAC). L'outil Speech-to-Text (S2T) de l'OMPI a enregistré les transcriptions intégrales de toutes les réunions officielles de l'OMPI en sept langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe), garantissant ainsi une assistance multilingue complète. Le widget WIPO Translate, largement utilisé dans PATENTSCOPE, a enregistré en moyenne 240 000 traductions par jour, avec l'ajout du tchèque, du néerlandais, du slovaque et du serbe. La demande a particulièrement augmenté pour les traductions du chinois vers l'anglais et du japonais vers l'anglais. Le widget WIPO Translate a été intégré au site Web de l'OMPI, permettant des traductions instantanées sur un nombre croissant de pages, conformément à la feuille de route de la politique linguistique révisée¹³.

Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE 2024



Résultat escompté 3.3 – Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

WIPO GREEN – Le marché des technologies durables – a poursuivi son expansion en 2024, accueillant quatre nouveaux partenaires et portant son réseau à 157, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Afin de mieux faire connaître la base de données WIPO GREEN aux parties prenantes et d'encourager les experts en technologies climatiques à contribuer et à partager leurs innovations, un portail stratégique des partenaires a été lancé avec le Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN), l'organe de mise en œuvre du mécanisme technologique de la CCNUCC. Cette collaboration renforce le rôle de WIPO GREEN en tant que plateforme mondiale pour les solutions technologiques durables. L'accessibilité a également été améliorée grâce à l'intégration d'un widget de traduction automatique, ce qui rend la base de données plus conviviale et plus accessible aux innovateurs du monde entier.

WIPO GREEN a accéléré son impact grâce à des projets de rapprochement et d'accélération, générant sept rapprochements technologiques réussis en 2024 – quatre en Chine et trois au Tadjikistan. Ces jumelages ont permis de relever des défis urgents dans les domaines de la gestion de l'eau, de la bio-ingénierie, de l'énergie propre et de l'éco-tourisme, démontrant ainsi l'efficacité de la plateforme à établir un lien entre les fournisseurs de technologies et les besoins du monde réel. Les projets d'accélération du programme WIPO GREEN en cours en Chine, en Inde et en Amérique latine ont continué de progresser, renforçant encore le rôle du programme WIPO GREEN dans la promotion de solutions pratiques et évolutives en matière de climat.

WIPO GREEN a collaboré avec Arthur D. Little pour élaborer et publier un nouveau rapport : [Nous sommes condamnés, et maintenant? trouver la voie à suivre grâce aux technologies d'adaptation aux changements climatiques dans un avenir incertain](#). Ce rapport explore cinq scénarios potentiels d'adaptation aux changements climatiques sur la base d'un scénario "+3 °C d'ici 2100", fournissant aux entreprises des informations essentielles et des orientations stratégiques.

Offrir une "nouvelle vie" aux montagnes : une réussite au Tadjikistan

Le projet WIPO GREEN a soutenu Ruzi Nav, une destination d'écotourisme au Tadjikistan appartenant à Saydali Khusaynov, en installant des panneaux solaires et des systèmes de purification de l'eau. Ce projet a permis de fournir de l'eau propre et de réduire la dépendance à l'égard des sources d'énergie traditionnelles. La mise en œuvre de technologies vertes a permis de créer quatre nouveaux emplois à Ruzi Nav, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux femmes de la région. En outre, l'amélioration de l'expérience des visiteurs s'est traduite par une augmentation de la fréquentation touristique, ce qui a stimulé les recettes de l'établissement. En outre, le projet a suscité un nouvel intérêt pour les solutions "vertes", les habitants de la région ayant pu observer pour la première fois les applications pratiques des panneaux solaires et des technologies de purification de l'eau.

"La solution de technologie verte proposée par l'équipe de Moores Rowland Tadjikistan était peu conventionnelle, mais réaliste et tout à fait applicable dans le contexte de mon complexe", a déclaré Saydali.

(Photo : avec l'aimable autorisation : Qurbanali Mirov, resp...)



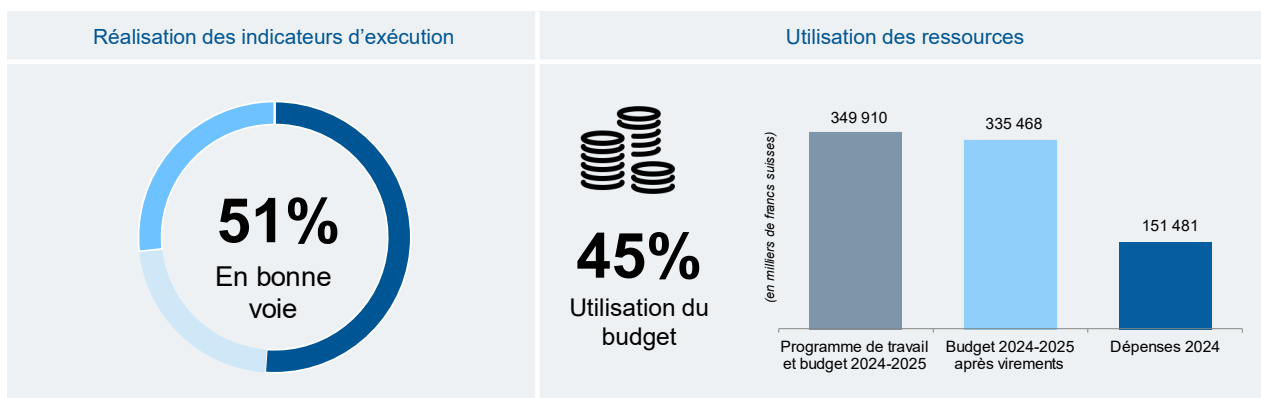
Nous avons pris des mesures importantes pour relever les défis de la santé mondiale en formant un partenariat stratégique avec le Regional Vaccine Manufacturing Collaborative (RVMC). Cette collaboration intègre la propriété intellectuelle dans le cadre stratégique et l'approche de partenariat du RVMC, renforçant ainsi les efforts visant à garantir que la propriété intellectuelle soit considérée comme une partie de la solution pour établir la fabrication régionale de vaccins afin de parvenir à l'équité en matière de vaccins et à la sécurité sanitaire mondiale.

Afin de mieux faire connaître les licences volontaires en tant qu'outil permettant d'élargir l'accès aux médicaments et aux technologies de la santé dans les pays en développement, l'OMPI s'est associée au Medicines Patent Pool (MPP), au Gouvernement du Canada, à l'IFPMA, à la Fondation Bill et Melinda Gates, au Fonds mondial et à l'Association japonaise de l'industrie pharmaceutique (JPMA) pour élaborer conjointement une étude : ["Voluntary Licensing: Right for Health, Smart for Business \(La concession de licences volontaires: une bonne solution pour la santé comme pour les affaires\)"](#). Elle a été lancée en mai 2024. À la fin de l'année, deux négociations de licences volontaires étaient en cours avec des sociétés pharmaceutiques.



Afin de promouvoir davantage la fabrication de technologies médicales au niveau régional et local, nous avons créé le Centre d'excellence pour la fabrication de produits médicaux protégés par des droits de propriété intellectuelle. Cette initiative jette les bases d'un soutien global en matière de propriété intellectuelle pour les programmes locaux de fabrication de produits médicaux, qu'ils soient nouveaux ou existants, en partenariat avec les gouvernements, les universités, les donateurs et les parties prenantes de l'industrie.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, IP, IE, GCP, RND, AFM

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Nombre total de membres	Système de Madrid (fin 2023) : 114 parties contractantes	Système de Madrid : 6 membres supplémentaires (3 par an)	Système de Madrid : 1 partie contractante supplémentaire (Qatar) (115 parties contractantes couvrant 131 pays au total).	▲
	Système de La Haye (fin 2023) : 73 parties contractantes à l'Acte de Genève (1999); 34 parties contractantes à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye : 5 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (1999); aucun membre supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye : 2 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (1999) (Ouzbékistan, Saint-Kitts-et-Nevis) (75 Parties contractantes couvrant 98 pays au total); aucune partie contractante supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960) (34 parties contractantes au total)	●
	Système de Lisbonne (fin 2023) : 21 parties contractantes à l'Acte de Genève (2015); 30 parties contractantes aux Actes (1958 et 1967) de l'Arrangement de Lisbonne	Système de Lisbonne : 6 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (2015); aucun membre supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967)	Système de Lisbonne : 4 nouvelles parties contractantes à l'Acte de Genève (Djibouti, Monténégro, République de Moldova et Slovaquie) (25 CP couvrant jusqu'à 60 pays au total); Aucune partie contractante supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967) (30 parties contractantes au total)	●
Nombre de dépôts	Demandes selon le système de Madrid : 64 257 (final)	2024 : 72 900 2025 : 75 000	2024 : 65 000 (préliminaire)	▲
	Demandes selon le système de La Haye : 8 571 (final)	2024 : 9 970 2025 : 10 840	2024 : 9 454 (préliminaire)	●
	Demandes internationales selon le système de Lisbonne : 96	80 par an (160 demandes pour 2024-2025)	2024 : 23	▲
Renouvellements	Système de Madrid : 39 546 (final)	2024 : 38 400 2025 : 40 400	2024 : 40 445 (préliminaire)	●
	Système de La Haye : 5 592 (final)	2024 : 5 570 2025 : 6 280	2024 : 5 949 (préliminaire)	●
Degré de satisfaction des offices concernant les activités	Activités de coopération : 98% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
mondiales de coopération et d'assistance de l'OMPI mises en œuvre par le Bureau international	Activités liées à l'examen des demandes de brevet : 98% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
Nombre de visiteurs uniques des bases de données mondiales - PATENTSCOPE - Base de données mondiale sur les marques (GBD) - Base de données mondiale sur les dessins et modèles (GDD)	PATENTSCOPE : 8 777 349	20% d'augmentation (exercice biennal).	PATENTSCOPE : 8 043 876	●
	Base de données mondiale sur les marques : 6 796 192		Base de données mondiale sur les marques : 5 297 765	●
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 864 603 (2022-2023)		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 1 258 875	●
Taux de satisfaction des utilisateurs à l'égard des bases de données mondiales de l'OMPI	PATENTSCOPE : 81%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	PATENTSCOPE : 91%	●
	Base de données mondiale sur les marques : 71%		Base de données mondiale sur les marques : 80%	●
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 71%		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 82%	●
Degré d'utilisation des services de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de règlement des litiges relatifs à des noms de domaine de l'OMPI	2 885 litiges et bons offices	800 litiges et bons offices supplémentaires	858 litiges et bons offices supplémentaires ¹⁴ (3 743 cumulés fin 2024)	●
	59 436 litiges relatifs aux gTLD	9 000 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD	5 360 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD (64 796 au total à fin 2024)	●
	8 189 litiges relatifs aux ccTLD	900 litiges supplémentaires relatifs aux ccTLD uniquement	808 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (8 997 au total à fin 2024)	●
Nombre de consultations du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle.	195 111	20% d'augmentation (exercice biennal).	72 535 (en 2024)	▲
Nombre de consultations de WIPO Lex.	1 897 444	20% d'augmentation (exercice biennal).	1 582 417	●
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Indice de satisfaction des clients (ISC)	85% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	L'évaluation est effectuée tous les deux ans	◆
Degré de satisfaction des utilisateurs du système mondial de propriété intellectuelle de l'OMPI concernant les services du Bureau international	PCT : 87% ¹⁵ (enquête menée en 2022-2023)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
	Système de Madrid : 80% ¹⁶ (enquête menée en 2022-2023)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
	Système de La Haye : 82% ¹⁷ (enquête menée en 2022-2023)		Enquête menée sur une base biennale	◆
Coût unitaire (PCT, Madrid et La Haye)	Demande selon le PCT : 555 francs suisses ¹⁸	Demande selon le PCT : 565 francs suisses	Demande selon le PCT : 544 francs suisses	◆
	Système de Madrid – nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 598 francs suisses ¹⁸	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 576 francs suisses	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 619 francs suisses	◆
	Système de La Haye : nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 451 francs suisses ¹⁸	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 390 francs suisses	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 457 francs suisses	◆

¹⁴ Y compris les affaires soumises à la médiation, à l'arbitrage, à l'arbitrage accéléré, à la procédure d'expertise et aux bons offices de l'OMPI, ainsi qu'à des systèmes de coadministration avec les offices nationaux de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur et les tribunaux.

¹⁵ Intervalle de confiance : +/-2

¹⁶ Intervalle de confiance : +/-3

¹⁷ Intervalle de confiance : +/-5,1

¹⁸ 2022-2023

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.3. Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux				
Nombre de mises en relation de demandeurs et de fournisseurs de technologies vertes réalisées par l'intermédiaire de la plateforme WIPO GREEN et de projets d'accélération	34 (au total fin 2023)	25 supplémentaires au cours de l'exercice biennal	7 correspondances (41 au total à fin 2024)	▲
Nombre de pays aidés à accéder à l'information en matière de brevets relatifs à des technologies vertes disponibles dans le domaine public en s'appuyant sur la base de données WIPO GREEN	Des visiteurs uniques de 82 pays ont accédé à l'information en matière de brevets dans la base de données WIPO GREEN (dont 59 provenant de pays en développement et de PMA) (2022-2023)	Visiteurs uniques originaires d'au moins 85 pays	Des visiteurs uniques de 75 pays ont accédé à l'information en matière de brevets dans la base de données WIPO GREEN (dont 53 provenant de pays en développement et de PMA)	●
Nombre de transferts de technologie ou de licences d'accès soutenus par les initiatives de l'OMPI en matière de santé mondiale, pour lesquels l'OMPI a facilité le volet "propriété intellectuelle".	Aucun	4	Nul à fin 2024	▲
Nombre de visiteurs uniques des publications, outils et plateformes d'appui à l'innovation et de transfert de technologie, y compris nombre de visiteurs ayant effectué un téléchargement	885 953	20% d'augmentation (exercice biennal).	568 901	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Diminution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT, en termes absolus ou par rapport aux demandes déposées en vertu de la Convention de Paris.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation visant à améliorer et à commercialiser de manière cohérente les services PCT auprès des utilisateurs actuels et potentiels grâce à des contacts réguliers avec les clients et à diverses actions de marketing/sensibilisation s'est poursuivi en 2024. Les dépôts selon le PCT ont légèrement augmenté en 2024 par rapport à 2023.	PT	→
Les systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne risquent de ne pas pouvoir développer pleinement leur potentiel pendant l'exercice biennal en termes de couverture géographique, d'utilisation par des déposants potentiels et de services fournis par le Bureau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'action visant à poursuivre la numérisation et l'automatisation des processus, ainsi que les activités de promotion et de marketing ciblées, se sont avérées efficaces. L'engagement régulier des parties prenantes et les mécanismes de retour d'information des clients ont permis d'améliorer la qualité des services et de répondre aux besoins des utilisateurs. Après deux années de croissance négative, les dépôts selon le système de Madrid ont légèrement augmenté. Le système de Lisbonne a connu une augmentation significative de sa couverture géographique et du nombre d'opérations.	BD	→
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Baisse de la qualité des résultats des travaux au niveau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Les plans d'atténuation ont permis de renforcer les procédures de contrôle de la qualité et d'améliorer les processus d'examen des formalités et la qualité des traductions au Bureau international. L'assurance qualité des offices exerçant des fonctions dans le cadre du PCT, en particulier ceux qui agissent en tant qu'autorités internationales, a été efficace. Le PCT a pleinement atteint ses objectifs de performance en matière de qualité et les autorités internationales ont continué à démontrer l'efficacité de leurs systèmes de gestion de la qualité pour leurs produits.	PT	→

3.3. Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

<p>L'adoption précoce des technologies de pointe entraîne des opportunités et des risques intrinsèques en termes d'identification des utilisations les plus intéressantes, d'intégration dans les mécanismes de gouvernance existants et de compréhension précise de la volonté humaine d'adopter les changements technologiques.</p>	<p>Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.</p>	<p>La stratégie de réponse consistant à donner la priorité aux cas d'utilisation présentant un retour sur investissement élevé, à engager des ressources limitées lors de l'adoption d'une nouvelle technologie de pointe et à évaluer rapidement afin de pouvoir faire face à un échec rapide, s'est révélée efficace.</p>	<p>IP</p>	<p>→</p>
---	---	---	-----------	----------

Pilier stratégique n° 4

Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

Principales réalisations

RE 4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement



Tirer parti des synergies entre les régions pour renforcer l'impact du programme

En 2024, nous avons renforcé la mise en œuvre de notre programme de travail en maximisant le rôle de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur de la croissance économique et du développement. Le modèle fondé sur des projets, qui garantit des résultats concrets sur le terrain dans les États membres de l'OMPI, a été étendu, et nous avons continué à mettre au point de nouvelles méthodes et de nouveaux outils afin de mettre en œuvre des solutions durables, à fort impact et conformes aux priorités en matière de développement.

Nous avons créé le Département de la coopération pour le développement afin d'améliorer la coordination interne et d'optimiser l'orientation stratégique et la gestion des ressources des programmes d'aide au développement. Le Département de la coopération pour le développement exploite activement les synergies interrégionales pour rationaliser l'assistance technique et les initiatives de renforcement des capacités afin d'en accroître l'impact. L'intégration des activités de développement du droit d'auteur dans le Secteur du développement régional et national (RNDS en anglais) crée une approche globale de la propriété intellectuelle et offre un guichet unique pour la coopération au développement avec les États membres.

À la fin 2024, environ 60 projets nationaux, régionaux et sous-régionaux auront atteint leurs objectifs ou franchi des étapes importantes. Grâce à ces initiatives, l'OMPI a étendu la portée de la propriété intellectuelle à diverses parties prenantes, notamment les femmes, les jeunes, les PME, les personnes handicapées, les entrepreneurs migrants et les communautés rurales. Des exemples de réussite comme le parcours de Yafonia Hutabarat et de Ked-Liphi démontrent l'impact tangible et transformateur de ces projets dans les communautés du monde entier.

Une application de réalité augmentée aide les déficients visuels à s'orienter à l'intérieur des bâtiments en Indonésie

PetaNetra, une jeune entreprise fondée par Yafonia Hutabarat et deux de ses pairs – toutes de jeunes ingénieures en informatique – s'est donné pour objectif de changer la donne grâce à une application de navigation intérieure conçue pour aider les déficients visuels à devenir autonomes en toute sécurité. Dans le cadre du programme de mentorat de l'OMPI destiné aux femmes innovatrices et entrepreneuses indonésiennes, Yafonia a été encadrée par des experts de l'OMPI afin de se préparer au Sommet SheTrades et au Défi de l'innovation de l'ITC à Abu Dhabi. En concurrence avec plus de 180 innovateurs du monde entier, elle a

remporté le premier prix en 2024. Le mentorat individuel sur l'image de marque, le marketing, la commercialisation de la propriété intellectuelle, la protection des droits d'auteur, et plus encore, l'a préparée et lui a permis d'obtenir cette prestigieuse récompense.



(Photo : PetaNetra)

Éclairer l'éducation au Botswana

Ked-Liphi Pty Ltd, une PME avant-gardiste du Botswana, fondée par Kedumetse Liphi, un entrepreneur de 32 ans, tire parti des technologies modernes pour développer des solutions innovantes adaptées au marché africain, en se positionnant comme un pôle d'innovation. Le projet de renforcement des capacités du Botswana en matière de propriété intellectuelle et de stratégies de marque pour certaines PME a joué un rôle crucial dans le parcours de Ked-Liphi, qui l'a aidée à obtenir des brevets pour ses innovations importantes : l'ADCM (Automatic Diagnostic Combo Machine) et le sac à dos solaire Chedza, commercialisé sous la marque "Chedza". Ce produit a reçu de nombreuses récompenses, dont le prestigieux Corp 28 Golden Seed Climate Change Award, et a été finaliste des Prix de l'OMPI 2024. Avec le soutien du projet, Ked-Liphi a étendu ses activités à l'ensemble de l'Afrique, pénétrant les marchés du Rwanda, de l'Ouganda et du Nigéria.



(PHOTO: LIPHI)

Nous avons lancé des projets stratégiques dans toutes les régions afin de renforcer l'accessibilité de la propriété intellectuelle et de ses avantages pour les femmes et d'autres groupes de parties prenantes traditionnellement mal desservis. Il s'agit notamment des projets suivants :

- Projet sur la gestion de la propriété intellectuelle pour les femmes qui font carrière dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) en Amérique latine;

- Projet de mentorat et d'accompagnement des femmes dans l'agroalimentaire en Afrique : autonomisation des femmes dans les entreprises agroalimentaires;
- Projet destiné aux communautés locales spécialisées dans les textiles traditionnels sur l'utilisation pratique de la propriété intellectuelle, avec un accent particulier sur les femmes dans les régions d'Europe centrale et balte; et
- Projet visant à autonomiser les femmes des communautés locales dans la production de tally à Sohag, en Égypte.

La jeunesse est un autre groupe bénéficiaire clé, atteint grâce à la mise en œuvre réussie du projet sur la propriété intellectuelle pour les jeunes designers au Brésil et au Paraguay, qui a réuni un groupe de jeunes designers avec des producteurs de produits d'origine pour améliorer la commercialisation grâce à la création d'actifs de propriété intellectuelle, y compris des solutions d'emballage. Le succès du projet a incité d'autres pays à se joindre à cet effort en 2025 en utilisant une méthodologie de projet similaire.

Les communautés locales et les artisans ont également été responsabilisés grâce à des projets tels que :

- Projet sur la propriété intellectuelle pour les femmes Quilombola au Brésil, visant à promouvoir l'héritage culturel et les opportunités économiques;
- Projet visant à stimuler l'innovation artisanale au Maroc pour les artisans travaillant le bois de thuya;
- Projet destiné aux producteurs et aux entreprises du secteur des aliments sauvages en Australie;
- Projet destiné aux producteurs de vin arméniens; et
- Projet sur la propriété intellectuelle et le développement du tourisme dans le secteur de l'artisanat à Bali (Indonésie).

Les projets sur le terrain ont intégré la durabilité dans leur conception et leur mise en œuvre, tout en explorant des domaines d'activité et des partenariats plus larges. Les projets ont bénéficié à des personnes handicapées mentales au Mexique, comprenaient des initiatives sur la propriété intellectuelle pour les migrants au Costa Rica, en Équateur et au Pérou, et couvraient la propriété intellectuelle et le sport dans les Caraïbes.

Les recommandations et principes du Plan d'action pour le développement ont continué d'être intégrés dans l'ensemble des activités de l'OMPI. Le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a conclu avec succès ses trente-deuxième et trente-troisième sessions en approuvant sept nouveaux projets du Plan d'action pour le développement, tandis que les discussions sur 12 autres projets du Plan d'action pour le développement ont progressé.

Mus par les principes de la valeur ajoutée et de l'apprentissage par la pratique, nous avons entamé l'élaboration de cinq stratégies¹⁹ en 2024 en utilisant l'approche renouvelée pour la formulation des stratégies nationales de propriété intellectuelle. L'approche vise à avoir un impact positif sur le développement économique, la capacité d'innovation et de création et la vitalité des entreprises. Six autres stratégies²⁰ ont été finalisées pour adoption, ce qui porte le nombre total de stratégies finalisées pour adoption à 24²¹ à la fin de l'année.



Dans la perspective d'un monde où l'innovation et la créativité des femmes, où qu'elles se trouvent, sont soutenues par la propriété intellectuelle pour le bien de tous, l'OMPI a réalisé des progrès importants dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes et la propriété intellectuelle (IPGAP) en 2024 :

¹⁹ Afrique (2); Asie et Pacifique (1); Pays en transition (2)

²⁰ Pays arabes (3); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (1); Pays en transition (1)

²¹ Rectificatif : À la fin 2023, 18 stratégies au total avaient été finalisées dans 17 pays, et non dans 18 pays comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2022-2023.

- Nous avons lancé la base de données IPGAP, une ressource complète qui rassemble les politiques et initiatives mondiales visant à soutenir l'autonomisation économique des femmes par l'innovation, la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat. Cette base de données fournit des exemples concrets et des données pour aider les décideurs et les organisations à adapter leurs stratégies aux besoins nationaux, tout en offrant aux chercheurs des informations utiles pour promouvoir la participation des femmes dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.
- En novembre 2024, l'OMPI a accueilli la première réunion mondiale des experts de recherche IPGAP, qui a rassemblé 132 participants de 41 pays afin de partager leurs recherches sur la participation des femmes à la propriété intellectuelle et à l'innovation. L'événement a galvanisé le soutien en faveur d'une plateforme mondiale de discussion et de collaboration. Les experts ont partagé des méthodologies permettant d'identifier les femmes innovatrices et créatrices, tout en soulignant l'importance des stratégies basées sur les données pour améliorer l'accès des femmes aux systèmes de propriété intellectuelle et stimuler leur représentation dans tous les secteurs de l'innovation.



Résultat escompté 4.2 – Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres

En 2024, l'OMPI a efficacement mis à profit les forums régionaux et sous-régionaux pour coordonner les politiques et renforcer l'assistance technique, le renforcement des capacités et la mise en œuvre des projets, garantissant ainsi une approche régionale et sous-régionale plus coordonnée en matière de propriété intellectuelle et d'innovation, notamment :

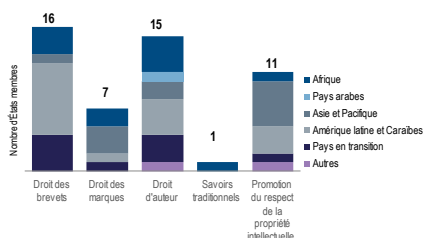
- La réunion ministérielle sur la propriété intellectuelle pour les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine, qui s'est tenue à Guatemala City en octobre 2024 et qui a donné lieu à des discussions interactives sur l'évolution des politiques en matière de propriété intellectuelle et d'innovation dans les sept États membres participants.
- La première édition de la Conférence des chefs des offices de propriété intellectuelle des 17 États membres de l'OAPI, qui s'est tenue au Cameroun en juin 2024.
- La réunion annuelle d'interface entre le Directeur général de l'OMPI et les ministres de l'économie de l'ASEAN lors de la cinquante-sixième réunion des ministres de l'économie de l'ASEAN en République démocratique populaire lao, en septembre 2024, qui a permis de renforcer l'engagement de l'OMPI auprès de l'ASEAN.

Grâce à des initiatives interrégionales, nous avons encouragé l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Le forum interrégional sur les femmes entrepreneurs d'Afrique et des Caraïbes, qui s'est tenu en Jamaïque en novembre 2024, a réuni 20 femmes entrepreneurs de plus de 10 pays d'Afrique et des Caraïbes, favorisant ainsi la collaboration intercontinentale.

L'OMPI a organisé la conférence sur le droit d'auteur à Jingdezhen en collaboration avec l'Administration nationale du droit d'auteur de Chine, qui a attiré 385 participants de 41 pays. La conférence a abordé des questions essentielles telles que la protection des innovations dans les expressions culturelles traditionnelles, le rôle de l'IA dans la création de contenu, ainsi que la gestion collective et la promotion des industries créatives.

Nous avons renforcé l'élaboration d'une politique stratégique en matière de propriété intellectuelle par des engagements et des initiatives de haut niveau, dont la déclaration ministérielle adoptée lors de la réunion ministérielle sur la propriété intellectuelle pour les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine, qui réaffirme l'importance de la propriété intellectuelle en tant que moteur transversal du développement.

Répartition géographique des avis législatifs par domaine



L'assistance législative et de politique générale dans les domaines du droit des brevets, du droit des marques, du droit d'auteur, des savoirs traditionnels et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, a continué d'être vivement appréciée par les États membres, qui ont indiqué que les avis donnés étaient exhaustifs, de bonne qualité et utiles à la compréhension des enjeux.

L'OMPI a continué de fournir des informations essentielles sur le

paysage mondial de l'innovation par le biais de l'[Indice mondial de l'innovation 2024 – Réaliser la promesse de l'entrepreneuriat social](#). L'Indice mondial de l'innovation a évalué 133 économies, tandis que son Global Innovation Tracker a suivi les tendances de l'économie de l'innovation. L'OMPI a également mis en évidence les 100 premiers groupements scientifiques et technologiques du monde, en identifiant les principaux centres de recherche scientifique et de dépôt de brevet. Pour la première fois, l'OMPI a lancé ces classements lors



d'une manifestation spéciale organisée dans le cadre de la Semaine de la propriété intellectuelle à Singapour, soulignant ainsi leur rôle croissant dans l'élaboration des politiques mondiales en matière d'innovation.


+800
 juges de
110 juridis-
 tions

Les rapports statistiques de l'OMPI restent une ressource essentielle pour le suivi de l'activité mondiale en matière de propriété intellectuelle en 2024. En analysant les tendances de la demande de propriété intellectuelle aux niveaux national et international, l'OMPI a fourni des informations essentielles aux décideurs politiques qui doivent faire face aux fluctuations économiques et aux changements dans le financement de l'innovation.

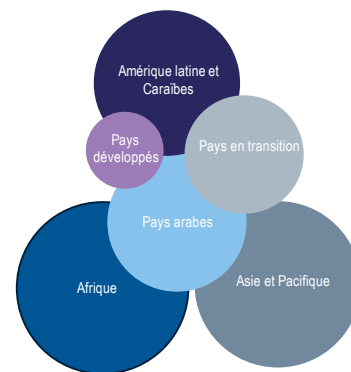
En 2024, l'Institut judiciaire de l'OMPI a élargi son engagement auprès des magistrats du monde entier, avec plus de 800 juges de 110 juridictions participant à des initiatives visant à donner aux magistrats les moyens de remplir leur rôle en garantissant l'équilibre et l'efficacité dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et des écosystèmes créatifs. L'édition 2024 du Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle a réuni plus de 435 juges de 101 pays et cinq juridictions régionales, renforçant l'importance du dialogue pour donner aux magistrats les moyens de façonner un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équilibré et efficace dans un monde où l'innovation évolue rapidement.

Résultat escompté 4.3 – Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres.

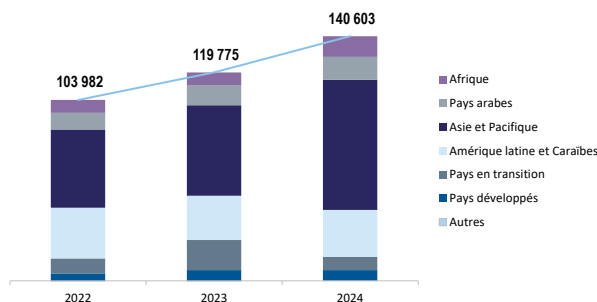
L'Académie de l'OMPI a conservé sa position de fournisseur mondial de premier plan en matière de renforcement des compétences et des connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle. En 2024, plus de 150 000 participants ont bénéficié des programmes de master, des cours d'été et des programmes d'apprentissage en ligne de l'Académie, qui a atteint son deuxième taux d'inscription le plus élevé en 25 ans. Nous avons continué à mettre en œuvre des approches innovantes et transformatrices, notamment des formats d'apprentissage mixte et une volonté de rendre l'éducation en matière de propriété intellectuelle plus accessible que jamais :

- Le Programme de perfectionnement des cadres a été lancé pour élargir les possibilités de formation et de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle aux professionnels des secteurs public et privé. Quelque 330 participants du monde entier en ont bénéficié en 2024.
- En 2024, 250 participants ont obtenu leur diplôme dans le cadre des programmes de master conjoints de l'OMPI, et plus de 1 000 participants ont suivi le cours spécialisé de l'OMPI et de la Harvard Law School sur le droit des brevets et la santé publique mondiale (PatentX). Trois nouveaux programmes de master conjoints ont été lancés en Chine, en Inde et au Kazakhstan, spécialisés respectivement dans la propriété intellectuelle et la politique d'innovation, la gestion de la propriété intellectuelle et la propriété intellectuelle et le droit des affaires.
- La participation à l'enseignement à distance a augmenté de 17% par rapport à 2023, avec plus de 140 000 participants à 694 cours dispensés dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, plus le portugais.
- Nous avons organisé 23 cours d'été de l'OMPI en 2024, permettant à plus de 1 850 participants d'acquérir des connaissances pratiques en matière de propriété intellectuelle. Par rapport à 2023, la participation aux programmes des cours d'été de l'OMPI a augmenté de 29%.

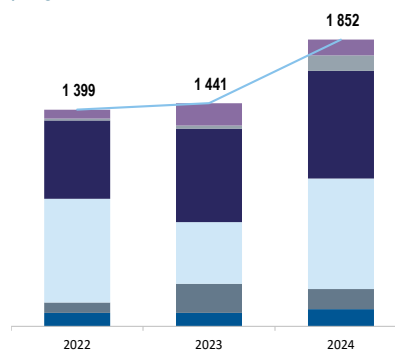
Répartition géographique des participants au Programme de perfectionnement des cadres



Répartition géographique des participants aux cours d'enseignement à distance



Répartition géographique des participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI



L'un des faits marquants de l'année 2024 a été le pilotage du service EdTech de l'Académie de l'OMPI, pionnier en la matière, qui vise à combler les lacunes de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les États membres, en le rendant plus accessible dans les zones reculées où l'accès est limité. Le service exploite des technologies éducatives



Service IP EdTech de l'Académie de l'OMPI

Formation en ligne en matière de propriété intellectuelle
 Personnalisation

Formation en ligne en matière de propriété intellectuelle
 Conception pédagogique

Formation en ligne en matière de propriété intellectuelle
 Formation



de pointe, s'appuyant sur une combinaison équilibrée d'expertise en propriété intellectuelle, de conception pédagogique et de formation sur mesure en propriété intellectuelle afin de répondre aux besoins éducatifs spécifiques de chaque pays. De nouveaux programmes de certification visant à professionnaliser l'enseignement de la propriété intellectuelle ont été mis en place, notamment le Certificat de Fondation du personnel d'un CATI, la Rédaction des demandes de brevet, et le Teachers of Youth Accreditation Program (programme d'accréditation des enseignants pour la jeunesse).



+6 IPTI
 considérées
 comme
 durables

Sept nouvelles institutions de formation à la propriété intellectuelle (IPTI) ont été créées en 2024 au Chili, en Équateur, en Indonésie, au Pakistan, en République arabe syrienne, au Viet Nam et dans l'ARIPO, six d'entre eux étant autonomes et dispensant des formations à la fin de l'année. Dans le cadre de ces efforts, l'Académie de l'OMPI a formé 850 formateurs de 19 pays. Pour renforcer encore les IPTI existantes, plus de 30 initiatives de suivi ont eu lieu, touchant directement 3 450 bénéficiaires.

L'Académie de l'OMPI a aussi piloté plusieurs initiatives clés visant à donner des moyens d'action aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs grâce à l'enseignement, à la formation et au renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle : De jeunes innovateurs du monde entier ont été soutenus par l'initiative inaugurale des jeunes ambassadeurs de la propriété intellectuelle de l'OMPI dans sept pays. Plus de 113 éducateurs et décideurs de 13 pays arabes et de l'ASEAN ont acquis des outils pour intégrer la propriété intellectuelle dans les stratégies nationales d'apprentissage, tandis que l'Albanie a lancé son premier module d'enseignement de la propriété intellectuelle accrédité au niveau national.

Des collaborations stratégiques ont amplifié l'impact de l'Académie de l'OMPI dans l'ensemble du système des Nations Unies :

- Les femmes entrepreneurs du numérique ont acquis des connaissances essentielles en matière de propriété intellectuelle grâce à des cours de maître sur la propriété intellectuelle organisés en partenariat avec la CNUCED;
- Le cours de l'OMPI-UNESCO-KIPO sur les sciences et l'innovation en matière de propriété intellectuelle destiné aux femmes scientifiques et innovatrices a permis à 25 scientifiques primées d'acquérir des compétences pratiques en matière de rédaction de brevets, de stratégie d'innovation et de commercialisation, complétées par un mentorat et un engagement politique de haut niveau;
- Le programme exécutif OMPI-OMC sur les questions de propriété intellectuelle à l'intention des hauts fonctionnaires a renforcé les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle dans les États membres de l'OMPI; et
- Poursuite de la collaboration avec l'initiative "UN SDG : Learn", l'ITC et l'OMS afin de proposer des cours en ligne spécialisés.

Bâtir un futur durable avec les emballages verts

La toute nouvelle ambassadrice de la propriété intellectuelle auprès des jeunes, Oxana Zaporoniuc, une étudiante en design industriel de 22 ans originaire de Moldova, est pionnière dans le domaine des solutions d'emballage écologiques pour les bouteilles en verre fragiles. Son design innovant minimise l'utilisation de matériaux tout en offrant une fonction de verrouillage intelligente, permettant au consommateur de voir le contenu en verre sans ouvrir l'emballage.

Oxana a déposé son dessin et modèle auprès de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République de Moldova (AGEPI) garantissant ainsi ses droits de propriété intellectuelle. Le travail d'Oxana souligne non seulement son engagement en faveur du développement durable, mais montre également comment les jeunes innovateurs peuvent tirer parti de la propriété intellectuelle pour protéger et développer leurs solutions. Grâce à son dessin/modèle, elle contribue à façonner un avenir plus vert et plus durable.



En 2024, la demande pour le programme de Coopération internationale en matière d'examen des brevets (ICE) a considérablement augmenté, ce qui a conduit à des initiatives ciblées de formation à l'examen des brevets. Le projet pilote dans les États d'Europe centrale et baltes et dans les pays méditerranéens a renforcé la collaboration entre les examinateurs et apporté un soutien aux offices nationaux. Le projet de programme d'études sur le PCT s'est étendu de l'Algérie à six pays des États arabes du Golfe (CCG), favorisant ainsi le système du PCT et l'innovation régionale. Les efforts en matière de stratégie de marque ont également été intensifiés. L'OMPI a organisé des ateliers lors d'événements majeurs tels que Vivatech et la Conférence africaine sur les jeunes entreprises (ASC en anglais), auxquels ont participé plus de 4000 jeunes entreprises et 190 000 visiteurs, tout en favorisant la connaissance de la propriété intellectuelle chez les innovateurs.

Dans le cadre du Programme de l'OMPI pour l'entrepreneuriat communautaire (CEP), l'Organisation a continué d'apporter une aide pratique aux entrepreneurs issus de populations autochtones et de communautés locales, en particulier aux femmes, afin de leur permettre d'utiliser de manière stratégique et efficace les outils de propriété intellectuelle pour soutenir leurs entreprises communautaires. Le Programme de l'OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l'intention des femmes entrepreneurs des peuples autochtones et de communautés locales (Wep en anglais) a achevé sa troisième édition mondiale, qui a bénéficié à 21 femmes. À la fin de l'année, 11 marques déposées pour des produits ou services traditionnels étaient en cours d'enregistrement. Le WEP andin, lancé en 2023 avec le soutien du Fonds mondial en fiducie du Japon, a permis à 18 femmes et à leurs communautés de Bolivie (État plurinational de), de Colombie, d'Équateur et du Pérou de bénéficier d'un soutien pratique pour neuf entreprises communautaires, ce qui s'est traduit par l'enregistrement ou le dépôt de huit marques collectives. Dans le même temps, le WEP de la région des pays d'Europe centrale et des États baltes s'est achevé avec succès, bénéficiant à 21 femmes. Des histoires comme celle d'Emily Waqalevu²², des Fidji, montrent comment l'utilisation stratégique des outils de propriété intellectuelle peut favoriser la réussite entrepreneuriale.

Emily Waqalevu, originaire des Fidji, allie tradition et esprit d'entreprise à travers son entreprise, Kalumalua Kreation. Fondée en 2009, celle-ci tire son nom d'un terme fidjien signifiant "siffler lentement et longuement en signe d'admiration pour quelque chose", reflétant ainsi les profondes racines culturelles qui inspirent son travail. Emily est connue pour avoir été la première personne aux Fidji à recréer la fleur emblématique tagimoucia, à partir d'écorce de mûrier appelée "tapa" et de peinture acrylique. Cette belle orchidée rouge et blanc, originaire des Fidji, a donné naissance à une entreprise florissante en suscitant un vif intérêt.



Le WEP a marqué une étape importante dans son parcours entrepreneurial et l'a amenée à déposer une marque déposée afin de garantir l'intégrité de sa marque à mesure qu'elle pénètre de nouveaux marchés. Son histoire est un exemple frappant de femmes autochtones qui déploient des efforts pour protéger leur patrimoine tout en saisissant de nouvelles opportunités.

WIPO Intellectual Property Youth Empowerment Strategy (IP-YESI)

En juillet 2024, l'OMPI a lancé la [Stratégie pour l'autonomisation des jeunes grâce à la propriété intellectuelle](#) (IP-YESI!), un cadre complet visant à mobiliser et à soutenir les jeunes innovateurs à l'échelle mondiale. Cette stratégie repose sur trois piliers :

- Susciter la passion des jeunes pour la propriété intellectuelle;
- Renforcer les compétences grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités; et
- Créer des passerelles permettant aux jeunes entrepreneurs d'utiliser efficacement les outils de propriété intellectuelle.



Cette approche a fait de l'engagement des jeunes une priorité durable dans les travaux de l'OMPI, en encourageant les jeunes innovateurs soucieux de la propriété intellectuelle. L'OMPI, en collaboration avec le Ministère de la jeunesse et des sports de Tunisie, a lancé "TANIT, le pôle d'innovation pour les jeunes", une initiative pionnière visant à intégrer l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les activités créatives et novatrices des centres de jeunesse de toute la Tunisie. Les animateurs des maisons de jeunes ont reçu une formation certifiée de l'Académie de l'OMPI, ce qui leur a permis d'acquérir des connaissances et des outils spécialisés en matière de propriété intellectuelle pour enseigner aux jeunes innovateurs. L'atelier inaugural a rassemblé 50 animateurs de clubs de jeunes de 24 villes de Tunisie, représentant un large éventail de disciplines – de la robotique et des sciences aux sports, en passant par la photographie et le théâtre.



Participants engaging in a TRIZ exercise. (Image: WIPO/Aji)

Pour maximiser l'impact de ses efforts de renforcement des capacités dans les États membres, l'OMPI a intégré le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les activités de renforcement des compétences et des connaissances. La "Conférence régionale africaine de la jeunesse sur la propriété intellectuelle – Des idées à l'impact", a réuni 123 participants de 43 pays africains et a sensibilisé aux applications pratiques de la propriété intellectuelle dans l'entrepreneuriat. En outre, une série d'activités IPwAI (IP avec IA en anglais) de l'OMPI a permis de renforcer la capacité des offices nationaux de propriété intellectuelle d'Indonésie, des Philippines, de Thaïlande et du Viet Nam à utiliser l'IA. Le forum de l'OMPI intitulé "Le fil conducteur de l'industrie de la mode" a réuni plus de 50 étudiants et créateurs de mode de Colombie, de République dominicaine, du Guatemala, du Mexique et du Pérou.

²² <https://www.wipo.int/web/traditional-knowledge/w/news/2024/enhancing-cultural-heritage-emily-waqalevu-s-journey-in-the-indigenous-women-entrepreneurship-program>

Initiatives de reconstruction – faits marquants

En 2024, les initiatives de reconstruction de l'OMPI ont permis aux pays d'exploiter la propriété intellectuelle en tant que catalyseur de la reprise économique, de l'innovation et du développement durable. Tout au long de l'année, nous avons lancé un portefeuille multiforme de 38 projets dans plusieurs régions, au profit des entrepreneurs, des PME, des industries créatives, des détenteurs de savoirs traditionnels et des communautés locales, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.

Ces initiatives couvrent un large éventail d'activités, en particulier dans les industries créatives, l'entrepreneuriat numérique, les programmes de réinsertion sociale et les secteurs axés sur l'innovation. Elles ont doté les jeunes d'outils de propriété intellectuelle afin de favoriser la création d'opportunités économiques durables.

Parmi les principales réalisations en 2024 figurent l'enregistrement et l'utilisation d'indications géographiques pour stimuler les économies rurales et promouvoir les produits indigènes, le développement de marques collectives pour renforcer les groupes de producteurs locaux et améliorer l'accès au marché, ainsi que l'expansion des programmes de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle adaptés aux PME, aux entrepreneurs créatifs et aux industries culturelles. D'autres projets ont facilité l'intégration de la propriété intellectuelle dans les stratégies nationales en matière d'innovation, de tourisme et d'affaires, afin d'assurer la résilience et la durabilité économiques à long terme.

Au total, plus de 50 États membres (<https://welc.wipo.int/covidresponse/>) de toutes les régions de l'OMPI ont bénéficié des initiatives de reconstruction. Le résumé ci-dessous présente les principaux faits marquants de 2024 :

Renforcement de l'éducation et du renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle

Les projets de reconstruction ont renforcé les capacités en matière de propriété intellectuelle au Costa Rica, en Égypte, au Pérou, dans les États membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), en Arabie saoudite et en Afrique du Sud, en dotant les acteurs clés des compétences nécessaires pour utiliser la propriété intellectuelle de manière stratégique au service de la croissance et de l'innovation.

- Au Costa Rica, les entrepreneurs participant à des programmes de réinsertion sociale et les PME des régions décentralisées de Guanacaste et Chorotega ont utilisé la formation et le mentorat en matière de propriété intellectuelle pour stimuler la croissance de leur entreprise.
- En collaboration avec l'Académie nationale de la propriété intellectuelle en Égypte, nous avons mis au point un cours de propriété intellectuelle interactif et personnalisé, adapté au contexte local, afin de doter les principaux acteurs économiques de compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle. Grâce à des animations, des études de cas locales et des exercices, le cours donne à ces acteurs des compétences concrètes qui les aideront à se rétablir et à se développer.
- Au Pérou, les enfants autochtones *Awajún* ont appris à utiliser la propriété intellectuelle pour protéger leur patrimoine culturel et explorer les possibilités de marché.
- Dans les États membres de l'ALADI, l'enseignement de la propriété intellectuelle est devenu partie intégrante des opérations institutionnelles, renforçant les capacités des fonctionnaires, des agences économiques et des exportateurs.
- Un projet a permis de renforcer les capacités de propriété intellectuelle dans le secteur technologique de l'Arabie saoudite afin de soutenir la croissance et la reprise post-COVID. Les formateurs de l'Académie de la SAIP ont acquis l'expertise nécessaire pour dispenser une formation à la propriété intellectuelle dans le domaine des technologies émergentes, grâce au lancement d'un cours autodidacte visant à renforcer l'intégration de la propriété intellectuelle et la compétitivité au niveau mondial.
- En Afrique du Sud, l'accent a été mis sur le renforcement du système national de propriété intellectuelle. Les examinateurs de brevets de la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC en anglais) ont participé à une formation avancée sur l'analyse de la propriété intellectuelle en utilisant des études de cas réels et les outils "Patent Quest" de l'OMPI afin de rationaliser et d'améliorer le processus d'examen des brevets.

Renforcement des cadres de propriété intellectuelle pour les savoirs traditionnels et le patrimoine culturel

- L'OMPI a renforcé la protection et la promotion des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles dans la région roumaine de Țara Beiușului en cartographiant les mécanismes de propriété intellectuelle et en évaluant la possibilité d'enregistrement. Elle a également rassemblé des institutions clés par l'intermédiaire d'un groupe de points focaux chargé de coordonner la collecte de données, d'aligner les politiques et de favoriser la création d'un cadre national et régional structuré pour la reconnaissance et la sauvegarde des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

Renforcer les PME grâce à un soutien stratégique en matière de propriété intellectuelle

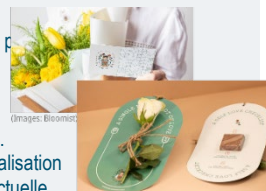
Les initiatives de l'OMPI ont renforcé les PME en République dominicaine et en Amérique centrale, en République islamique d'Iran, au Libéria, au Nigéria, en Arabie saoudite et en République-Unie de Tanzanie, stimulant ainsi l'innovation, la compétitivité et la résilience dans tous les secteurs :

- Au Costa Rica, en République dominicaine, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Panama, 154 entrepreneurs et MPME ont acquis un savoir-faire en matière de propriété intellectuelle qui leur permet d'accéder au financement et d'adopter la numérisation, ce qui les place en position de réussite à long terme.
- Le Libéria a lancé le premier projet d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle pour les pays africains anglophones, formant avec succès 26 PME, tandis que le projet d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle au Nigéria s'est développé pour soutenir plus de 200 PME dans divers secteurs, notamment la mode, l'artisanat, l'alimentation et les TIC.
- Le projet de renforcement des capacités de gestion de la propriété intellectuelle pour les PME en République islamique d'Iran a fourni une formation sur mesure à 75 PME, ainsi que des programmes de mentorat à sept PME sélectionnées, et une initiative similaire en République-Unie de Tanzanie a impliqué 25 PME, renforçant leurs stratégies commerciales par le biais de la propriété intellectuelle. Ces projets ont permis aux participants d'acquérir des compétences en matière d'application et de commercialisation de la propriété intellectuelle.
- En Arabie saoudite, les efforts de reprise post-COVID se sont concentrés sur l'intégration de la propriété intellectuelle dans les stratégies des MPME par le biais d'ateliers de formation de la SAIP et d'un mentorat ciblé.

Bloomist est en plein boom grâce aux connaissances et aux compétences en matière de propriété intellectuelle

Norah et Sarah Aloufi, deux sœurs originaires d'Arabie saoudite, ont réalisé leur rêve en réalité en lançant Bloomist, un magasin de fleurs, en 2019. Lorsque la pandémie a frappé en 2020, les ventes ont chuté, ce qui a incité l'entreprise à se tourner vers la vente en ligne. Cette décision les a incitées à officialiser leur activité en déposant leur logo auprès de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) en 2021.

Grâce aux connaissances en matière de propriété intellectuelle acquises à l'Académie de la SAIP, une IPTI de l'OMPI, Bloomist a survécu à la pandémie, préservant les emplois de cinq employés et élargissant sa clientèle. Norah a participé au projet de commercialisation et de monétisation de la propriété intellectuelle de la SAIP, qui a fourni une formation et un mentorat sur la manière de tirer parti de la propriété intellectuelle pour réussir sur le marché. Aujourd'hui, Bloomist est prête à conquérir le marché mondial, forte d'une solide stratégie en matière de propriété intellectuelle qui lui confère un avantage concurrentiel.



Garantir la protection des indications géographiques et des marques collectives pour une croissance économique durable

Les initiatives de l'OMPI en matière d'indications géographiques et de marques collectives ont renforcé la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle à Antigua-et-Barbuda, au Bhoutan, au Chili, à la Grenade, en Mongolie, à Tonga et à Vanuatu.

- Antigua-et-Barbuda a obtenu trois marques collectives pour des produits à base de miel, en donnant aux apiculteurs les moyens d'agir et en renforçant les efforts de commercialisation.
- Le Bhoutan a entièrement développé et conçu sa marque CRAFT Bhutan, qui célèbre et protège son riche patrimoine artisanal.
- Au Chili, le projet d'indication géographique "Orégano de la Precordillera de Putre" a renforcé la gestion collective, le contrôle de la qualité et le positionnement sur le marché, tandis que l'initiative de la Grenade a fait progresser les systèmes d'indication géographique pour la "noix de muscade de Grenade" et le "cacao de Grenade", en mettant l'accent sur la protection, la gestion collective et la commercialisation.
- En Mongolie, le groupement de producteurs de l'indication géographique "Pignon de pin de Mongolie" a bénéficié d'un soutien ciblé, comprenant le renforcement des capacités, un plan de contrôle et des outils pour se développer sur de nouveaux marchés.
- Au Tonga et au Vanuatu, les évaluations du "Tonga Kava", du "Vava'u Kava" et du "Vanuatu Kava" ont permis de formuler des recommandations importantes, tandis que le Vanuatu a finalisé un projet de loi sur les indications géographiques et organisé une formation à l'intention des parties prenantes.



Renforcement des réseaux de CATI pour le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle

Nos initiatives en Asie et en Afrique ont renforcé la gestion de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie pour stimuler l'innovation dans les domaines de l'agriculture et des sciences de la vie.

- Le projet de l'OMPI en Indonésie a renforcé les capacités de gestion de la propriété intellectuelle pour les données de séquences de plantes agricoles de l'Organisme de recherche pour l'agriculture et l'alimentation de l'Agence nationale indonésienne pour la recherche et l'innovation. Le projet a permis de former 80 professionnels, d'élaborer des outils pratiques et un guide convivial, et de soutenir la gestion intégrée des droits, ce qui a finalement profité à plus de 10 000 agriculteurs.
- En Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le projet d'innovation dans les sciences de la vie a renforcé les capacités de transfert de technologie et a permis aux participants d'acquérir des compétences pratiques en matière de recherche dans les bases de données, de divulgation des brevets et de gestion de la propriété intellectuelle liée aux ressources génétiques, jetant ainsi les bases d'écosystèmes d'innovation plus solides.

Exploiter la propriété intellectuelle pour la croissance du tourisme et l'identité culturelle

Dans les pays de l'ASEAN et d'Amérique centrale, ainsi qu'à El Salvador, les initiatives de l'OMPI ont mis en évidence la manière dont l'intégration de la propriété intellectuelle peut favoriser le tourisme régional et national, renforcer l'identité culturelle et stimuler la résilience économique.

- Le [Microsite sur la propriété intellectuelle et le tourisme](#) a été lancé en 2024 et a mis en lumière 20 exemples de réussite dans l'ASEAN,
- En Amérique centrale, le projet sur la propriété intellectuelle, la gastronomie et le tourisme a doté les parties prenantes d'outils pratiques de propriété intellectuelle pour développer le secteur, en associant le patrimoine culinaire à des expériences touristiques pour stimuler la croissance régionale.
- À El Salvador, le projet de tourisme pour la pratique du surf a montré cette stratégie en action. En utilisant la propriété intellectuelle pour soutenir les MPME, l'initiative a contribué à développer l'industrie du surf dans le pays et à renforcer son attrait au niveau mondial.

Renforcer la propriété intellectuelle pour les industries créatives et culturelles

Les initiatives de l'OMPI en Amérique centrale, à la Trinité-et-Tobago et en Uruguay ont mis en évidence la manière dont la propriété intellectuelle peut favoriser la reprise post-COVID et alimenter une croissance durable dans les industries culturelles et créatives.

- En Amérique latine et dans les Caraïbes, le plan d'action sous-régional pour les industries créatives a soutenu les industries de la musique, de l'animation numérique et de l'audiovisuel par le biais de stratégies régionales et de mentorat, tandis que le programme uruguayen de gestion de la propriété intellectuelle pour le secteur audiovisuel a permis aux producteurs d'acquérir des compétences essentielles en matière de financement, de développement et de distribution.
- De même, la stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pour le musée du carnaval de la Trinité-et-Tobago a fourni des recommandations politiques claires et une approche de mise en œuvre étape par étape pour soutenir la commercialisation, la gestion efficace des droits et la préservation culturelle à long terme pour le musée du carnaval nouvellement créé.

Résultat escompté 4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle.

Promouvant des solutions commerciales innovantes qui tirent parti des droits de propriété intellectuelle pour stimuler le progrès économique, social et culturel, les Prix mondiaux de l'OMPI ont pris une ampleur considérable en 2024, triplant le nombre de candidatures depuis le lancement du programme en 2022. Parmi les 25 finalistes, neuf lauréats ont été sélectionnés en Argentine, en Chine, au Kenya, en République de Corée, au Koweït, à Singapour, en Suisse, en Thaïlande et en Turquie. Leurs innovations dans les domaines de la santé, de l'agroalimentaire et de la technologie quantique illustrent le vaste potentiel que recèle la propriété intellectuelle pour stimuler le progrès et améliorer la qualité de vie dans divers secteurs.



13
brevets
supplémentaires
délivrés
avec le
concours

Le Programme d'assistance aux inventeurs (PAI) a enregistré une augmentation de 20% du nombre de bénéficiaires en 2024. Les conseils en brevets du réseau ont apporté une aide bénévole à 39 inventeurs et PME supplémentaires en 2024, soit un total cumulé de 236 bénéficiaires. Présent dans neuf pays, le programme avait, à la fin 2024, permis à 65 innovateurs soutenus par le PAI depuis sa création d'obtenir un brevet. Le premier sommet sur les meilleures pratiques du PAI a rassemblé des points focaux nationaux, des conseils en brevets bénévoles et des inventeurs bénéficiaires afin de renforcer le programme et d'étudier la possibilité de l'étendre au-delà des services de rédaction et de poursuite de demandes de brevet pour y inclure un soutien à la commercialisation et des solutions de financement.

Un pas de plus vers le traitement de la paralysie grâce aux conduits de guidage de nerf

Le Dr Lizah Dorao, médecin et médecin de bord dans l'armée de l'air philippine, a mis au point une approche novatrice de la régénération nerveuse qui offre un nouvel espoir aux personnes souffrant de paralysie. L'invention du Dr Dorao utilise des conduits de guidage nerveux (NGC) fabriqués à partir de polymères conducteurs, qui servent d'échafaudages pour la croissance des nerfs et facilitent la stimulation électrique afin d'améliorer la régénération.

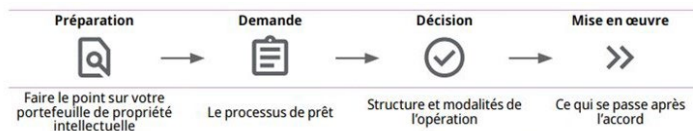
Cependant, concrétiser sa découverte n'a pas été facile. Comme beaucoup d'inventeurs, elle a dû faire face à des défis importants pour naviguer dans le processus complexe et coûteux de dépôt de brevet, une étape essentielle pour protéger et commercialiser son travail. Grâce au programme d'assistance aux inventeurs (PAI), les bénévoles du PAI ont aidé le Dr Dorao à préparer et à déposer sa demande de brevet sur le plan technique, et elle a pu breveter son invention avec succès. Sa propriété intellectuelle étant désormais protégée, le Dr Dorao cherche maintenant à perfectionner son invention. Grâce au PAI, les travaux pionniers du Dr Dorao ont plus de chances d'atteindre ceux qui en ont besoin, offrant ainsi un nouvel espoir aux patients atteints de paralysie. Le rêve de guérir la paralysie, l'ambition qui anime Lizah Dorao depuis son enfance, est désormais un peu plus près de devenir réalité.



Dans le cadre du pilier 3 "former les parties prenantes des écosystèmes du financement et de la valorisation" du [Plan d'action de l'OMPI sur le financement des actifs incorporels](#), l'OMPI a lancé le premier projet pilote "Développez votre propriété intellectuelle" avec 40 entreprises de haute technologie et des parties prenantes clés, en dispensant une formation spécialisée pour intégrer la stratégie de propriété intellectuelle dans les plans de commercialisation à un stade précoce. Le programme s'attaque à l'écart critique entre la R-D et le succès commercial en intégrant des modules de commercialisation de la propriété intellectuelle dans les services d'accélération existants, ce qui permet de prendre des décisions rentables et d'accélérer la croissance des entreprises de haute technologie.



Afin d'aider les entreprises et les détenteurs de propriété intellectuelle à tirer parti de la propriété intellectuelle pour obtenir des prêts, nous avons lancé le premier guide pratique sur le financement de la propriété intellectuelle – [Obtenir des prêts avec vos actifs de propriété intellectuelle](#) – en décembre 2024, qui a été téléchargé plus de 900 fois dans les premières semaines suivant son lancement. Les listes de contrôle pratiques et les modèles fournissent aux entreprises et aux propriétaires de propriété intellectuelle les outils nécessaires pour maximiser la valeur de leurs actifs incorporels et obtenir des conditions de financement avantageuses. Le guide sert maintenant de base à nos projets pilotes de financement de la propriété intellectuelle, tandis que les futurs guides sur les prêts, les investissements et l'évaluation constitueront une ressource complète pour libérer la valeur de la propriété intellectuelle.

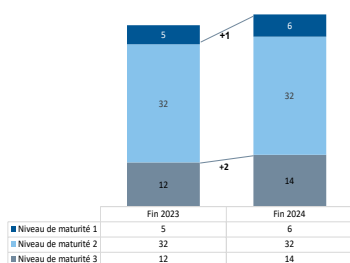


En 2024, nous avons renforcé notre soutien aux PME, aux jeunes entreprises et aux entreprises. Le programme d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle est passé de 13 cliniques en 2023 à 24 cliniques en 2024, soit une augmentation de 85%, impliquant directement des PME et des jeunes entreprises de 38 pays. En outre, nous avons lancé un nouveau modèle d'"ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle à grande échelle" qui adapte le soutien aux PME à différents stades de l'adoption de la propriété intellectuelle. Le lancement a attiré plus de 500 PME des secteurs de l'alimentation, des boissons et du bien-être dans sept pays de l'ASEAN au cours de la première journée, et certains participants ont pu bénéficier d'une clinique d'approfondissement.

L'outil de diagnostic de l'OMPI a suscité un intérêt accru, avec 18 301 utilisateurs uniques et 3 325 rapports de diagnostic en 2024. Nous avons amélioré l'accessibilité de l'outil grâce à 15 versions supplémentaires traduites ou personnalisées, ce qui porte le nombre de langues disponibles à 26 et le nombre total de versions localisées à sept. Depuis son lancement, environ 50 000 utilisateurs en ont bénéficié, ce qui témoigne de son importance croissante pour soutenir les PME dans leur parcours de propriété intellectuelle.

Pour développer ces efforts, la [Plateforme des organismes d'appui aux PME](#) a été lancée en 2024. Il s'agit d'un espace dédié où les PME peuvent entrer en contact avec des fournisseurs de services aux entreprises, y compris ceux qui sont spécialisés dans la propriété intellectuelle. À la fin de l'année, le répertoire de la plateforme recensait plus de 500 contributions provenant de 140 pays.

Nombre de réseaux de CATI



Les réseaux nationaux et régionaux de soutien à la technologie et à

l'innovation et de transfert de technologie ont continué à se développer en 2024, atteignant 93 réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) à la fin de l'année, dont 52 atteignant la durabilité – soit une augmentation de 6% par rapport à 2023. Le réseau mondial de CATI est passé à 1 667 CATI²³, soit une augmentation de 8% par rapport à 2023, et a répondu à plus de 2,26 millions de demandes en 2024. Nous avons lancé *l'instrument pour l'utilisation des inventions relevant du domaine public* et les matériels d'apprentissage et de référence multimédias associés afin d'aider les chercheurs, les inventeurs et les entrepreneurs à développer de nouveaux produits

et services utilisant des inventions du domaine public et de permettre aux CATI de fournir les conseils et le soutien correspondants.

Le leadership de l'OMPI en matière d'analyse de la propriété intellectuelle a été renforcé lors du premier colloque annuel de la communauté de pratique sur l'analyse des brevets, qui a réuni 40 spécialistes de l'analyse des brevets de 21 offices nationaux de propriété intellectuelle pour discuter, partager les meilleures pratiques et développer leurs réseaux professionnels.

Nous avons également introduit des ressources innovantes pour faire progresser le domaine de l'analyse des brevets, y compris une nouvelle approche d'apprentissage basée sur le jeu conçue pour améliorer les compétences analytiques des praticiens. En outre, l'OMPI a publié deux rapports sur le paysage des brevets portant sur [l'intelligence artificielle générative \(GenAI\)](#) et [l'agroalimentaire](#). Ces rapports fournissent des informations actualisées sur les tendances en matière de brevets afin de faciliter la prise de décisions stratégiques dans les domaines de la recherche et du développement, des politiques d'innovation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle.

Après le lancement réussi de CLIP (goclip.org) en novembre 2023, l'OMPI pour les créateurs a renforcé la durabilité, l'évolutivité et l'accessibilité de la plateforme tout au long de l'année 2024. À la fin de l'année, CLIP était disponible dans six langues supplémentaires – arabe, chinois, français, portugais, russe et espagnol – et nous avons mis en place une stratégie à plusieurs volets pour promouvoir CLIP auprès des créateurs de musique du monde entier par le biais des médias sociaux et avec le soutien des champions CLIP. La charte de l'OMPI pour les créateurs a été mise à jour pour simplifier la structure de gouvernance du consortium, l'OMPI assumant la pleine propriété de l'OMPI pour les créateurs tout en continuant à collaborer avec des partenaires des secteurs public et privé.

Lancé en 2014, le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a célébré son 10e anniversaire en 2024. Le Service mondial d'échange de livres de l'ABC ("le Service") a franchi une étape importante en fournissant plus d'un million de livres accessibles à des personnes aveugles, malvoyantes ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés par l'intermédiaire d'entités autorisées participantes.



L'expansion de WIPO Connect s'est poursuivie en 2024 avec l'adoption de WIPO Connect comme solution informatique pour la gestion du droit d'auteur et des droits connexes par

Pi Pharma Intelligence : sauvegarder l'innovation grâce à une gestion stratégique de la propriété intellectuelle

En 2018, le pharmacien jordanien Hazem Al Yacoub a cofondé Pi Pharma Intelligence pour remédier au paysage fragmenté des données pharmaceutiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). En s'appuyant sur l'IA, l'entreprise a harmonisé et consolidé des informations pharmaceutiques essentielles, attirant plus de 50 clients internationaux depuis le début de ses activités commerciales en 2020. Au fur et à mesure que Pi Pharma Intelligence intégrait l'IA dans ses opérations, des inquiétudes se sont fait jour quant à la protection des codes propriétaires et des données sensibles.

Grâce à sa participation aux ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle, Pi Pharma Intelligence a acquis des connaissances essentielles sur la protection de la propriété intellectuelle, notamment l'importance des droits d'auteur, la conclusion d'accords juridiques avec les parties prenantes et la mise en œuvre de politiques solides en matière de gouvernance des données. Cette approche proactive de la gestion de la propriété intellectuelle a renforcé l'avantage concurrentiel de l'entreprise, garantissant la protection de ses solutions innovantes dans le secteur pharmaceutique.



(Image: Pi Pharma Intelligence)

²³ Répertoire des CATI : <http://www.wipo.int/tisc/fr/search/>

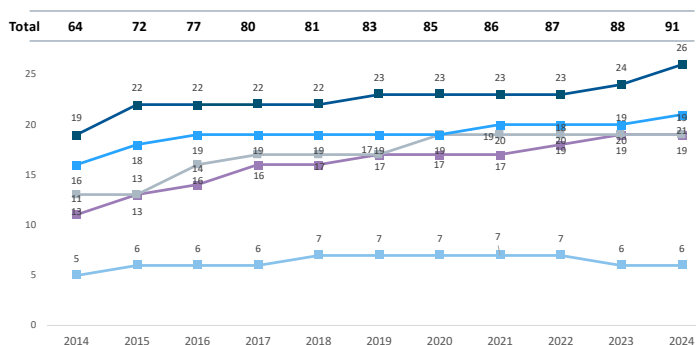
12 organisations de gestion collective (OGC) supplémentaires dans des pays en développement, dont deux OGC dans un PMA. Cela a porté le total cumulé à 53, soit une augmentation de 29% par rapport à 2023.

Résultat escompté 4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle

L'adoption des systèmes des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI a continué de progresser en 2024. À la fin de l'année, 91²⁴ offices de propriété intellectuelle utilisaient la suite de solutions logicielles de l'OMPI, soit une augmentation de 42% par rapport à 2014. Le niveau de service moyen (ASL) des offices de propriété intellectuelle, indice composite permettant d'évaluer le niveau de maturité d'un office en matière de prestation de services, est passé de 3,6 en 2023 à 3,8 en 2024.

L'OMPI a achevé avec succès la migration du DAS de l'OMPI vers le nuage d'ici à la fin 2024, ce qui permettra de réaliser d'importantes économies en 2025.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région²⁴



GNUDD

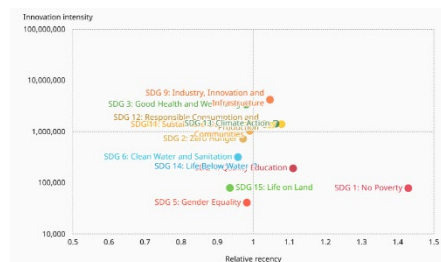


Tout au long de l'année 2024, l'OMPI a activement mené des initiatives et des discussions visant à mieux faire connaître sa contribution aux ODD, en mettant particulièrement l'accent sur les avantages du système de propriété intellectuelle et le travail des offices de propriété intellectuelle. Le thème de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle "Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité" a souligné cet engagement. En avril, l'OMPI a présenté ses travaux sur les ODD lors de la réunion du Partenariat fédéral canadien pour la propriété intellectuelle et lors de la conférence organisée par l'Office polonais des brevets à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

L'OMPI a répondu activement aux demandes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour les objectifs de développement durable (Bureau de coordination du développement), en fournissant des informations, des résultats d'enquêtes et d'autres données pertinentes, ainsi que des contributions aux approches communes, aux lignes directrices, aux politiques et aux autres documents stratégiques conceptuels des Nations Unies pour les objectifs de développement durable.



Nous avons également publié un nouveau rapport d'analyse des brevets [Cartographie des innovations: les brevets et les objectifs de développement durable](#) qui offre un nouvel éclairage sur la manière dont l'activité en matière de brevets s'aligne sur les ODD. Ce rapport suit l'innovation dans divers domaines technologiques, fournit des mesures claires et quantifiables du capital intellectuel investi dans chaque objectif et présente une représentation tangible de l'engagement en faveur du développement durable dans le paysage mondial de l'innovation.



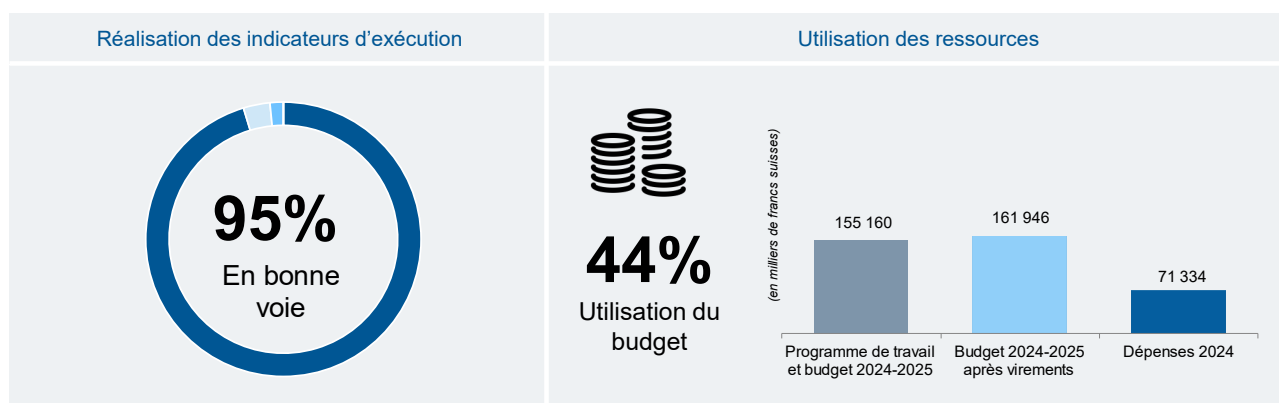
Lors du neuvième forum annuel multipartite des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable (forum STI), nous avons collaboré avec l'UIT et l'UNDESA – en tant que membres de l'équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la STI au service des objectifs de développement durable – et avons codirigé la conception et l'organisation de la session thématique sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de la STI. L'OMPI a également organisé une exposition intitulée "She in STI" (Les femmes dans les STI), qui mettait en avant des femmes ayant brisé les barrières dans le domaine des sciences et des technologies, soulignant ainsi l'importance de réduire l'écart entre les sexes dans ce domaine.

En outre, l'OMPI a présenté à la trente-deuxième session du CDIP un rapport²⁵ sur les activités de l'OMPI liées aux ODD.

²⁴ Le nombre d'offices utilisant la suite d'applications IPAS de l'OMPI par région a été mis à jour à la suite d'un examen approfondi réalisé en 2024.

²⁵ Document : [CDIP/32/3](#)

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, IE, AFM (Secteur du Directeur général)

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.				
Mise en œuvre des questions de propriété intellectuelle et développement examinées au sein du CDIP.	Mise en œuvre des travaux du CDIP sur les thèmes liés à la propriété intellectuelle et au développement conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses trentième et trente et unième sessions	Mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du CDIP	Mise en œuvre des travaux du CDIP sur les thèmes liés à la propriété intellectuelle et au développement conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses trente-deuxième et trente-troisième sessions ²⁶	●
Nombre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux, y compris les projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats, dont les avantages escomptés ont été atteints ou qui ont franchi des étapes importantes	PT : 4	6 projets en 2024-2025	4 projets -Afrique : 1 -Pays arabes : 1 -Pays en transition : 2	●
	BD : s.o.	3 projets en 2024-2025	BDS : 1 projet en 2024-2025 (Afrique)	●
	CCI : 4	8 projets en 2024-2025	3 projets ²⁷ -Amérique latine et Caraïbes (2) -Pays en transition (1)	●
	RND : 75 projets	80 projets en 2024-2025	52 projets en 2024 ²⁸ -Afrique : 8 -Pays arabes : 9 -Asie et Pacifique : 14 -Amérique latine et Caraïbes : 10 -Pays en transition : 6 -Pays développés : 5	●
État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes et de toute future révision de ce dernier ²⁹	Engagement dans les conversations menées par l'OMPI sur la collecte et l'analyse de données relatives à la propriété intellectuelle et à l'égalité des sexes : s.o.	Participation d'experts et d'autres parties prenantes d'au moins 40 pays	Participation d'experts et d'autres parties prenantes de 43 pays : -Afrique : 5 -Pays arabes : 2 -Asie et Pacifique : 4 -Amérique latine et Caraïbes : 12 -Pays en transition : 6 -Pays développés : 14	●

²⁶ Résumés présentés par le président [CDIP/32/SUMMARY BY THE CHAIR](#) et [CDIP/33/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

²⁷ Mis en œuvre dans le cadre du RNDS à la suite de la création d'un guichet unique pour les services de coopération en matière de propriété industrielle et de développement du droit d'auteur destinés aux États membres.

²⁸ Veuillez vous référer au CCIS pour les données de performance relatives à la coopération pour le développement du droit d'auteur

²⁹ Indicateur d'exécution interorganisationnel auquel tous les secteurs contribuent.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres				
Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis	Droit des brevets et de la technologie : 95%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Conseils fournis à 16 États membres : Afrique (3); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (8); Pays en transition (4) Taux de satisfaction : 98% (taux de réponse 50%)	●
	Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques : 100%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils juridiques couvrant 17 cas spécifiques fournis à 7 États membres : Afrique (2); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (1); Pays en transition (1) Taux de satisfaction : 98% (taux de réponse 76%)	●
	Droit d'auteur : 97%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Conseils sur le droit d'auteur et les droits voisins fournis à 16 États membres : Afrique (4); Pays arabes (1); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (4); Pays en transition (3); Autre (1). Parmi ces États membres, 10 ont reçu des conseils sur la gestion collective : Afrique (4); Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (1); Pays en transition (2); Autre (1). Taux de satisfaction : 99% (taux de réponse 94%)	●
	Savoirs traditionnels : 100%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils législatifs fournis à 1 État membre : Afrique (1) Taux de satisfaction : 100%	●
	Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle : 100%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils législatifs fournis à 11 États membres : Afrique (1); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (3); Pays en transition (1); Autre (1) Taux de satisfaction : 100% (taux de réponse 82%)	●
Nombre d'États membres et d'offices sous-régionaux et régionaux de propriété intellectuelle qui utilisent les outils et méthodes de l'OMPI pour améliorer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	79 États membres	100 en 2024-2025	109 États membres - Afrique : 15 - Pays arabes : 13 - Asie et Pacifique : 31 - Amérique latine et Caraïbes : 26 - Pays en transition : 20 - Pays développés : 4	●
Degré d'adoption des politiques de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de noms de domaine élaborées ou appuyées par l'OMPI ³⁰	110 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle adoptés	8 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés	17 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés	●
	57 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle soutenus	12 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires soutenus	10 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires soutenus (31 modes soutenus au total en 2024)	●
	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	●
	83 politiques relatives aux ccTLD adoptées	5 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées	4 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées	●
	49 politiques relatives aux ccTLD soutenues	8 politiques relatives aux ccTLD supplémentaires soutenues	5 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD supplémentaires soutenues (30 politiques soutenues au total en 2024)	●
Nombre de consultations du site Web de l'Indice mondial de l'innovation.	2 170 629	20% d'augmentation (exercice biennal).	1 375 729	●

³⁰ Les données reflètent des modes/politiques uniques.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre de pays utilisant l'Indice mondial de l'innovation pour élaborer leurs stratégies et leur écosystème d'innovation.	91 pays (sur 118 pays ayant répondu)	Augmentation de 10%	Enquête menée sur une base biennale	◆
Sensibilisation des États membres concernés par les séries de données manquantes et obsolètes	n.d.	100% des pays demandant des conseils reçoivent des conseils sur les données, la méthodologie et/ou les performances des pays de l'Indice mondial de l'innovation	100% des 30 pays ayant demandé des conseils ont reçu des conseils sur les données, la méthodologie et/ou les performances des pays de l'Indice mondial de l'innovation - Afrique : 3 - Pays arabes : 6 - Asie et Pacifique : 7 - Amérique latine et Caraïbes : 6 - Pays en transition : 6 - Pays développés : 2	●
Degré d'engagement des autorités judiciaires des États membres.	101 pays et 4 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum 2023 destiné aux juges (présentiel avec option hybride)	90 pays et 3 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum annuel destiné aux juges (présentiel avec option hybride)	101 pays et 5 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum 2024 destiné aux juges (présentiel avec option hybride)	●
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres				
Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes	96%	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	92% (taux de réponse 49%)	●
Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes	96%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	98% (taux de réponse 60%)	●
Pourcentage de participants ayant suivi avec succès des programmes de formation axée sur les compétences.	82%	≥ 80%	75%	●
Taux de réussite des participants à des examens axés sur les connaissances et les compétences des cours de perfectionnement.	83%	≥ 70%	78%	●
Nombre d'institutions de formation à la propriété intellectuelle durables	18	25 (au total fin 2025)	6 supplémentaires (ARIPO, Chili, Équateur, Indonésie, République arabe syrienne, Viet Nam) (24 au total fin 2024)	●
Nombre de personnes formées par les institutions de formation à la propriété intellectuelle	116 619	Hausse annuelle de 5%	120 941 (+4%)	▲
Degré de satisfaction des participants aux programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI	CCI : 94% GCP : 93% Afrique : 89%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	94% sur la base de 932 réponses ³¹ 95% (taux de réponse 72%) Afrique : 95%	● ● ●
	Pays arabes : 93%		Pays arabes : 94%	●
	Asie et Pacifique : 96%		Asie et Pacifique : 95%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 96%		Amérique latine et Caraïbes : 97%	●
	PMA : 94%		PMA : 98%	●
	Pays en transition et pays développés : 93%		Pays en transition et développés : 95%	●
	Bureaux extérieurs ³² : 94%		Bureaux extérieurs ³³ : 97%	●

³¹ Les données de performance comprennent les activités de coopération au développement en matière de droits d'auteur mises en œuvre dans le cadre du RNDS

³² Les données reflètent une moyenne pour les sept bureaux extérieurs.

³³ Ibid.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle				
PMA : nombre de technologies appropriées recensées et mises en œuvre qui répondent au besoin de développement	2 technologies appropriées identifiées (aucune n'a été déployée)	4 technologies appropriées identifiées (dont 1 a été déployée)	2 technologies appropriées identifiées (Bhoutan, Malawi)	●
Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière de ressources génétiques, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles.	97%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	99% sur la base de 28 réponses	●
Nombre d'organisations de gestion collective de pays en développement et de pays de la catégorie des PMA utilisant WIPO Connect	41 organisations de gestion collective pour 56 classes de création	76 organisations de gestion collective pour 100 classes de création	53 organisations de gestion collective pour 70 classes de création dans 46 pays -Afrique : 30 organisations de gestion collective, dont 21 dans des PMA -Pays arabes : 5 organisations de gestion collective -Asie et Pacifique : 7 organisations de gestion collective, dont 1 dans un PMA -Amérique latine et Caraïbes : 6 organisations de gestion collective -Pays en transition : 5 organisations de gestion collective (au total à la fin de 2024).	●
ABC : Nombre de titres accessibles mis à la disposition de personnes ayant des difficultés de lecture de textes imprimés.	830 623 (à fin 2023)	35% d'augmentation (exercice biennal).	224 791 (+27%) (total fin 2024)	●
Nombre de créateurs utilisant la plateforme du Consortium de l'OMPI pour les créateurs.	Nombre de visiteurs uniques utilisant la plateforme OMPI au service des créateurs ³⁴ : n.d.	155 000 (en 2024-2025)	45 317	▲
Nombre de réseaux de CATI nationaux durables.	49 réseaux nationaux durables (total à la fin de 2023) Niveau de maturité 1 : 5 au total Niveau de maturité 2 : 32 au total Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 12 au total	55 réseaux nationaux durables (total à la fin 2025)	52 réseaux nationaux durables (total à la fin 2024) Niveau de maturité 1 : 6 projets au total Niveau de maturité 2 : 32 projets au total Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 14 au total.	●
Nombre de réseaux nationaux de CATI ayant atteint le niveau de maturité requis	14 (2022-2023)	14 au cours de l'exercice biennal	7 (2024)	●
Taux de satisfaction des entités de transfert de technologie et d'autres organismes par rapport aux services fournis par l'OMPI.	98%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	95%	●
Nombre de visiteurs uniques des services Web ciblant les inventeurs et les PME, y compris le nombre de téléchargements.	624 159	20% d'augmentation (exercice biennal).	431 896	●
Nombre d'institutions d'appui aux PME qui utilisent le matériel et les outils de l'OMPI.	21	10 supplémentaires.	15 supplémentaires (36 au total)	●
Nombre de PME consultées par des institutions d'appui aux PME bénéficiant d'une assistance de l'OMPI qui utilisent les documents et outils de l'OMPI	4 015 PME	5 000 PME supplémentaires.	3 168 ³⁵ PME supplémentaires aidées	●

³⁴ L'engagement est défini comme le nombre de visiteurs uniques qui effectuent des clics supplémentaires à partir de la page de destination et interagissent (par exemple, regardent une vidéo) sur les pages suivantes.

³⁵ Représente seulement des données partielles, en raison du manque d'informations concernant les PME qui accèdent aux outils et au matériel de l'OMPI directement via le site Web de l'OMPI plutôt que via les sites Web des institutions d'appui aux PME.


Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle				
Nombre de documents échangés via WIPO CASE et le DAS	641 328	650 000 (annuel)	2 619 986 ³⁶	●
Niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5) par l'intermédiaire de la série de modules IPAS	3,6	≥ 3,5	3.8	●

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.				
Des changements dans les priorités politiques et le leadership aux niveaux national ou régional peuvent entraîner une révision des plans de travail des pays concernés et restreindre l'étendue des services de l'OMPI ou retarder la réalisation de ces services.	Ce risque s'est concrétisé.	Le plan de réponse visant à conserver une certaine souplesse dans nos plans de travail et à procéder aux ajustements nécessaires pour les différents pays concernés a été efficace, car aucune ressource de l'OMPI n'a été dépensée tant que de nouvelles priorités politiques n'ont pas été définies en coordination avec les nouvelles autorités nationales.	RND	→
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres				
Les incertitudes du contexte international peuvent ralentir ou affecter les efforts des États membres pour continuer à renforcer et à sécuriser le cadre mondial du droit d'auteur afin de soutenir le développement d'industries de la création prospères.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation, qui consiste à rester flexible et à ajuster les plans de travail afin de soutenir les efforts des États membres pour continuer à renforcer le cadre mondial du droit d'auteur et à démontrer l'importance de la propriété intellectuelle dans le secteur des industries créatives, a été mis en œuvre de manière efficace.	CCI	→
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle				
L'OMPI pour les créateurs a été conçu comme un partenariat public-privé. Le financement du projet pourrait ne pas être entièrement assuré par les contributions volontaires.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	L'OMPI a continué à démontrer la valeur du CLIP aux parties prenantes, mais les contributions volontaires ne suffisent pas encore à financer le projet. L'OMPI pour les créateurs a encore révisé son modèle de financement et cherche à renforcer les parrainages et le soutien en nature, tout en maintenant une stratégie flexible pour permettre des ajustements à la feuille de route et à la portée du projet.	CCI	→
Une participation insuffisante ou des changements de priorités au niveau national pourraient affecter négativement : i) la création et la viabilité de réseaux et de structures de transfert de technologie; ii) les projets visant à faire de la propriété intellectuelle un outil de croissance commerciale; ou iii) des programmes judiciaires.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention visant à collaborer étroitement avec tous les partenaires locaux pour évaluer et renforcer leur engagement continu, leur participation active et l'utilisation de leurs connaissances et situations locales pour coordonner efficacement la mise en œuvre du projet au niveau local s'est avéré efficace.	IE	→
La demande des utilisateurs pour nos services, notamment le règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, le règlement des litiges relatifs aux noms de domaine, l'analyse, le conseil, les outils et les bases de données, est en baisse, conduit à une position affaiblie sur le marché et nuit à la renommée de l'Organisation ou à l'impact de sa politique.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation visant à tirer parti de la position de l'OMPI en tant que spécialiste neutre du règlement extrajudiciaire des litiges en matière de propriété intellectuelle au niveau mondial a été efficace. Ce résultat a notamment été obtenu grâce au développement et à la mise en œuvre d'outils informatiques pour la gestion et la cogestion des dossiers, à l'organisation d'événements et à la collaboration avec les institutions de propriété intellectuelle des États membres, les tribunaux et d'autres parties prenantes.	IE	↗
Les informations reçues ne sont pas fiables, ce qui aboutit à des données statistiques inexactes ou à des erreurs d'analyse dans les publications et les rapports de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention visant à utiliser des drapeaux automatisés de contrôle de la qualité des données pour identifier les données statistiques douteuses, qui ont été examinées et corrigées si nécessaire, a été efficace. Les lacunes analytiques dans les publications et les rapports ont été évitées grâce à l'adoption de méthodes rigoureuses, à la réalisation d'évaluations par les pairs et à l'interprétation	IE	→

³⁶ Les données de performance ne sont pas comparables à la base de référence en raison des modifications apportées au système CASE, qui ont entraîné une augmentation significative des échanges automatisés de documents entre les différents offices.

minutieuse des résultats, en particulier pour les données complexes.

4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle			
Après la mise en œuvre des logiciels de l'OMPI destinés aux activités principales des offices de propriété intellectuelle, il existe un risque qu'ils soient insuffisamment intégrés dans les opérations existantes ou qu'ils ne soient pas dotés de mécanismes autonomes, ce qui constitue une menace pour leur viabilité à moyen terme.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'année	La migration des systèmes des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI vers une infrastructure en nuage réduit considérablement ce risque en éliminant la nécessité pour les offices de propriété intellectuelle de gérer une infrastructure sur site, des équipes d'assistance dédiées ou de mettre en œuvre des mesures de sécurité complexes pour garantir le bon déroulement de leurs activités. Cette évolution a non seulement amélioré l'efficacité opérationnelle, mais aussi la résilience, l'évolutivité et la fiabilité globale du système.	IP 

Fondation

Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

Principales réalisations

Résultat escompté 5.1 – Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante

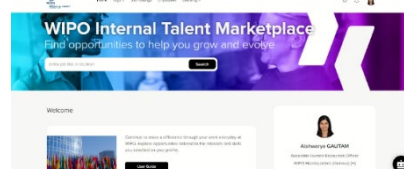
Tout au long de l'année, des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle en matière de ressources humaines. Les principales réalisations et étapes importantes en 2024 ont été les suivantes :

- Amélioration de la gestion des performances** : Les politiques et les systèmes de gestion des performances ont été rationalisés et renforcés afin de réduire les charges administratives et de permettre aux supérieurs hiérarchiques de fournir un retour d'information plus significatif. Un programme interne de renforcement des capacités a soutenu cette transition, en dotant plus de 1 000 employés de compétences en matière de définition d'objectifs SMART, en formant 140 employés à des ateliers de retour d'information et en affinant les compétences d'autoréflexion de 600 employés. Cette initiative a permis au département de gestion



des ressources humaines (DGRH) d'améliorer l'expérience des employés grâce à un engagement plus personnalisé.

- Lancement de la plateforme Mobility Connect de l'OMPI** : La plateforme interne a été lancée en mai 2024, offrant des rôles à court terme basés sur des projets ("Gigs") ainsi que des cours d'apprentissage LinkedIn pour aider le personnel à explorer de nouveaux défis et à faire progresser leur carrière. En l'espace de sept mois, 15 responsables ont publié 18 "Gigs" et 828 collègues ont mis à jour leur profil, ce qui témoigne d'un fort engagement et d'une culture croissante de la mobilité et du développement.



- Faire progresser la planification de la main-d'œuvre** : Des discussions sur la planification des effectifs ont été menées à bien dans l'ensemble des secteurs de l'OMPI, conformément au programme de travail et budget 2026-2027. Ces discussions ont permis d'obtenir des informations essentielles sur les besoins en matière de talents et de compétences, et d'élaborer des stratégies de recrutement, de planification de la relève et de sensibilisation afin de renforcer les viviers de talents dans le cadre du Plan d'action pour la diversité géographique. En outre, de nouvelles possibilités ont été identifiées pour affiner l'évaluation des aptitudes et des compétences lors du recrutement et pour adapter plus efficacement les plans d'apprentissage et de développement.

- Restructurer le DGRH pour améliorer la prestation de services** : La restructuration de la direction des ressources humaines a été finalisée conformément à la vision "One-HR". Le service des opérations RH, nouvellement structuré, apporte désormais un soutien sur mesure aux parties prenantes de l'entreprise (gestionnaires/administrateurs) et aux clients individuels (employés/retraités), améliorant ainsi l'accessibilité, l'appropriation des processus et la gestion des risques.

- Optimisation des processus RH et automatisation** : Les efforts de rationalisation et d'automatisation des processus RH ont été accélérés, en s'appuyant sur les données et les capacités technologiques, et en préparation du nouveau système ERP. L'accent s'est déplacé des contrôles rigides vers la responsabilité individuelle et la gestion proactive des risques. En outre, un cadre de retour au travail a été mis en place pour aider le personnel à se réintégrer après un congé de maladie prolongé, en encourageant la collaboration et en garantissant des aménagements raisonnables.

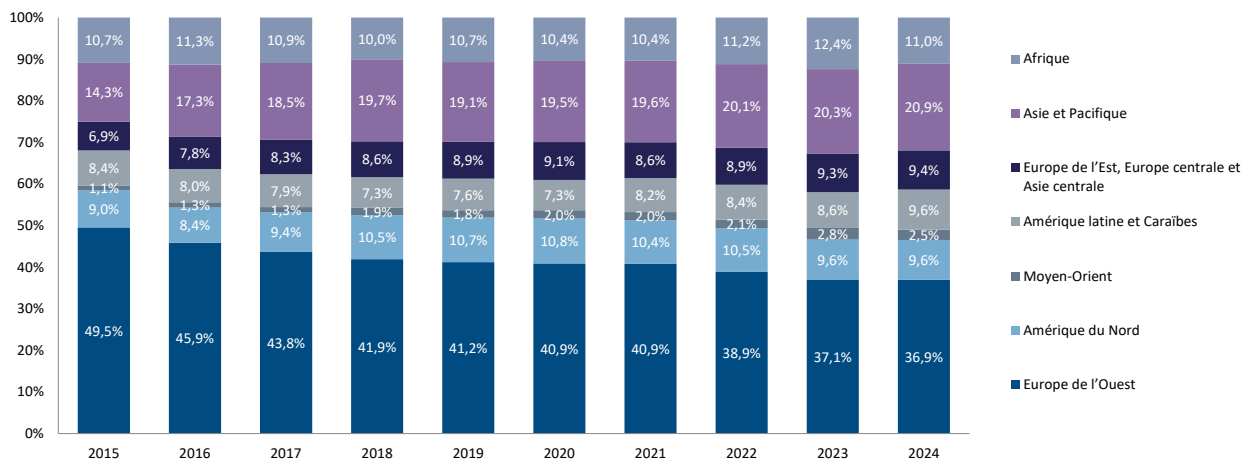
- Promouvoir l'apprentissage et le développement axés sur les besoins de l'entreprise** : La section de la formation interne a réalisé des progrès significatifs en matière de développement professionnel, en franchissant deux étapes importantes : i) la définition des priorités en matière d'apprentissage dans les secteurs de l'OMPI sur la base de l'analyse de la planification des effectifs et



ii) l'extension de la plateforme Learning@WIPO. Ces efforts ont permis d'identifier 24 domaines d'apprentissage spécialisés et de donner la priorité à la formation en matière de leadership, de gestion de projet, d'intelligence artificielle, de données et de service à la clientèle. En 2024, 1 291 participants de l'OMPI ont suivi 388 sessions de formation, avec un taux d'achèvement de 92%.

La représentation géographique de l'OMPI a continué d'évoluer en 2024. La proportion de fonctionnaires originaires de la région Asie-Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale a augmenté par rapport à 2023.

Représentation géographique du personnel de l'OMPI (Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région



Le [Programme pour les jeunes experts \(YEP\)](#) qui vise à former la prochaine génération de leaders dans le domaine de la propriété intellectuelle, a franchi des étapes : i) la première cohorte a été diplômée du programme en janvier 2024, ii) la troisième cohorte a rejoint le programme en février et iii) le processus de sélection de la quatrième cohorte, qui débutera au premier trimestre 2025, a été achevé. Ce programme de deux ans s'adresse aux jeunes à fort potentiel, en particulier ceux issus des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition, et les plonge dans les aspects techniques et politiques de la propriété intellectuelle. Conçus pour préparer ces jeunes professionnels à occuper des postes de direction dans les écosystèmes d'innovation et de création de leur pays ou région d'origine, ils apportent également des idées, des perspectives et une énergie nouvelles à l'OMPI, et aident l'Organisation à s'engager auprès des jeunes et d'autres parties prenantes mal desservies.

Tout en renforçant ses effectifs et en formant les futurs responsables de la propriété intellectuelle, l'OMPI a également poursuivi ses efforts pour rendre son contenu et ses services plus accessibles grâce à des outils multilingues et à des technologies de traduction novatrices. Conformément à la politique linguistique révisée adoptée par les États membres en 2021, nous avons mis en œuvre une série d'initiatives visant à tirer parti des dernières avancées technologiques dans le domaine des services linguistiques, notamment les technologies de traduction basées sur l'IA. Fort du succès des premiers projets pilotes, le widget de traduction automatique a été étendu aux pages d'actualités de l'OMPI et aux sous-titres des vidéos, ce qui a permis d'élargir considérablement l'accès au contenu traduit au-delà des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et de renforcer encore notre engagement en faveur du multilinguisme. Les efforts visant à intégrer la post-édition des traductions automatiques dans les flux de travail de base ont permis d'améliorer l'efficacité tout en respectant des normes de qualité élevées. Réflétant la demande croissante pour nos services d'interprétation – essentiels pour une collaboration efficace entre les États membres – 2024 a vu une augmentation de 39% du nombre de jours d'interprétation (atteignant un total de 4 450), en partie grâce aux deux conférences diplomatiques.



Résultat escompté 5.2 – Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables



En 2024, nous avons achevé avec succès la mise en œuvre de la "stratégie de sécurité de l'information de nouvelle génération (2022-24)", renforçant ainsi notre engagement en faveur d'un environnement opérationnel numérique, sûr et durable. La stratégie s'est appuyée sur les mesures de sécurité existantes, créant un environnement de gestion des contrôles plus rationalisé et consolidé, avec une portée plus large dans l'ensemble de l'Organisation et une approche "décalage à gauche" de la prise de décision basée sur les risques.

La politique de confidentialité des données a également été mise en œuvre, en mettant l'accent sur la gestion des droits des personnes concernées externes, en dispensant une formation ciblée aux équipes internes, en publiant des avis sur la confidentialité des données et en mettant en place de solides mesures de protection contre les fuites de données afin de sauvegarder les informations sensibles.

Un groupe de travail interne a procédé à un examen approfondi des services d'IA au sein de l'Organisation, qui a abouti à la publication des lignes directrices sur l'utilisation responsable de l'IA à l'OMPI. Afin d'approfondir l'engagement, une série de "conférences sur l'IA", animées par des experts externes, a permis d'explorer l'IA responsable, la prospective stratégique et l'alignement des pratiques sur les valeurs mondiales et les objectifs des Nations Unies. Simultanément, des examens de sécurité des principaux modèles d'IA ont été effectués à l'aide d'un cadre développé en interne. Ce travail a été reconnu par le groupe de travail sur l'IA du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion comme étant "à l'avant-garde du système des Nations Unies" et a depuis été adopté par toutes les agences.



Point sur la cybersécurité

Sur la base des améliorations mises en œuvre en 2022-2023, l'OMPI a remplacé son fournisseur de services de sécurité gérés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en 2024, ce qui a permis de rationaliser et de consolider le service de sécurité. Ce nouveau service offre une vision globale de la surveillance de la sécurité dans l'environnement multicloud de l'organisation, à mesure que de plus en plus d'applications migrent vers le nuage. En outre, la prévention des fuites de données a été renforcée par la mise en œuvre d'une solution intégrée avancée pour l'analyse et l'identification, ce qui a permis à l'OMPI de renforcer sa capacité à détecter et à prévenir l'exposition, intentionnelle ou non, d'informations hautement sensibles.

Au cours de l'année 2024, de nombreux tests de pénétration, tant internes qu'externes, ont été effectués, notamment par la Division de la supervision interne dans le cadre de son programme d'audit. Ces tests comprenaient des simulations d'attaques ciblées contre les principaux systèmes d'archivage IP et les systèmes auxiliaires (tels que les outils de traduction), ainsi que des tests plus larges du périmètre numérique de l'organisation (indépendamment de l'hébergement). Les résultats de ces tests ont fourni un niveau élevé d'assurance concernant la non-exploitableté des environnements de l'OMPI, ainsi que l'efficacité et l'efficacité des solutions, contrôles et architectures de sécurité déployés.

L'OMPI a également conservé la certification ISO 27001 pour le système de gestion de la sécurité de l'information, en passant à la version 2022 de la norme, une fois de plus sans non-conformité majeure ou mineure et avec des points forts spécifiques dans les domaines suivants : i) la surveillance des systèmes de sécurité physique; ii) la mise en œuvre de la solution de gestion des accès privilégiés; et iii) l'amélioration des capacités de renseignement sur les menaces déployées dans l'environnement de sécurité de l'information de l'OMPI. Au cours de l'audit, l'auditeur de certification accrédité a souligné le fait que le programme de sécurité de l'information mis en œuvre à l'OMPI est d'un niveau de maturité élevé que l'on ne rencontre généralement que dans le secteur de la banque privée.



Améliorer les services financiers axés sur le client : En 2024, des améliorations constantes et solides ont été apportées aux services financiers fournis aux clients payants et aux offices de propriété intellectuelle. L'ancienne plateforme de paiement de Madrid a été transférée avec succès vers le système moderne ePay1, tandis que les préparatifs en vue de la migration de tous les autres secteurs d'activité vers le système WIPO Pay ont progressé. La flexibilité des paiements s'est également améliorée avec l'introduction d'Alipay+ pour les transactions en francs suisses. Pour aider les clients, 18 tutoriels vidéo sur les paiements de l'OMPI ont été mis à disposition, offrant des conseils clairs sur des sujets tels que les paiements et l'ouverture de comptes courants.

En outre, la nouvelle boutique de l'OMPI a été mise en service, offrant aux abonnés des produits de la base de données PCT de l'OMPI une expérience de commande et de paiement simplifiée.

L'innovation au service du client : En 2024, nous avons fait progresser notre transformation numérique en lançant plusieurs applications clés destinées aux clients et des initiatives techniques en matière de TIC. Il convient de noter en particulier : i) le déploiement d'API pour l'échange de données avec les offices des États membres de Madrid; ii) l'intégration réussie de 12 nouveaux offices dans le système de dépôt électronique de Madrid; iii) le déploiement d'un environnement hybride pour la plateforme résiliente et sécurisée (RSP) du PCT; et iv) l'introduction d'un outil de gestion des droits d'accès en libre-service dans ePCT. L'architecture Global Offices 3.0 a été déployée dans les bureaux

extérieurs de l'OMPI, offrant une expérience utilisateur plus cohérente tout en réduisant l'empreinte matérielle et en soutenant les objectifs de développement durable. Conformément à la vision de l'OMPI d'une expérience de recherche intégrée, nous avons lancé la nouvelle "recherche universelle de l'OMPI" améliorée par l'IA, qui permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches en texte intégral sur le site Web de l'OMPI et dans les bases de données/catalogues – depuis les informations générales jusqu'aux spécificités des brevets et aux données d'enregistrement.

Modernisation du lieu de travail numérique : En interne, nous avons fait progresser la transformation numérique de notre lieu de travail, en modernisant les outils et les systèmes de gestion de contenu. La première phase du projet de collaboration au sein de l'Organisation et de la gestion des contenus (ECCM) a été achevée, jetant les bases de méthodes de travail plus intelligentes et mieux connectées. Il s'agissait notamment de fournir l'architecture de la plateforme basée sur le nuage, le cadre de gouvernance de l'information, la construction technique et les outils évolutifs pour la gestion des documents numériques. Les premières équipes ont migré avec succès vers le nouvel environnement, et le déploiement des nouvelles applications de workflow a commencé au cours du second semestre.

Transformation des processus financiers et des processus métier : Le nouveau projet de planification des ressources de l'entreprise (ERP) a fortement progressé en 2024, aboutissant à la sélection d'une solution SaaS à l'issue d'une évaluation rigoureuse. Le processus s'est étalé sur 15 jours de démonstrations approfondies, a couvert plus de 600 scénarios du monde réel et a impliqué plus de 100 membres du personnel de l'OMPI issus de tous les domaines commerciaux et techniques. Une fois mis en œuvre, le nouvel ERP permettra d'améliorer les services offerts aux États membres, aux clients et aux autres parties prenantes externes, de moderniser les processus internes, de soutenir la transformation culturelle et d'apporter l'agilité nécessaire pour assurer la pérennité des applications commerciales de l'OMPI.



Un Département des techniques de l'information et de la communication efficace et réactif au fil du temps

La consolidation des fonctions informatiques de l'OMPI au sein du Département des techniques de l'information et de la communication s'est achevée en avril 2024. Les avantages immédiats de la consolidation sont les suivants :

- La création d'un guichet unique pour toutes les demandes relatives aux applications métier;
- L'examen de tous les projets et activités informatiques afin d'améliorer la cohérence du portefeuille;
- et
- La clôture de six recommandations de l'audit interne relatives aux technologies de l'information.

Le nouveau cadre de gouvernance pour les technologies de l'information et l'assurance de l'information, connu sous le nom de Conseil Infotech, a été mis en place, guidant désormais la fourniture de services informatiques axés sur le client, durables et prêts pour l'avenir. À l'avenir, la phase finale de la transition vers le Département des techniques de l'information et de la communication en 2025 sera axée sur les points suivants : i) améliorer l'expérience client; ii) adopter un modèle opérationnel axé sur les produits; iii) rationaliser la gouvernance; iv) réduire la dette technique et les coûts; et v) favoriser la mobilité, la croissance et l'autonomisation du personnel

informatique.

92% des voyages réservés >16 jour



Les efforts de numérisation et de consolidation ont continué à améliorer l'efficacité de la gestion des achats et des déplacements. Le module d'approvisionnement en ligne a été mis à jour avec un tableau de bord automatisé, ce qui a permis de rationaliser les évaluations des entrepreneurs, d'améliorer la supervision des contrats et de renforcer l'engagement des fournisseurs. En ce qui concerne les voyages, la centralisation de l'organisation des voyages des participants a été étendue grâce à une approche stratégique d'externalisation. L'efficacité s'en est trouvée considérablement améliorée, le temps consacré par le personnel à l'organisation des voyages ayant été réduit de 40%. Une meilleure planification et un suivi des tarifs ont également permis de limiter les coûts, 92% des voyages étant réservés plus de 16 jours à l'avance, soit une augmentation de 15% par rapport à 2022.

Dans le but de développer une vision à long terme pour une utilisation plus intelligente et plus durable de nos locaux, nous avons lancé notre projet de stratégie immobilière en décembre 2024. Cette stratégie vise à préparer le campus à l'avenir tout en favorisant une culture organisationnelle plus ouverte, plus souple et plus collaborative, ce qui est essentiel pour stimuler l'innovation et les performances. L'arrêt de la location de parkings externes pour le personnel a déjà permis de réaliser des économies annuelles de 350 000 francs suisses, ce qui renforce l'importance accordée par le projet à l'efficacité et au rapport coût-efficacité.



Conformément à la stratégie 2020-2030 des Nations Unies, le Groupe de gestion de la durabilité environnementale a été créé pour superviser et mettre en œuvre la politique de haut niveau de l'OMPI en matière de responsabilité environnementale. Pour réaffirmer son engagement local, l'OMPI a signé la [Charte 2050 Aujourd'hui](#) rejoignant ainsi 45 autres entités basées à Genève. Lors de la Journée internationale des déchets électroniques, 93 collègues ont retourné 230 appareils électroniques pour qu'ils soient réutilisés ou recyclés correctement, ce qui a permis d'éviter des émissions de CO₂ estimées à 6 600 kg.

L'OMPI a piloté un système de gestion des déchets dans les bâtiments GBI et GBII afin d'augmenter les taux de recyclage. Les nouveaux Eco-Points seront déployés sur l'ensemble du campus en 2025. Afin de favoriser les déplacements domicile-travail à faible émission de carbone, l'OMPI s'est jointe au Swiss Bike to Work Challenge en mai – le personnel a parcouru collectivement plus de 40 000 km à vélo (l'équivalent d'un tour de la Terre!).

Résultat escompté 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Gestion financière saine et planification stratégique : La bonne santé financière et l'amélioration de la gouvernance ont été confirmées par un rapport d'audit sans réserve en 2023, ainsi que par une évaluation très positive du système de contrôle interne et de la gestion des risques de l'OMPI. Alors que les résultats de l'audit 2024 étaient attendus, la gestion budgétaire prudente et la planification financière stratégique se sont poursuivies, complétées par une concentration interorganisationnelle sur les résultats clés et la croissance des recettes, sous la houlette de l'équipe spéciale pour la "Croissance future".

Performance résiliente des placements : Les portefeuilles de placements de l'OMPI, tirés par de solides performances en matière d'actions, ont dégagé de solides rendements en 2024, recouvrant entièrement les pertes latentes subies en 2022. Le Comité consultatif pour les placements a continué à travailler avec des conseillers et des experts externes pour renforcer l'élaboration de la stratégie d'investissement, la gestion des risques et l'établissement de rapports afin de garantir la résilience et la transparence à long terme.

Efficacité et durabilité des achats : Les activités d'achat ont continué de faire réaliser des économies sur les produits et services acquis par l'OMPI, ce qui a permis d'éviter des coûts de près de 4,5 millions de francs suisses en 2024, et ce malgré l'inflation et la hausse des prix. Une part importante des appels d'offres de l'OMPI au cours de l'année écoulée a intégré des considérations de durabilité, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques. Bien que cela renforce l'engagement de l'OMPI en faveur d'un approvisionnement responsable, aucun soumissionnaire n'a été désavantagé dans la procédure d'attribution du contrat en raison de ces exigences.



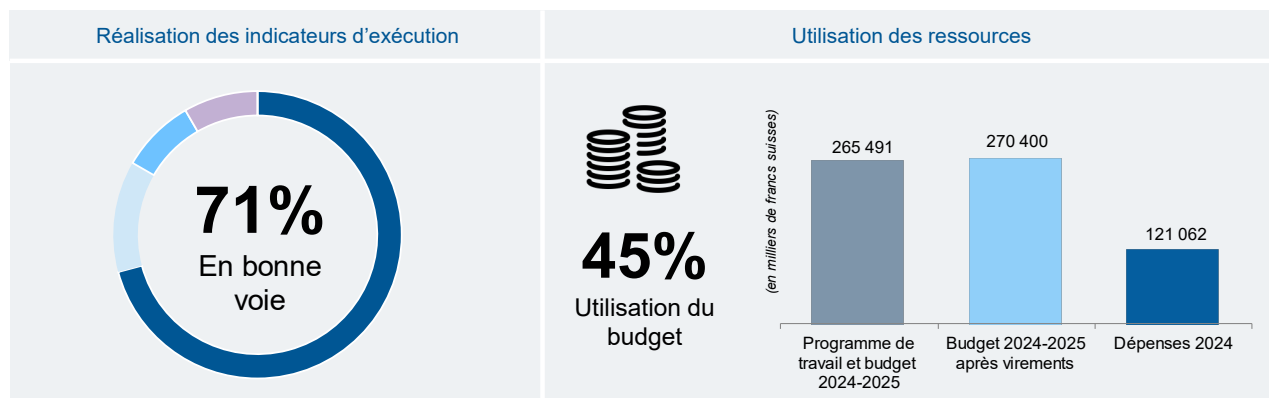
Économie de 4,5 M de francs suisses



En 2024, le Secrétariat a mis davantage l'accent sur la gestion des risques, en instaurant une culture plus proactive et plus consciente des risques dans l'ensemble de l'OMPI. Les actions clés sont les suivantes : i) des réunions trimestrielles du groupe de gestion des risques, dirigées par le Directeur général, portant sur les risques stratégiques, financiers, de cybersécurité, de sûreté et de fraude; ii) des examens systématiques de tous les risques stratégiques et organisationnels, évaluant l'efficacité des efforts d'atténuation des risques; et iii) un examen de la lutte contre la fraude. Parallèlement, une initiative inter-organisationnelle "Réduire les formalités administratives" a été lancée afin de rationaliser les processus, d'accroître la flexibilité, de responsabiliser le personnel et de réaliser des gains d'efficacité. Afin de renforcer les contrôles internes, l'OMPI a également lancé, en juillet 2024, un portail centralisé sur les politiques internes afin de fournir à ses collègues un guichet unique pour les orientations réglementaires internes. En 2024, les travaux de la Division de la supervision interne (DSI) ont été axés sur l'appui au plan stratégique à moyen terme au moyen d'audits et d'évaluations ciblés, notamment des examens de la gestion de la cybersécurité, de la Division de la traduction du PCT et du Bureau de l'OMPI au Nigéria. La DSI a également validé les données relatives aux demandes d'indemnisation de l'AMCS et piloté un examen des principaux contrôles organisationnels.

Au cours de l'année, la DSI a élaboré cinq rapports d'audit interne, deux rapports de validation, quatre rapports d'évaluation, cinq rapports d'examen de pré-évaluation, un rapport consultatif, 18 rapports d'enquête et deux rapports à l'intention de la direction. Au cours de la période considérée, la DSI a formulé 37 recommandations et en a clôturé 66. À la fin de l'année, 30 recommandations restaient en suspens – 23 issues des missions de la DSI, six des rapports du commissaire aux comptes et une d'un examen externe.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, AFM, AFM (Secteur du DG)

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Taux de satisfaction des États membres et des autres parties prenantes à l'égard des services de traduction et d'interprétation	2022-2023 : 94%	Maintenir le taux de satisfaction	2024 : 95%	●
Coût par mot/page de traduction.	0,40 franc suisse (2022-2023)	Maintien du coût par mot	0,48 franc suisse (2024)	▲
Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU	15%	> 18% par an	2024 : 25%	●
Participation du personnel : taux de satisfaction du personnel travaillant à l'OMPI.	e-Sat : 73 (2022-2023)	Amélioration par rapport à l'enquête précédente.	e-Sat : 73	▲
Parité : proportion de femmes dans les grades P-4 à D-2	P-4 – 49,8%	Amélioration de la parité hommes-femmes au cours de la dernière période biennale	P-4 – 46,9%	●
	P-5 – 33,3%		P-5 – 32,7%	
	D-1 – 33,3%		D-1 – 34,6%	
	D-2 – 30,0%		D-2 – 45,5%	
Diversité géographique : pourcentage par région selon les accords	Afrique : 12,4% Asie et Pacifique : 20,3% Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 9,3% Amérique latine et Caraïbes : 8,6% Moyen-Orient : 2,8% Amérique du Nord : 9,6% Europe de l'Ouest : 37,1%	Accord entre les États membres sur la politique de l'OMPI en matière de répartition géographique	Afrique : 11,0% Asie et Pacifique : 20,9% Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 9,4% Amérique latine et Caraïbes : 9,6% Moyen-Orient : 2,5% Amérique du Nord : 9,6% Europe de l'Ouest : 36,9%	●
Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMPI en matière d'inclusion du handicap.	13% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées (fin 2023)	40% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées (fin 2025)	27% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées	●
% de conditions fixées par le programme ONU-SWAP atteintes ou dépassées	56% (2023, UN-SWAP 2.0)	UN SWAP 2.0 : 70%	63% (2024, UN-SWAP 2.0)	●
Pourcentage d'employés de l'OMPI ayant suivi la formation obligatoire intitulée "Travailler ensemble de manière harmonieuse"	93%	100%	96%	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Automatisation du service de transfert de taxes du PCT (PCT FTS)	Déploiement de la nouvelle plateforme PCT FTS auprès des participants (0 participant en 2023)	La nouvelle plateforme PCT FTS a été transférée à 100% des participants représentant plus de 97,5% du volume global de recherche des taxes	Évaluation à mener en 2025 ³⁷	◆
Locaux et installations de l'OMPI restant adaptés à l'usage prévu	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles ou non essentielles de l'OMPI	Maximum d'1 jour ouvrable par an avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles ou non essentielles de l'OMPI	●
Amélioration de la capacité de détection, de réaction et de récupération face aux menaces informatiques, en garantissant une interruption minimale des opérations	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	●
Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes externes (score Apdex)	81% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage	74% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6	●
Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes internes (score CSAT) ³⁸	Secteurs d'activité satisfaits des services fournis par le Département des technologies de l'information et de la communication 93% (2021)	90% des secteurs d'activité sont satisfaits des services informatiques fournis	84% des utilisateurs sont satisfaits du service d'assistance des TIC pour le développement. 72% des parties prenantes sont satisfaites des services fournis par les équipes du Département des technologies de l'information et de la communication.	● ▲
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.				
Confirmation de la conformité des opérations financières avec les dispositions des conventions et traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)	Une opinion d'audit sans réserve (fin 2023)	Une opinion d'audit sans réserve	Au moment de la publication du rapport, les résultats de l'audit pour 2024 n'avaient pas encore été reçus.	●
Poursuite de l'amélioration des processus de gestion axée sur les résultats et de gestion des risques, grâce au renforcement des systèmes de planification des ressources par une gestion et une optimisation conformes aux pratiques recommandées	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.4 (fin 2023) Gestion des risques : Dimensions 1-4 "avancé", dimensions 5 et -6 "établi" % d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95% % des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 68%	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.5 (fin 2025) Dimensions 1-6 "avancé" % d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95% % des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 50%	L'évaluation est effectuée tous les deux ans Gestion des risques : Dimensions 1-4 "avancé", dimensions 5 et -6 "établi" % d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 94% % des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 58%	◆ ● ● ●
Économies sur les achats de biens et de services effectués par l'OMPI	8 060 447 francs suisses (2022-2023)	6 000 000 francs suisses (exercice biennal)	4 494 892 francs suisses (2024)	●
Prix moyen des billets d'avion	1 528 francs suisses (2022-2023)	Augmentation des coûts limitée à <10%	1 552 francs suisses (2024)	●

³⁷ Veuillez vous référer à l'annexe XI "Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2024" pour l'état d'avancement du système de gestion de la trésorerie du Plan-cadre d'équipement 2025.

³⁸ En raison d'un changement dans la méthodologie utilisée pour mesurer le CSAT, les données de performance ne sont pas comparables à celles de référence.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/36/5 et WO/PBC/37/4	Aucune interférence	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport trimestriel de l'Organe consultatif indépendant de surveillance et le rapport annuel WO/PBC/39/5	●
Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	90% des recommandations de la DSI acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Les systèmes de gouvernance et de supervision de l'Organisation se révèlent inefficaces ou sont perçus comme n'étant pas totalement objectifs et indépendants, ce qui affecte l'impartialité et la crédibilité du travail et entraîne une baisse des résultats et de la confiance.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention visant à garantir des normes déontologiques élevées, à renforcer les fonctions de médiation et de surveillance, et à respecter les mandats, normes et cadres pertinents s'est avéré efficace. En outre, la collaboration étroite avec les organes de surveillance externes et la mise en œuvre rapide des recommandations formulées par les organes internes et externes se sont révélées efficaces.	AFM (Secteur du Directeur général)	→
L'ambitieux programme de travail de l'OMPI comporte un important élément de changement, et l'institutionnalisation de l'évolution vers une culture plus souple et les compétences requises risque de prendre plus de temps que prévu.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation visant à mettre en œuvre le programme de travail ambitieux de l'OMPI et son évolution vers une culture plus agile s'est avéré efficace. Diverses initiatives axées sur la mobilité, le développement des talents en interne grâce à un cadre d'apprentissage et de développement guidé par les priorités de l'organisation, et la collaboration dans l'ensemble de l'Organisation, ont permis la transformation culturelle constante de l'OMPI, augmentant ainsi l'engagement et les performances des employés.	AFM (Secteur du Directeur général)	→
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
L'accès aux locaux de l'OMPI ou leur occupation n'est pas viable plus de sept jours, en raison d'une inaccessibilité matérielle, de craintes pour la santé et la sécurité, de dommages à l'infrastructure des bâtiments ou pour d'autres motifs.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention visant à maintenir des plans solides de continuité des activités et de gestion des crises a été assuré par des tests réguliers, des mises à jour et la validation des protocoles d'urgence.	AFM	→
Un incident grave en matière de sécurité, résultant d'un conflit armé, d'un acte de terrorisme, de troubles civils ou d'autres causes, présente un risque pour le personnel, les biens et les visiteurs de l'OMPI se trouvant au siège et dans les bureaux extérieurs, ainsi que lors de déplacements, d'événements internationaux et de réunions de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention visant à atténuer les risques de sécurité est resté efficace grâce à un suivi continu de la situation globale en matière de sécurité, à des mises à jour régulières des protocoles de sécurité et à la coordination avec les partenaires en matière de sécurité. Des mesures de sécurité renforcées au siège et dans les bureaux extérieurs, combinées à des procédures complètes de sécurité des voyages, ont contribué à maintenir un environnement sûr.	AFM	→
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.				
La valeur des placements réalisés dans le cadre des stratégies approuvées par les États membres concernant la trésorerie principale et la trésorerie stratégique pourrait chuter, ce qui entraînerait une réduction de l'actif net (réserves).	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'intervention, notamment le renforcement du cadre de gouvernance pour protéger la valeur des placements de l'OMPI, s'est avéré efficace. Par ailleurs, la mise en œuvre prudente de la stratégie de placements approuvée, le suivi continu des conditions du marché et le maintien d'une diversification appropriée du portefeuille de placements ont contribué à atténuer les risques de placements. Une collaboration étroite avec le Comité consultatif des placements et les conseillers en placements permettra de réduire le risque du portefeuille de base en diminuant la volatilité tout en atteignant les objectifs de placements.	AFM	→

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la réponse aux risques	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
Les préjudices financiers, de réputation ou opérationnels subis à la suite de problèmes avec des fournisseurs ou partenaires clés.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan de gestion des risques liés aux fournisseurs et aux partenaires s'est avéré efficace grâce à de solides procédures de diligence raisonnable, à un suivi régulier des performances et, dans la mesure du possible, à la diversification des fournisseurs essentiels.	AFM	→

III. TABLEAUX DE BORD DES PERFORMANCES PAR SECTEUR

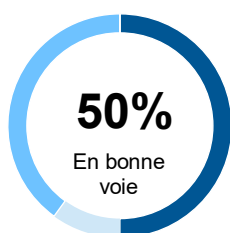
Brevets et technologie



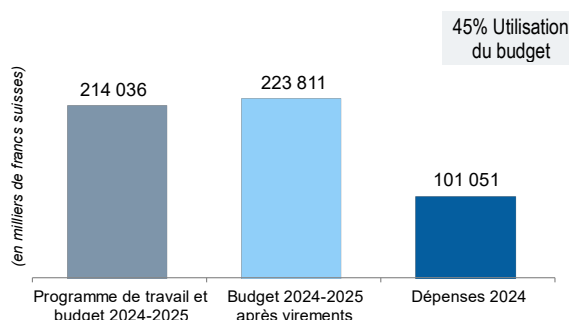
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#pt>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 063	2 063	906
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	4 298	4 181	1 733
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 034	3 413	1 662
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	193 975	179 164	82 097
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.	4 052	4 387	2 047
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 785	2 721	1 126
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	3 830	5 652	2 205
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	-	16 487	7 140
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	-	4 158	1 722
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	-	1 585	414
Total	214 036	223 811	101 051

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

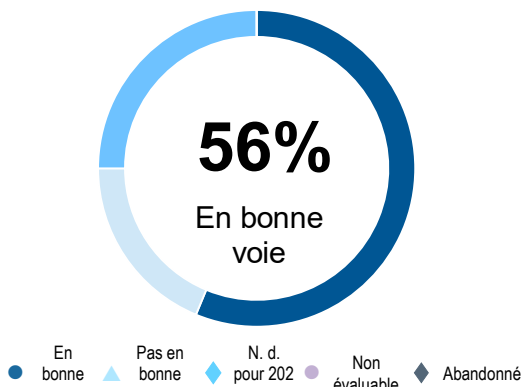
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	128 128	135 818	61 520	45%
Autres ressources	85 907	87 993	39 531	45%
Total	214 036	223 811	101 051	45%

Marques et dessins et modèles

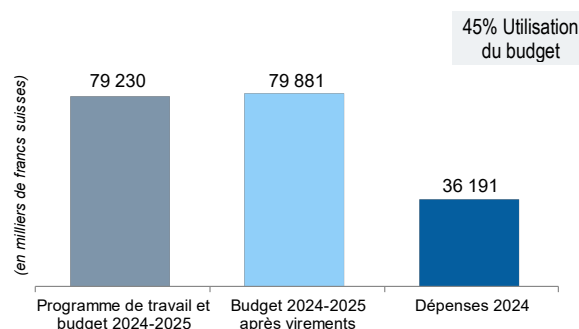


Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#bd>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	4 161	5 037	2 712
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	14 350	14 733	7 161
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	58 074	57 426	25 184
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.	675	677	323
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	730	674	305
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 240	1 334	505
Total	79 230	79 881	36 191

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	59 682	58 197	26 259	45%
Autres ressources	19 548	21 684	9 933	46%
Total	79 230	79 881	36 191	45%

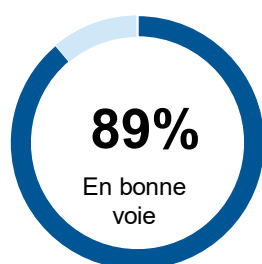
Droit d'auteur et industries de la création



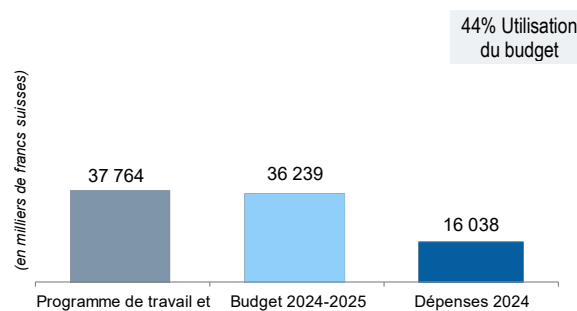
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#cci>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	10 155	10 716	5 017
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 727	3 647	1 819
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 258	1 690	614
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	586	420	217
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	292	281	93
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.	1 415	788	200
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	4 627	3 201	1 372
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 970	2 606	1 121
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	13 735	12 891	5 585
Total	37 764	36 239	16 038

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	19 899	17 780	8 498	48%
Autres ressources	17 866	18 459	7 539	41%
Total	37 764	36 239	16 038	44%

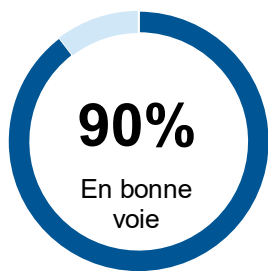
Développement régional et national



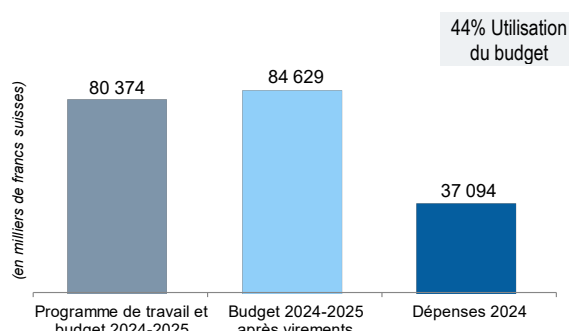
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#rmd>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	5 466	5 730	2 455
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	1 194	1 238	524
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 972	4 023	1 774
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	749	675	285
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.	16 519	19 644	7 828
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	8 351	9 886	4 074
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	33 424	33 468	16 183
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	9 658	8 826	3 548
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	1 041	1 140	423
Total	80 374	84 629	37 094

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	48 435	50 330	22 292	44%
Autres ressources	31 938	34 300	14 802	43%
Total	80 374	84 629	37 094	44%

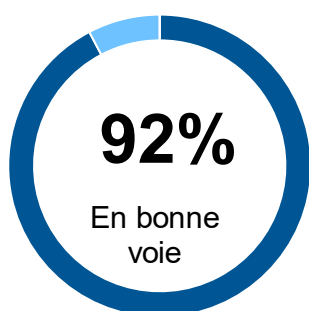
Infrastructure et plateformes



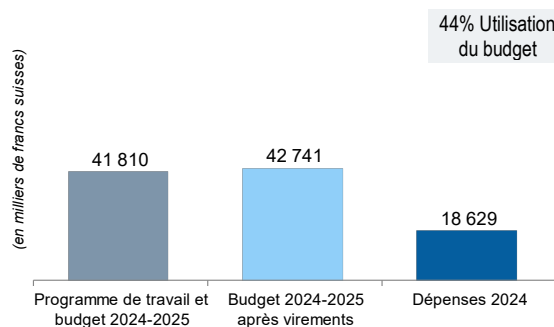
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#ip>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 855	8 013	3 423
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 854	2 213	725
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 029	9 231	4 096
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 591	7 487	3 411
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	15 481	15 796	6 974
Total	41 810	42 741	18 629

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	27 116	26 374	12 450	47%
Autres ressources	14 694	16 367	6 179	38%
Total	41 810	42 741	18 629	44%

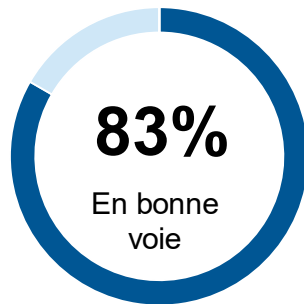
Enjeux et partenariats mondiaux



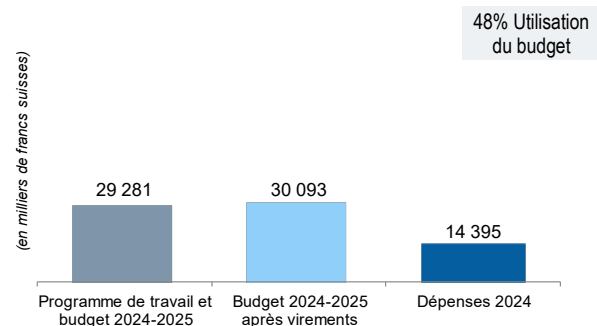
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#gcp>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	5 225	5 304	3 671
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	6 768	6 621	3 011
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 444	3 495	1 594
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	5 864	5 874	2 766
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 632	2 122	550
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 312	1 733	541
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 221	2 155	950
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	2 815	2 789	1 312
Total	29 281	30 093	14 395

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	20 338	19 766	9 279	47%
Autres ressources	8 943	10 327	5 116	50%
Total	29 281	30 093	14 395	48%

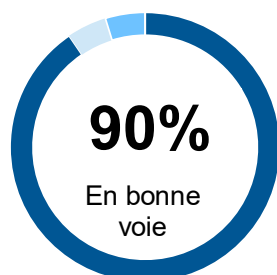
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation



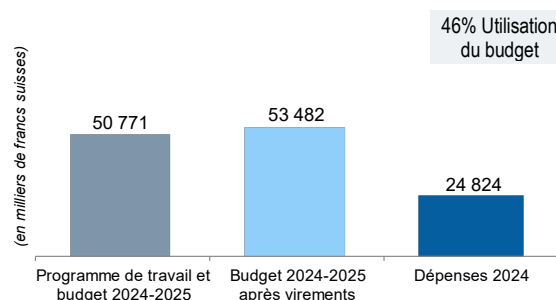
Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ N. d. pour 2024 ● Non évaluable ◆ Abandonné



Données relatives à l'exécution et aux risques

<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#ie>

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	19 507	19 627	9 134
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	685	635	257
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 299	1 641	723
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	2 857	2 508	917
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	11 950	12 877	6259
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	703	718	316
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	13 769	15 476	7 219
Total	50 771	53 482	24 824

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

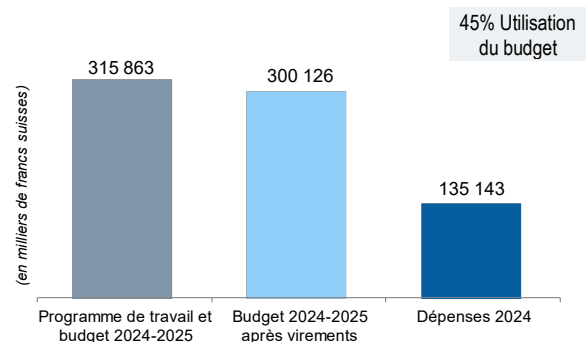
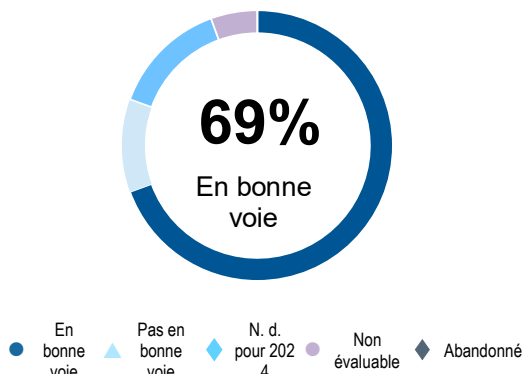
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	37 652	37 914	17 990	47%
Autres ressources	13 119	15 568	6 834	44%
Total	50 771	53 482	24 824	46%

Administration, finances et gestion et Secteur du Directeur général

Tableau de bord de l'objectif stratégique

État d'avancement des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et aux risques

https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/pdf/wpr-2024.pdf#afm_odg

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	6 024	7 079	3 602
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 981	2 156	996
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	7 080	7 984	3 844
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	153	146	76
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	35 135	34 589	14 839
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	56 249	45 014	20 163
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	161 514	156 042	71 483
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	47 728	47 115	20 140
Total	315 863	300 126	135 143

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	165 346	149 184	67 562	45%
Autres ressources	150 517	150 942	67 580	45%
Total	315 863	300 126	135 143	45%

IV. ANNEXES

ANNEXE I Budget 2024-2025 après virements par secteur

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025	Virements ¹			Budget 2024-2025 après virements ²	Virements en pourcentage	
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements		Secteur	Total Programme de travail et budget
Brevets et technologie	214 036	23 915	(14 139)	9 775	223 811	4,6%	1,1%
Marques et dessins et modèles	79 230	2 464	(1 813)	651	79 881	0,8%	0,1%
Droit d'auteur et industries de la création	37 764	3 004	(4 529)	(1 525)	36 239	-4,0%	-0,2%
Développement régional et national	80 374	5 131	(875)	4 256	84 629	5,3%	0,5%
Infrastructure et plateformes	41 810	1 141	(210)	931	42 741	2,2%	0,1%
Enjeux et partenariats mondiaux	29 281	1 851	(1 039)	812	30 093	2,8%	0,1%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	50 771	3 789	(1 078)	2 711	53 482	5,3%	0,3%
Administration, finances et gestion	315 863	8 195	(23 932)	(15 738)	300 126	-5,0%	-1,8%
Non affecté	8 171	14 907	16 780	1 873	6 298	n.d.	n.d.
TOTAL	857 300	64 396	(64 396)	-	857 300	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI et son règlement d'exécution prévoient la possibilité de transfert de ressources en vertu de l'article 3.4 : Le Directeur général peut procéder à des virements d'un secteur (service administratif) à un autre pour chaque exercice budgétaire à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du secteur (service administratif) bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation.

² Au 31 janvier 2025

ANNEXE II Recettes prévisionnelles pour 2024

(en milliers de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2024 ¹	Prévisions actualisées pour 2024 ²
Taxes		
PCT	366 563	373 370
Madrid	83 876	83 680
La Haye	7 858	8 490
Lisbonne	100	100
<i>Sous-total</i>	<i>458 397</i>	<i>465 640</i>
Contributions (uniques)		
Arbitrage	17 615	17 615
Publications	1 700	1 700
Recettes accessoires	470	470
<i>Sous-total</i>	<i>1 019</i>	<i>1 019</i>
Total des recettes après ajustements IPSAS	479 201	486 444

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VIII du programme et budget 2024-2021.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2024. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VIII du programme et budget 2024-2021.

Remarque : les prévisions de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) pour 2024-2025, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

ANNEXE III Budget 2024-2025 approuvé par secteur et budget 2024 après virements par secteur

Secteur	Budget approuvé ¹			Budget 2024 après virements ²
	2024	2025	Total	
Brevets et technologie	106 625	107 410	214 036	104 859
Marques et dessins et modèles	39 433	39 797	79 230	41 027
Droit d'auteur et industries de la création	18 830	18 934	37 764	18 143
Développement régional et national	40 014	40 359	80 374	43 508
Infrastructure et plateformes	20 758	21 052	41 810	20 475
Enjeux et partenariats mondiaux	14 634	14 648	29 281	16 015
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	25 134	25 637	50 771	26 119
Administration, finances et gestion	157 358	158 505	315 863	149 213
Non affecté	4 083	4 088	8 171	6 047
TOTAL	426 869	430 431	857 300	425 405

¹ Les budget totaux approuvés pour 2024 et 2025 tiennent compte des budgets annuels totaux indiqués à l'annexe VIII du programme et budget pour 2024-2025.

² Au 31 janvier 2025

ANNEXE IV Indicateurs relatifs au système du PCT

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du PCT ci-après :

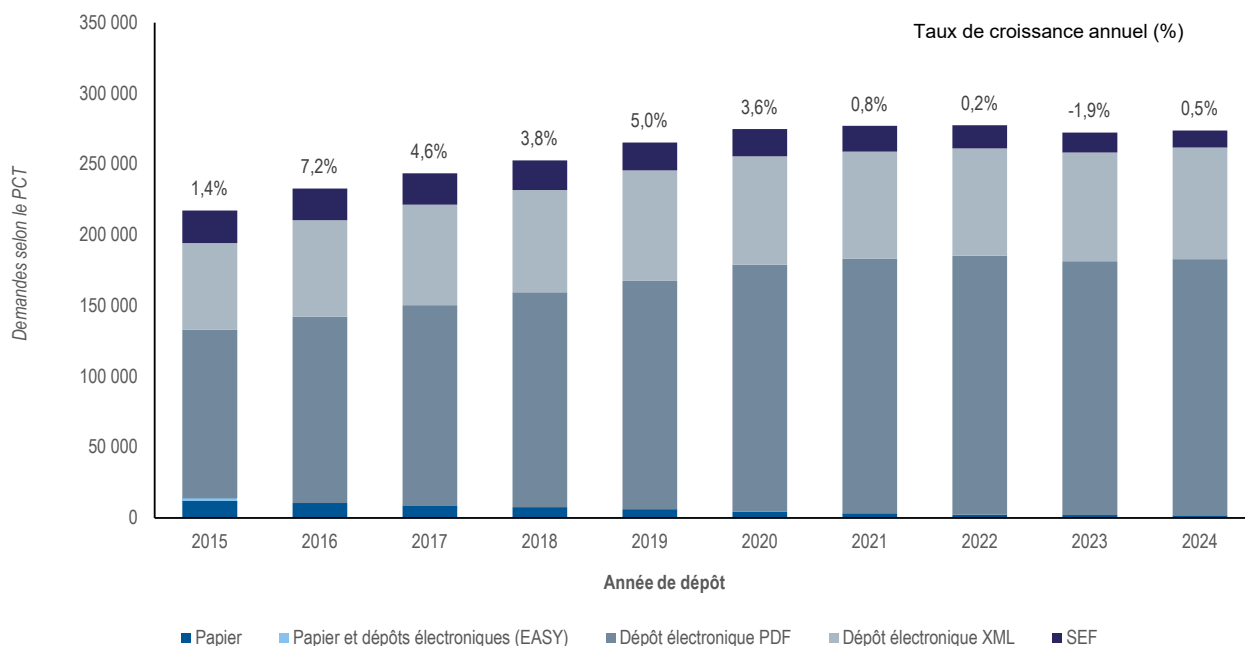
- charge de travail;
- répartition linguistique de cette charge de travail;
- coût unitaire du traitement d'une demande;
- productivité en matière d'examen de forme;
- indicateur de qualité agrégé en matière d'examen de forme;
- qualité de la traduction;
- qualité de la conception des logiciels; et
- dépôts auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur.

La publication des demandes selon le PCT a généralement lieu tous les jeudis.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre de demandes selon le PCT déposées.

Évolution du nombre de demandes selon le PCT par mode de dépôt



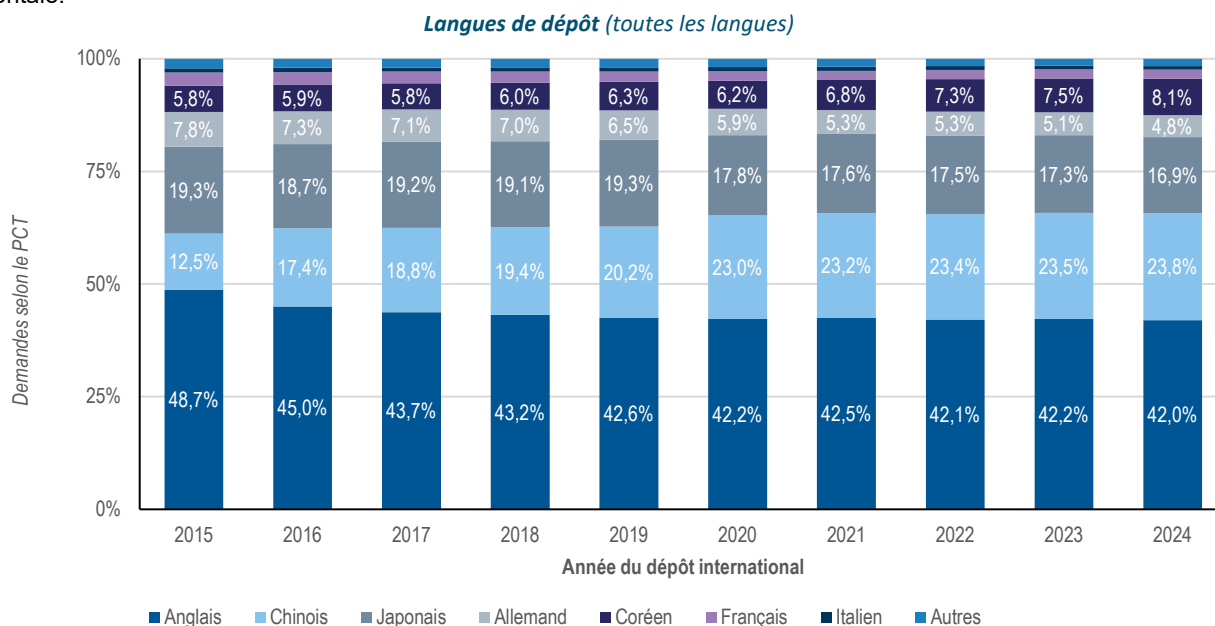
Remarque : Les données de 2024 sont des estimations de l'OMPI. PDF, XML et SEF-Web sont les trois modes de dépôt sous forme électronique.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, 273 900 demandes selon le PCT ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 0,5% par rapport à l'année précédente.
- En 2024, les dépôts électroniques, qui ont représenté 99,4% du nombre total de dépôts, se composaient de dépôts en PDF (66,1%), en XML (28,8%) et SEF-Web (4,5%).

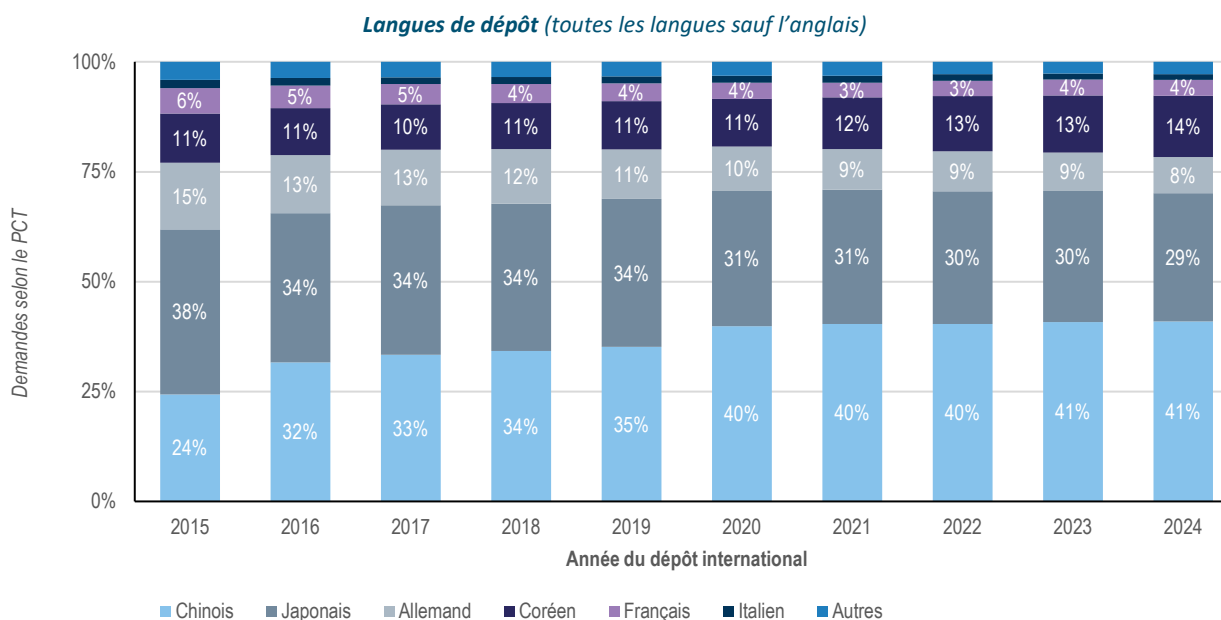
Répartition linguistique

L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, principalement due à l'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

Près des deux tiers des demandes ont été déposées en anglais et en chinois en 2024, ce qui représente 42% et 23,8% de l'ensemble des dépôts, respectivement. La part des langues asiatiques a connu une forte hausse au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 37,5% en 2015 à 48,8% en 2024. Un examen plus approfondi des langues autres que l'anglais révèle la tendance suivante :



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de la dernière décennie présente un défi considérable pour le Bureau international afin de diversifier les ressources pouvant travailler dans ces langues. Pour remédier à ce problème, des mesures d'atténuation ont été prises, notamment l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de personnel supplémentaire maîtrisant les langues asiatiques.

Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

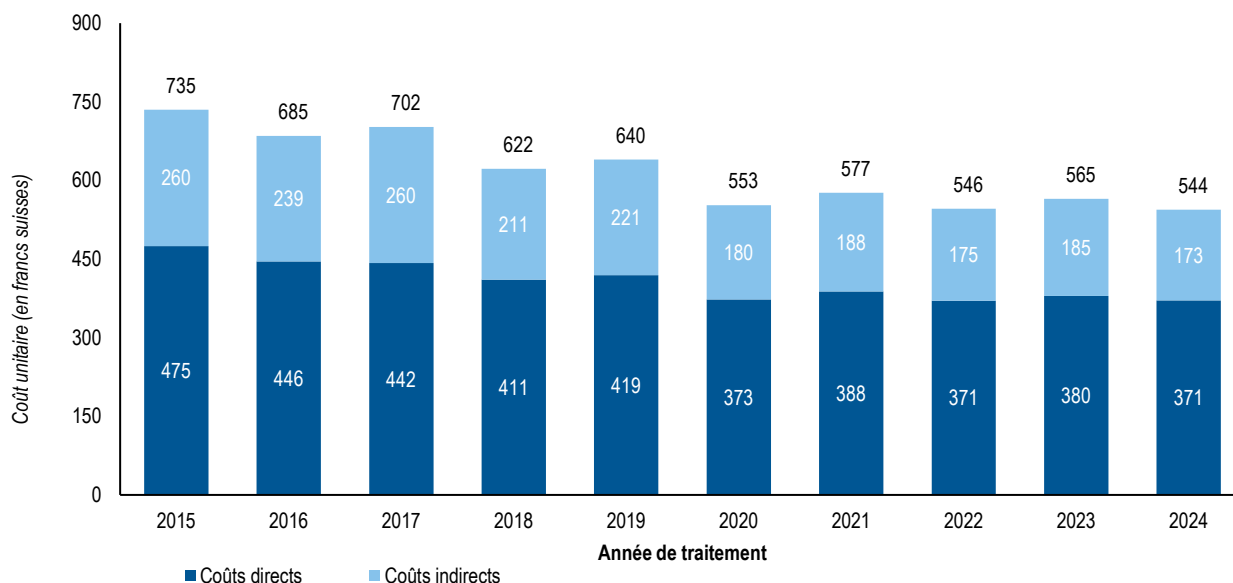
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT.

Les activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une faible proportion de ces dépenses, telles que les coûts d'hébergement du serveur de l'UNICC, le coût estimé de la maintenance de la source officielle de publication des demandes selon le PCT (PATENTSCOPE) et la part du coût de la Section des recettes dans la Division des finances, est directement imputable au système du PCT. Les autres dépenses imputables au système du PCT sont calculées sur la base des effectifs, y compris le personnel à durée déterminée, le personnel temporaire, les boursiers et les intérimaires.

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Coût unitaire du traitement d'une demande selon le PCT publiée
(en francs suisses)



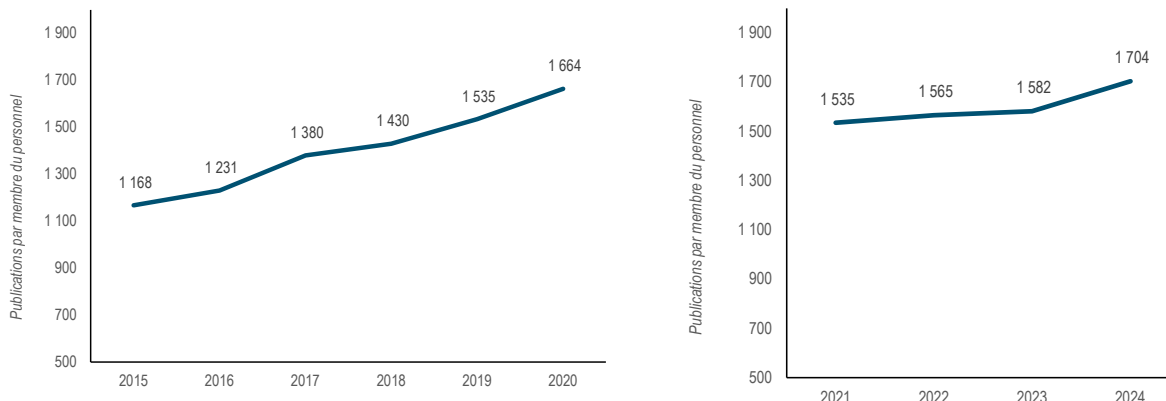
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 544 francs suisses en 2024, soit une diminution de 13,5% par rapport à 2023. En 2024, le coût unitaire a diminué suite à une baisse de 0,9% du nombre de demandes selon le PCT publiées, associée à une diminution de 4,5% des coûts totaux par rapport à 2023 (principalement due à la baisse des dépenses liées aux services de traduction du PCT, sous l'effet de l'utilisation accrue de la traduction automatique et du passage à la post-édition).

Productivité en matière d'examen quant à la forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs travaillant à l'examen quant à la forme selon le PCT.

Productivité en matière d'examen quant à la forme



Note : depuis 2021, la méthode de calcul des effectifs est alignée sur la méthode fondée sur le nombre de personnes (plutôt que sur l'équivalent temps plein) appliquée pour l'indicateur de coût unitaire du PCT.

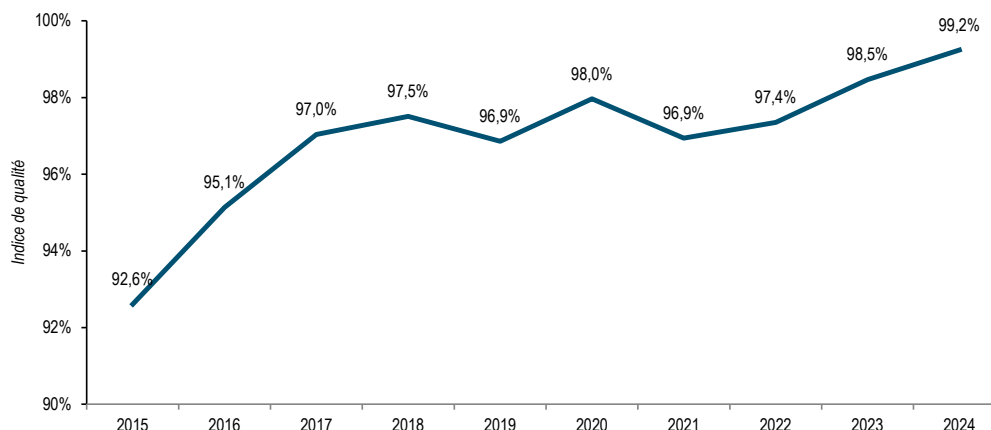
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

- La productivité en matière d'examen quant à la forme a augmenté de 7,7%, passant de 1582 en 2023 à 1704 en 2024.
- L'augmentation globale au fil du temps est principalement due à l'automatisation ainsi qu'à l'introduction de nouvelles méthodes de travail permettant de traiter une charge de travail plus élevée.

Qualité globale de l'examen quant à la forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois de ces indicateurs sont fondés sur les délais pour les principales transactions : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

Indicateur de qualité en matière d'examen quant à la forme

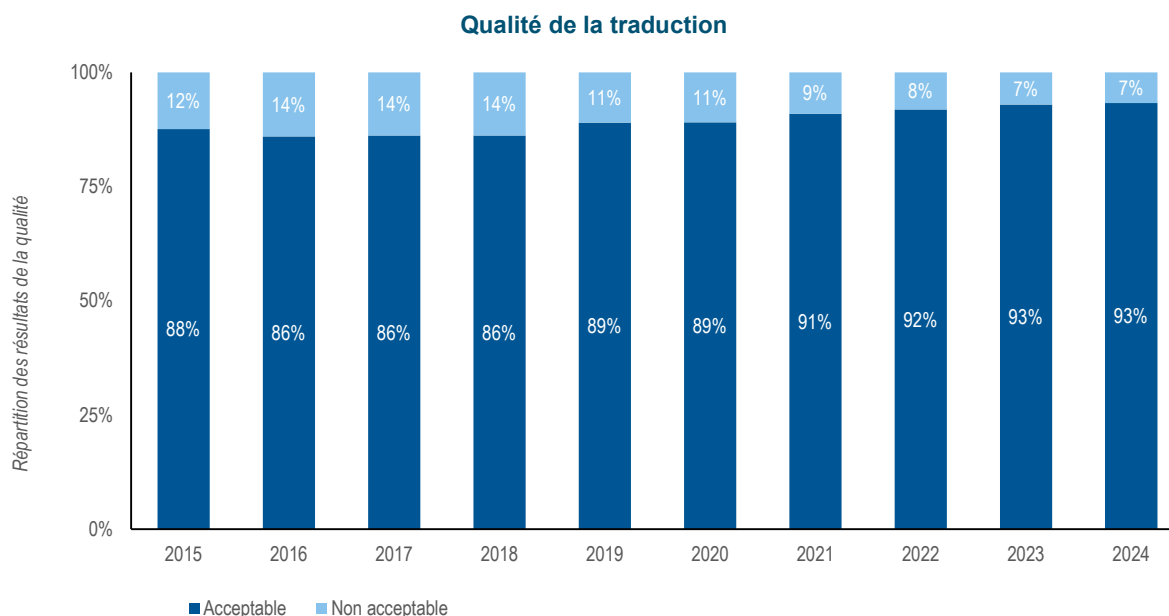


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est améliorée pour la troisième année consécutive, passant à 99,2% en 2024.
- La qualité de l'examen de forme a augmenté de 6,6 points de pourcentage depuis 2015.

Qualité de la traduction

Des documents sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2024, la qualité de 93% des traductions a été jugée acceptable.



Source : Division de la traduction du PCT, mars 2025.

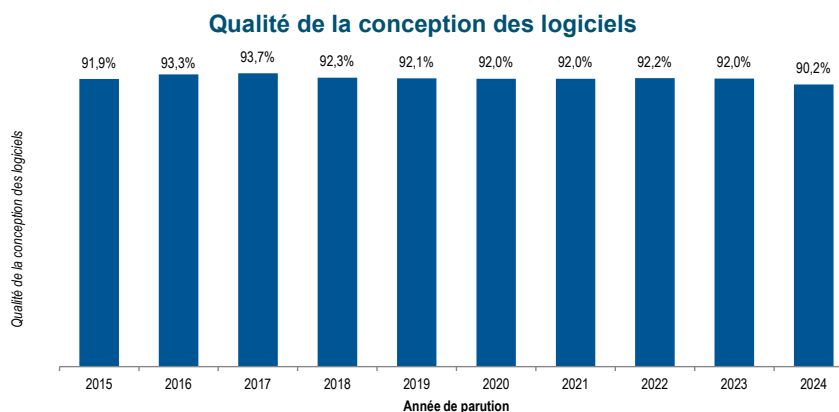
Qualité de la conception des logiciels

Jusqu'en 2021, l'indicateur de la qualité de la conception des logiciels donnait une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Depuis 2022, l'indicateur couvre les résultats de la conception de produits relatifs à tous les projets de logiciels. Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production. Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail initial}}{\text{Travail initial} + \text{Remaniement}} * 100$$

En 2024, la qualité de la conception des logiciels, déterminée par l'indicateur, était de 90,2%.



Source : Département des services du PCT, mars 2025.

Dépôts effectués auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs classés en fonction du nombre de demandes déposées selon le PCT au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2024. En principe, une demande selon le PCT est déposée auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans le tableau ci-après.

Nombre de demandes selon le PCT déposées auprès des 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international					2024	
	2020	2021	2022	2023	2024	Part (%)	vs 2023 (%)
Chine	72 338	73 453	74 410	73 770	74 763	27,3	1,3
États-Unis d'Amérique	55 887	56 452	55 433	52 969	51 251	18,7	-3,2
Japon	49 313	49 040	48 719	47 372	46 830	17,1	-1,1
Office européen des brevets	38 872	38 322	38 761	38 631	39 159	14,3	1,4
République de Corée	19 675	20 525	21 916	22 164	23 677	8,6	6,8
Bureau international	13 431	13 503	13 702	14 173	14 018	5,1	-1,1
Royaume-Uni	3 446	3 530	3 363	3 349	3 171	1,2	-5,3
Inde	1 046	1 199	1 135	1 220	2 416	0,9	98,0
Türkiye	1 520	1 712	1 759	1 897	1 995	0,7	5,2
Canada	1 927	1 995	1 955	1 791	1 740	0,6	-2,8
Autres	17 434	17 448	16 491	15 080	14 880	5,4	-1,3
Total	274 889	277 179	277 644	272 416	273 900	100,0	0,5

Remarque : Les données de 2024 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2025.

ANNEXE V Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid

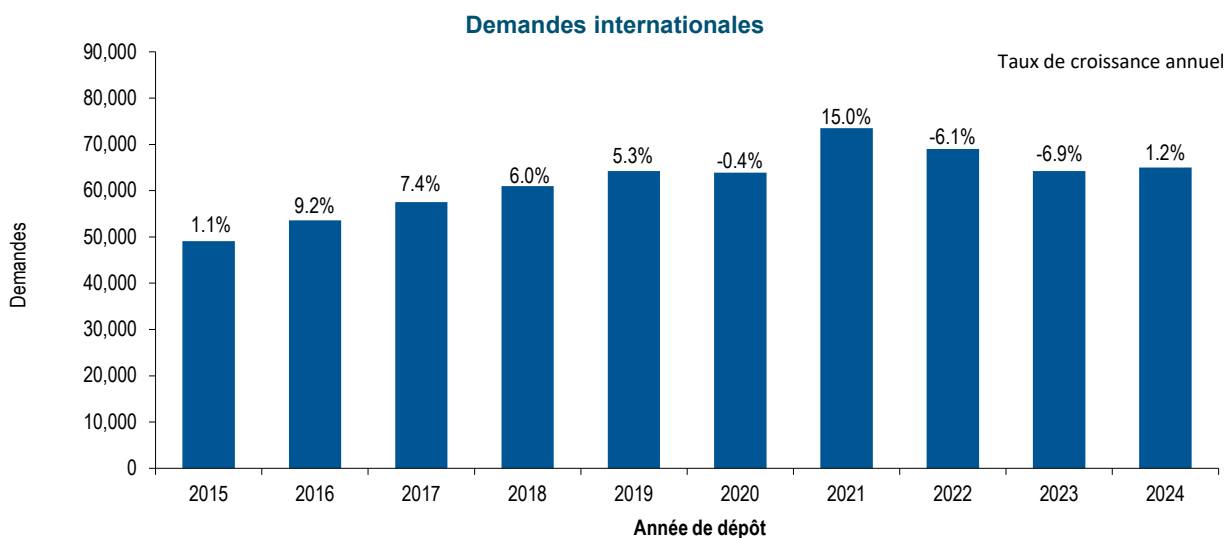
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- transmission de la charge de travail;
- coût unitaire du traitement ;
- productivité de l'examen ;
- délai de traitement; et
- qualité de l'examen.

Charge de travail

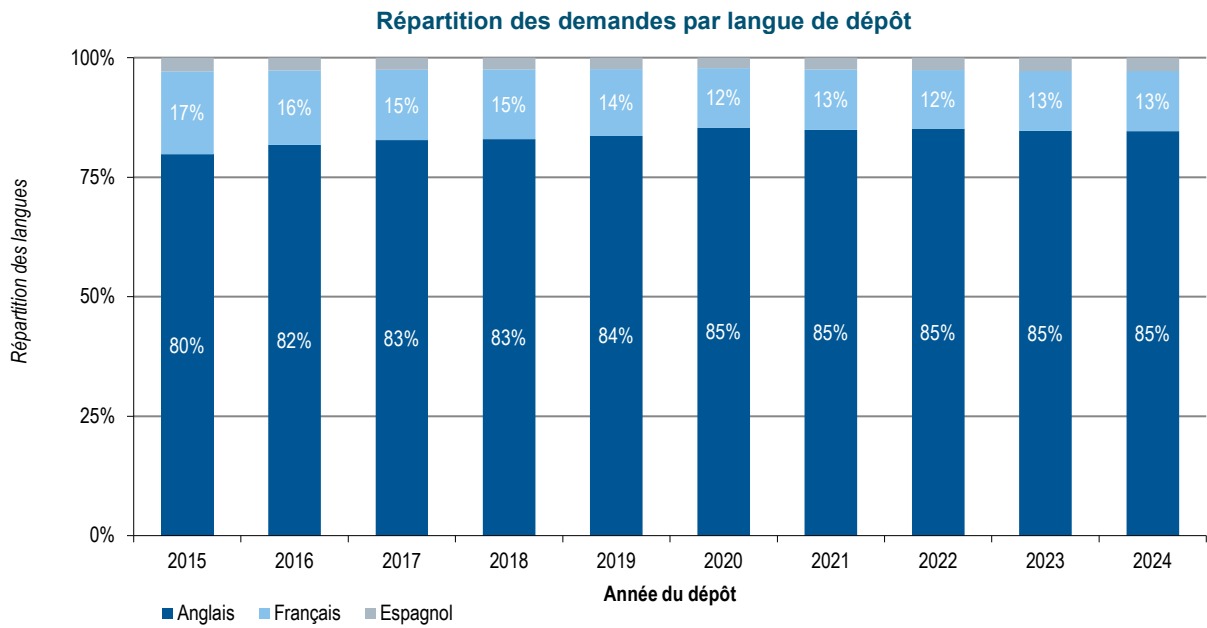
Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. Les dernières tendances concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres catégories figurent dans la *Revue annuelle du système de Madrid*.



Remarque : Les données de 2024 sont des estimations de l'OMPI.

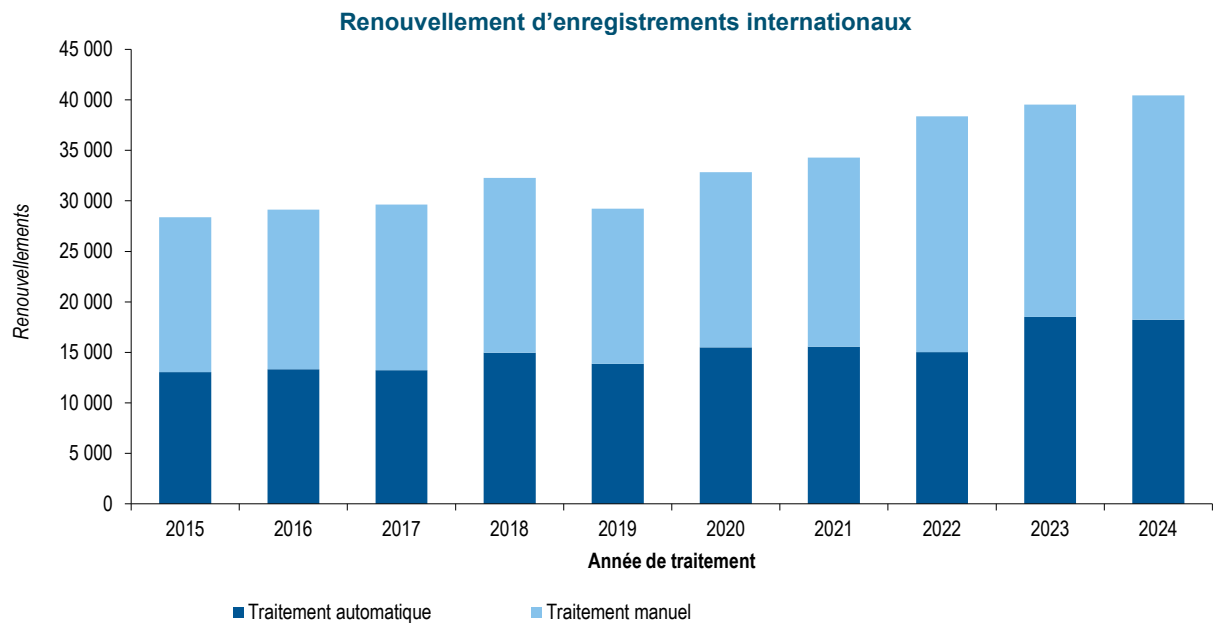
Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, 65 000 demandes ont été déposées, soit une augmentation de 1,2% par rapport à 2023.



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, 85% de l'ensemble des demandes ont été déposées en anglais. Cette part est restée inchangée depuis 2020.



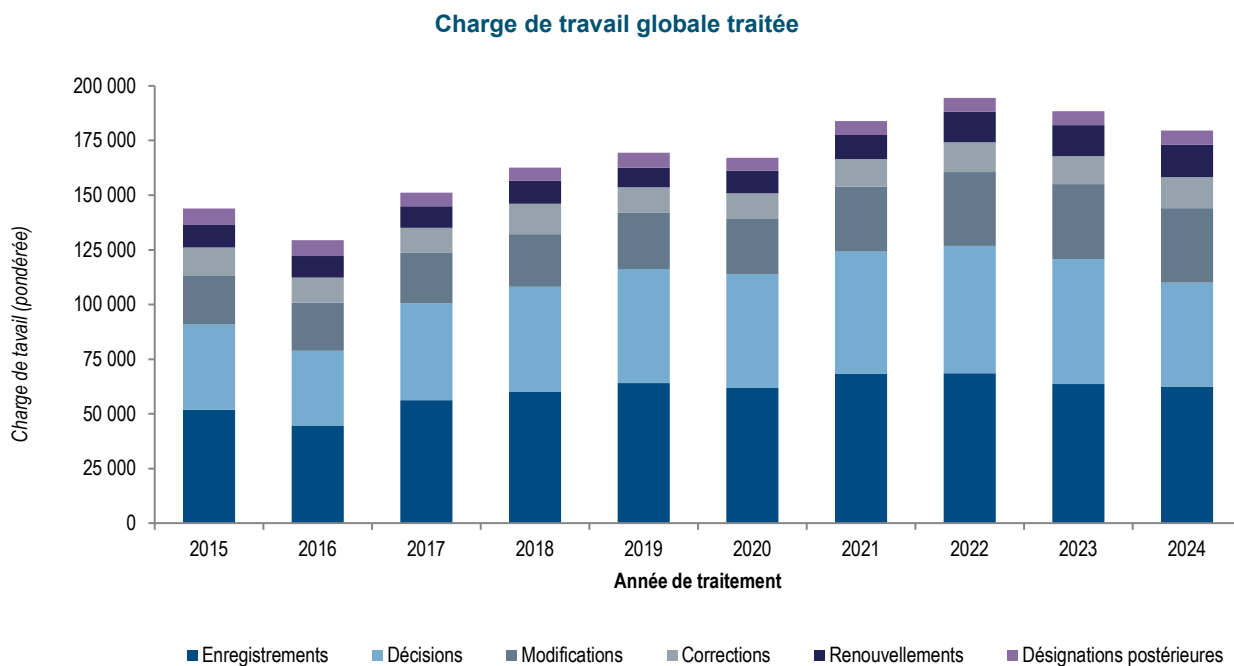
Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, le Bureau international a inscrit 40 445 renouvellements, ce qui représente une hausse de 2,3% par rapport à 2023.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale traitée (manuelle et automatique) représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas le même nombre de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur peut traiter manuellement 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions (un rapport de 1 : 1.6 : 1.8 : 1.8 : 10 en matière de charge de travail). De même, pendant le temps nécessaire au traitement d'une demande internationale, un examinateur permet à 20,8 documents d'être traités automatiquement par les systèmes informatiques d'appui.

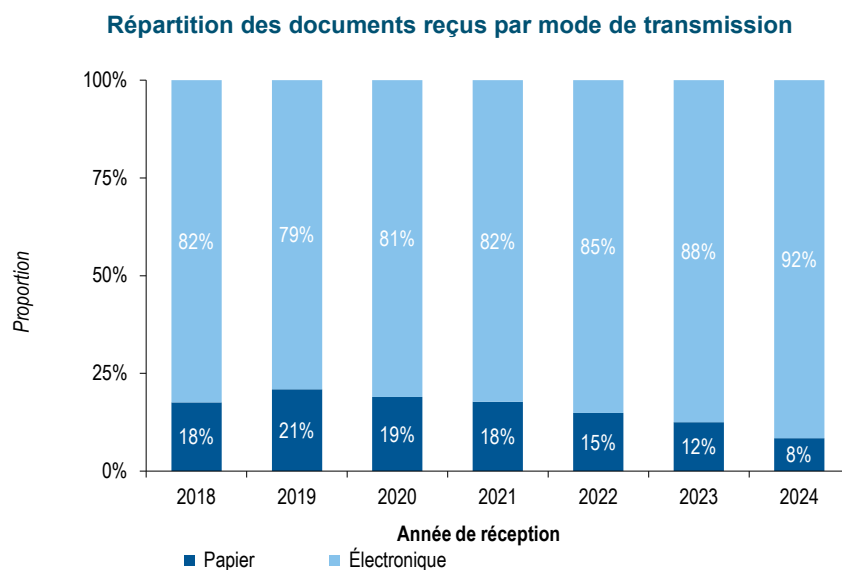


Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, la charge de travail globale traitée (pondérée) a diminué de 4,8% par rapport à 2023.
- La diminution de la charge de travail traitée (pondérée) en 2024 est principalement due à une mise à jour du ratio d'automatisation qui reflète les gains d'efficacité réalisés grâce à l'automatisation.

Transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique font référence aux documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont enregistrés en tant que documents comme déclarations sur papier.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2025.

- En 2024, 92% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique, soit une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Coût unitaire du traitement

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et indirects.

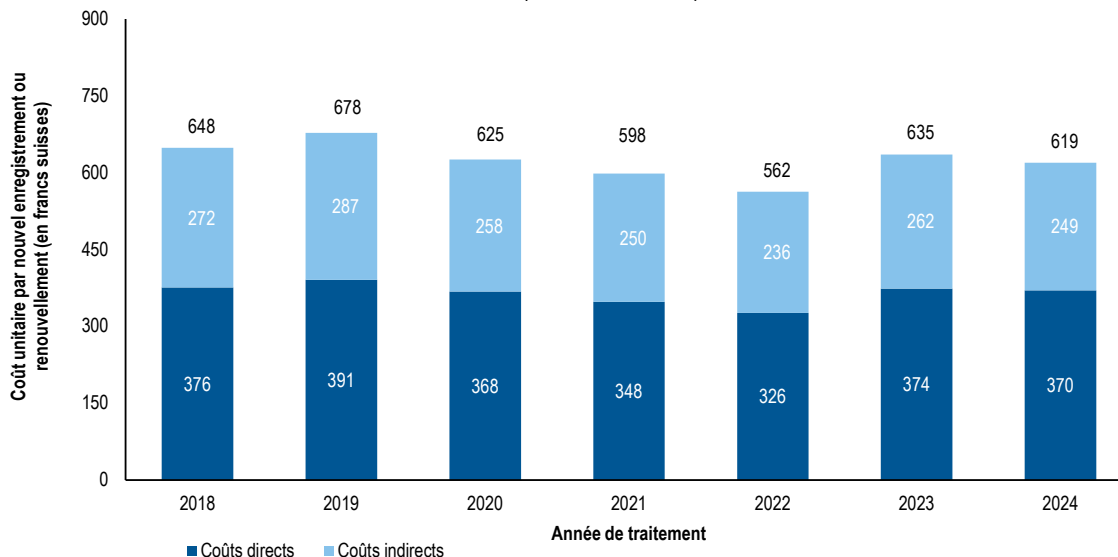
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle.

La charge de travail pondérée est utilisée pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement

Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opérations constituent le cœur de l'activité du Bureau international.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement
(en francs suisses)



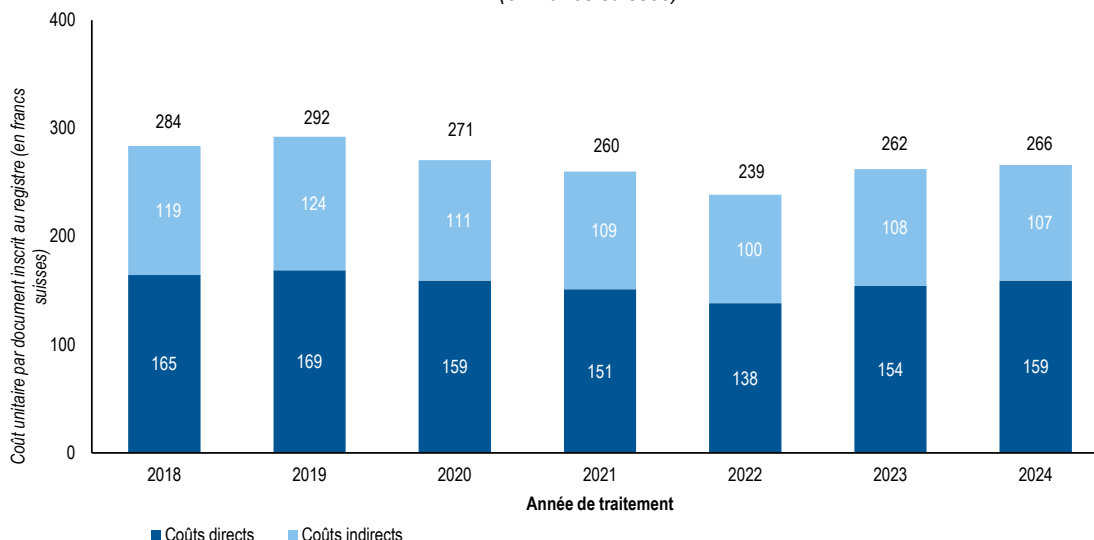
Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- Le coût moyen du traitement d'un nouvel enregistrement international ou d'un renouvellement a diminué de 2,5%, pour atteindre les 619 francs suisses en 2024. Cela s'explique par une diminution de 0,9% du nombre de nouveaux enregistrements ou de renouvellements, associée à une diminution de 3,4% des coûts totaux par rapport à 2023.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

Coût unitaire par document inscrit au registre
(en francs suisses)

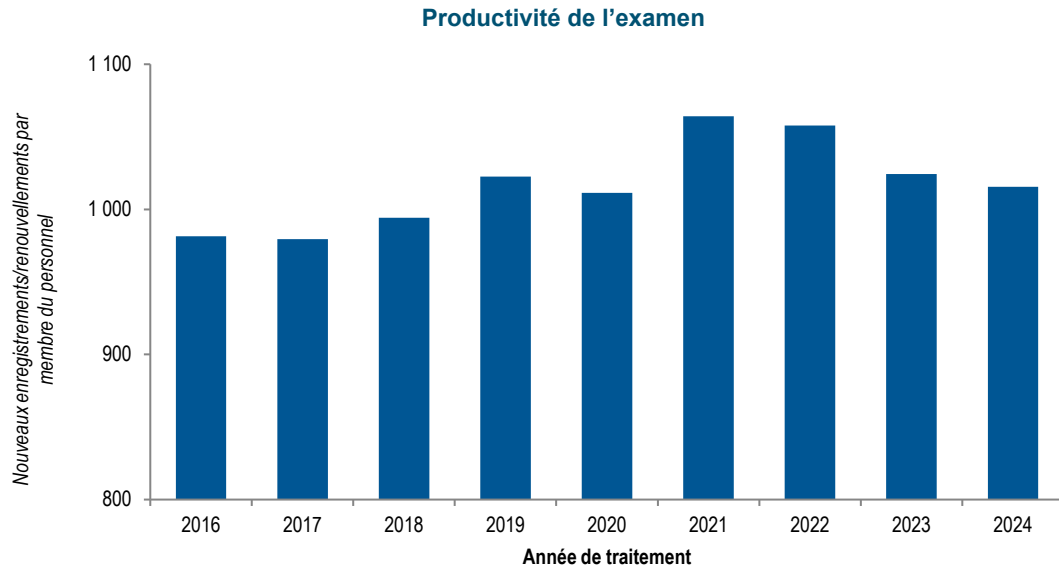


Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- Le coût moyen d'inscription d'un document a augmenté de 1,4%, pour atteindre les 266 francs suisses en 2024. Cela s'explique par une diminution de 4,8% de la charge de travail pondérée, partiellement compensée par une réduction de 3,4% des coûts.

Productivité de l'examen

La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Le nombre de membres du personnel comprend les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.



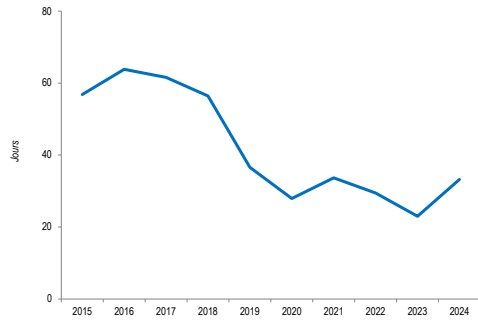
Source : systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, la productivité de l'examen a légèrement diminué de 0,6% en raison d'une légère baisse des enregistrements internationaux nouveaux ou renouvelés, alors que les ressources sont restées inchangées.
- Un autre facteur contributif est la diversification constante des tâches des examinateurs, qui ne se limitent plus à l'examen mais incluent également le soutien à la clientèle, la formation et la fourniture d'informations commerciales pour les projets de classification, d'informatique et autres.

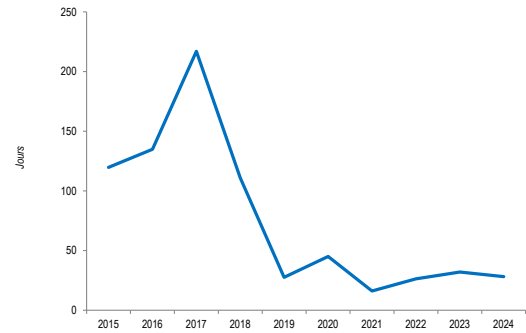
Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

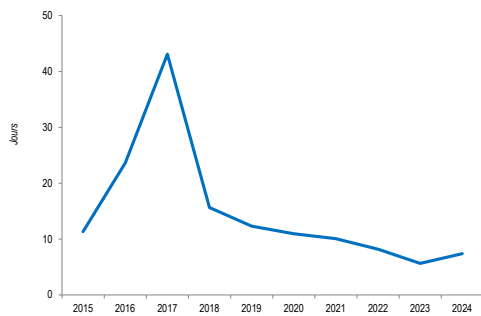
Délai moyen de traitement des demandes



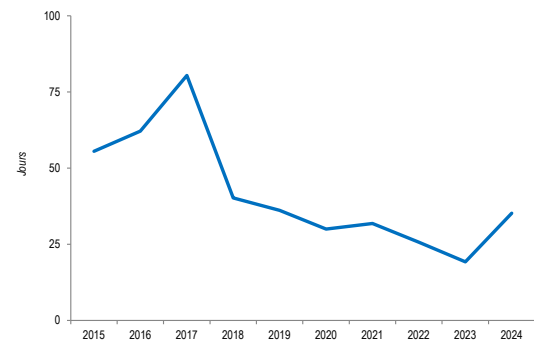
Délai moyen de traitement des corrections



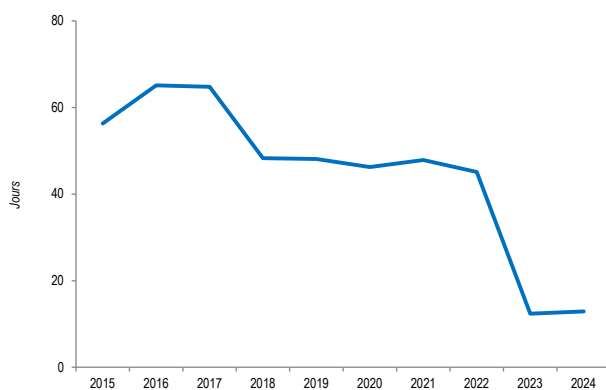
Délai moyen de traitement des décisions



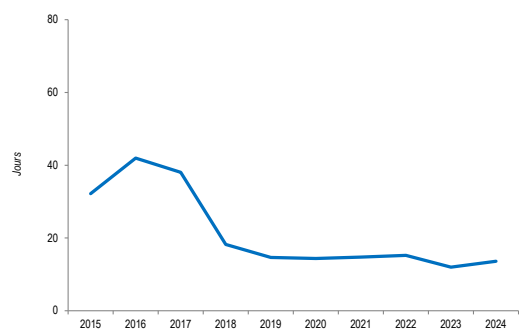
Délai moyen de traitement des modifications



Délai moyen de traitement des renouvellements



Délai moyen de traitement des désignations postérieures



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2025.

- En 2024, le délai moyen de traitement des corrections a diminué de quatre jours. À l'inverse, le délai moyen de traitement des demandes enregistrées et des modifications a augmenté respectivement de 10 et 16 jours.

Qualité de l'examen

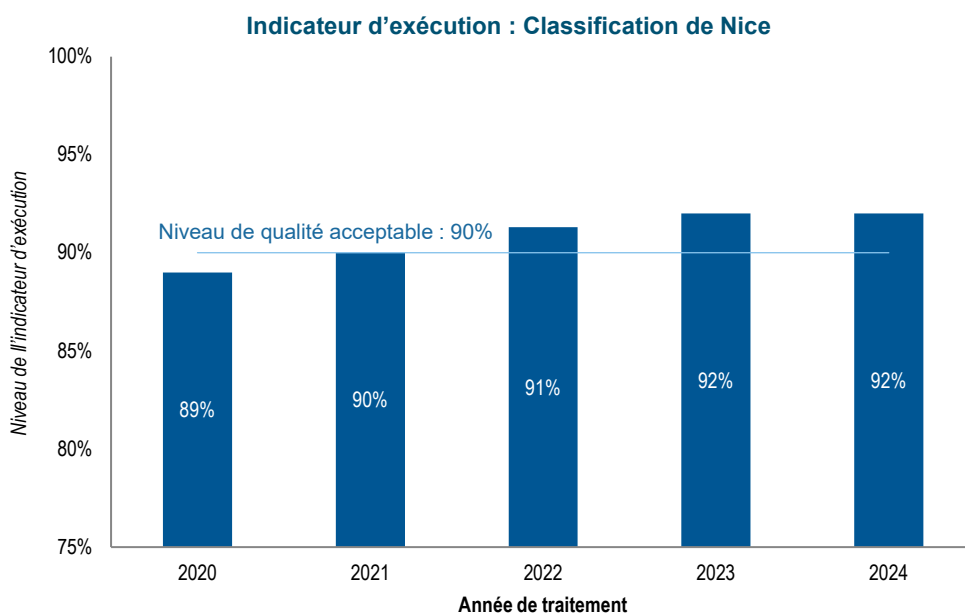
La qualité globale de l'examen des marques est contrôlée régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859³⁹.

Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

- a) résultats de l'évaluation interne des travaux relatifs à la classification de Nice; et
- b) erreurs de classement commises par le Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement.

Un contrôle de la qualité de la classification de Nice a été réalisé sur la base d'un échantillon de nouvelles demandes internationales. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés).

Un niveau de qualité acceptable est établi comme le critère selon lequel est mesurée la qualité des examens de marques.



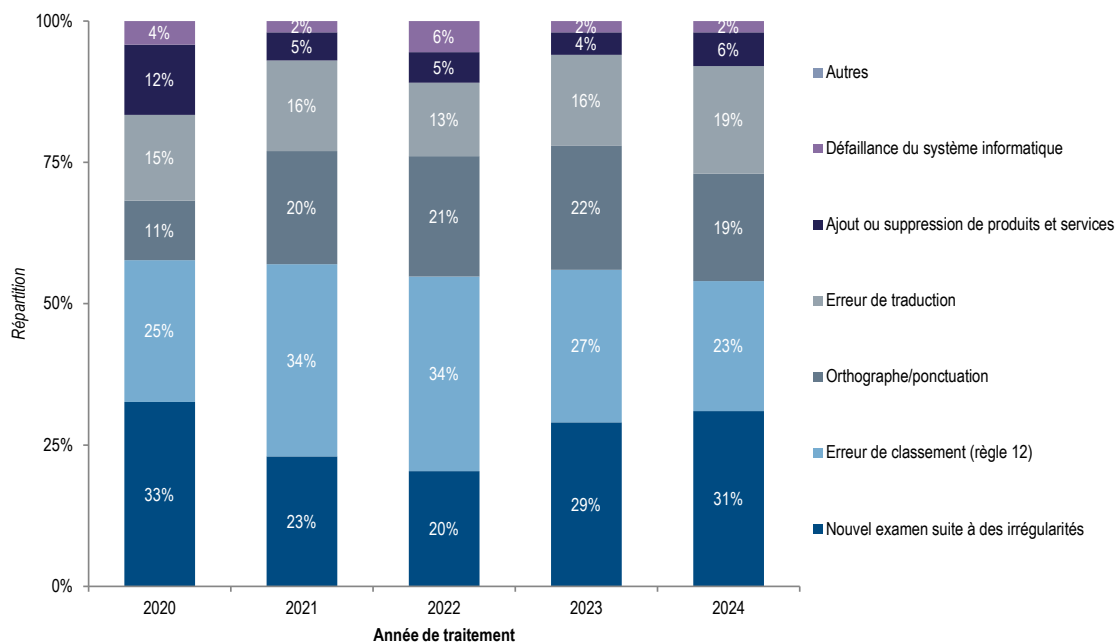
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2025.

- La qualité globale relative à la classification de Nice est restée à 92% en 2024.

³⁹ Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse madrid.qp@wipo.int.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans la figure ci-après est fondée sur un échantillon de demandes de correction liées à des erreurs dans l'examen des listes de produits et services⁴⁰. Ces échantillons comprennent les opérations qui ont été traitées manuellement et automatiquement.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2025.

- Le réexamen consécutif à des irrégularités, les erreurs de classement (règle 12), les erreurs typographiques et les erreurs de traduction ont représenté, ensemble, 92% du nombre total d'erreurs en 2024.

⁴⁰ Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

ANNEXE VI Indicateurs relatifs au système de La Haye

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire du traitement;
- délai de traitement.

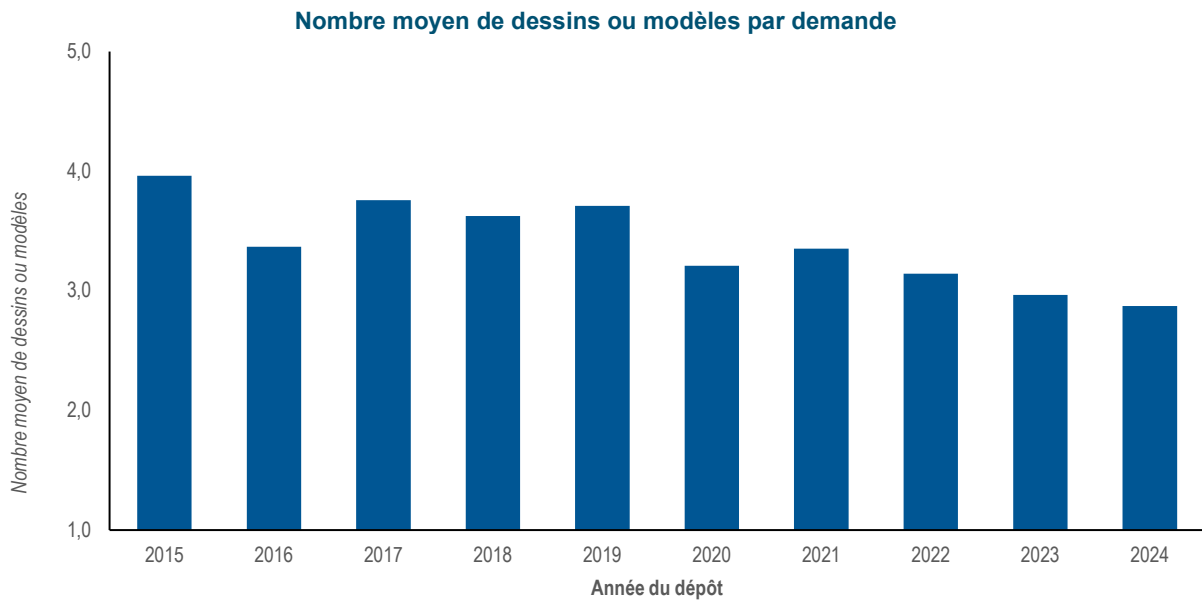
Charge de travail

Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. Les tendances décennales concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres types de documents figurent dans la *Revue annuelle du système de La Haye*.



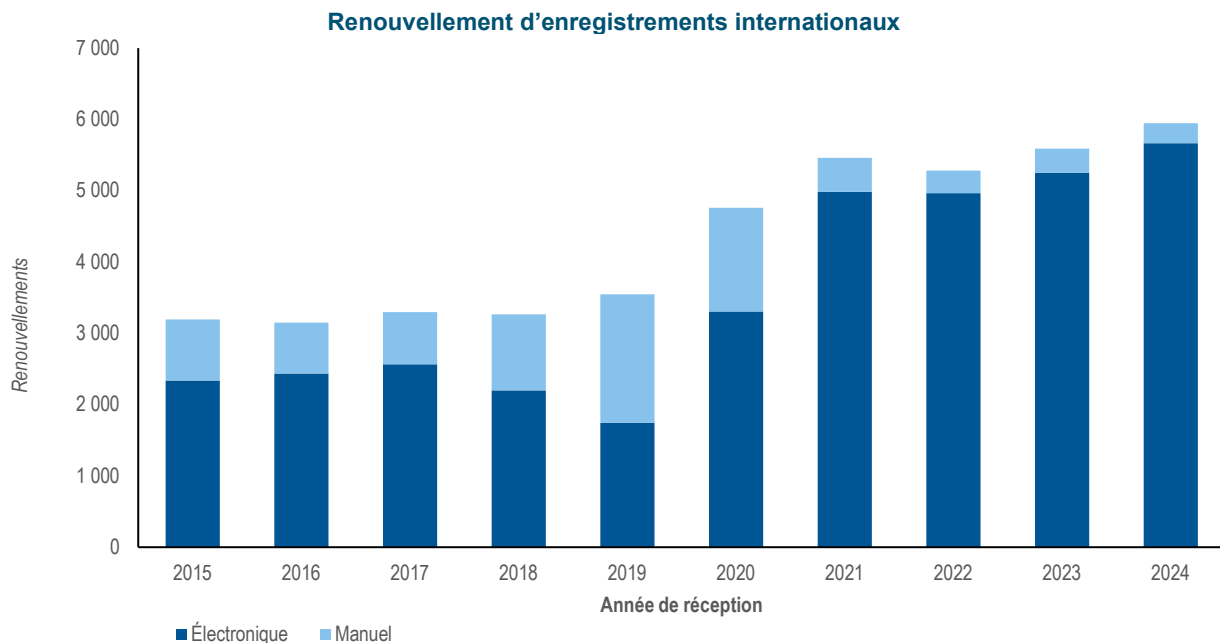
Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, 9 454 demandes internationales ont été déposées, soit une hausse de 10,3% par rapport à 2023.
- En 2024, 99,8% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2023.
- En 2024, 95,2% des demandes ont été déposées directement auprès du Bureau international et les autres 4,8% directement auprès de certains offices nationaux, principalement ceux des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée.



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- Une demande déposée en 2024 contenait en moyenne 2,9 dessins ou modèles.
- Le nombre moyen de dessins et modèles par demande est en baisse, atteignant 2,9 en 2024. Cette tendance est principalement due à l'adhésion récente de pays qui appliquent des systèmes de dessins ou modèles uniques, autorisant un maximum d'un dessin ou modèle par demande, et dont les ressortissants ont également tendance à déposer des demandes de dessins ou modèles uniques.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2025.

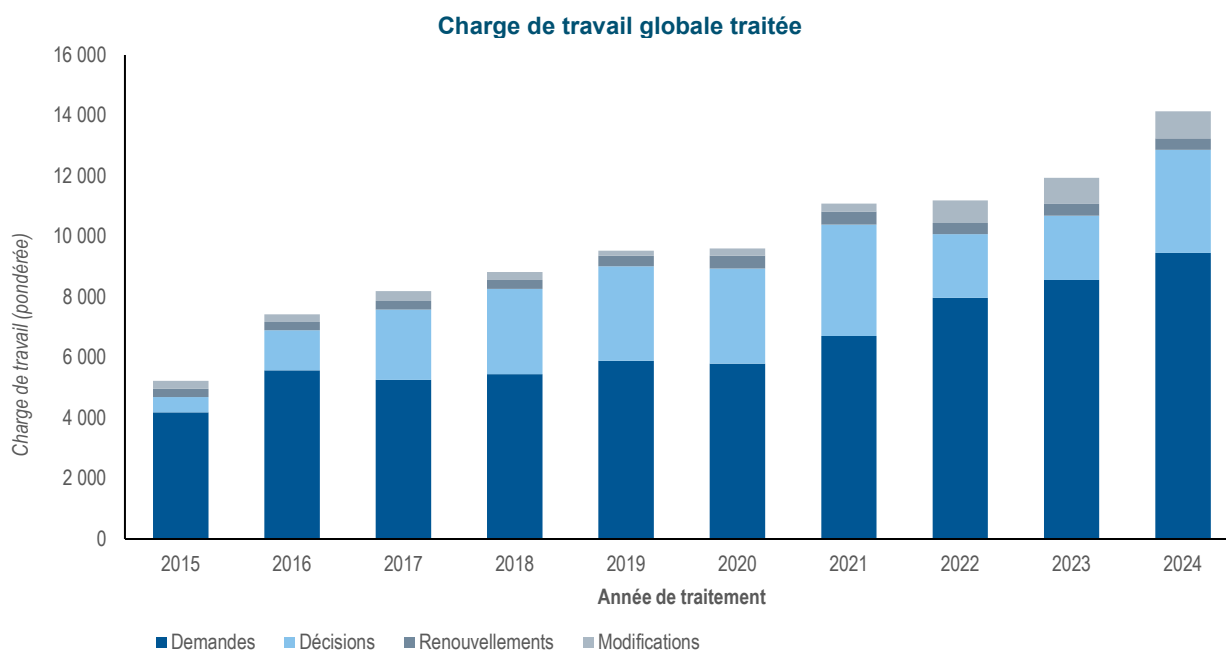
- En 2024, 5 949 renouvellements au total ont été enregistrés, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2023.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale (manuelle et automatique) représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décision).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas un nombre égal de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la pondération actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale,

un examinateur peut traiter manuellement 1,9 demande de renouvellement, 1,7 requête en inscription d'un changement ou 9,6 décisions (un rapport de 1 : 1,9 : 1,7 : 9,6 en termes de charge de travail). De même, pendant le temps nécessaire au traitement d'une demande internationale, un examinateur permet à 25 renouvellements ou 13,4 décisions (soit un rapport de charge de travail de 1 : 25 : 13,4) d'être traités automatiquement par les systèmes informatiques d'appui.



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- En 2024, la charge de travail globale traitée (pondérée) a augmenté de 18,4% par rapport à 2023.
- La forte augmentation de la charge de travail traitée (pondérée) en 2024 est principalement due à une croissance de 56,7% des décisions par rapport à 2023.
- La charge de travail globale (pondérée) affiche une tendance à la hausse depuis 2020.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes avec une ventilation des coûts directs et des coûts indirects.

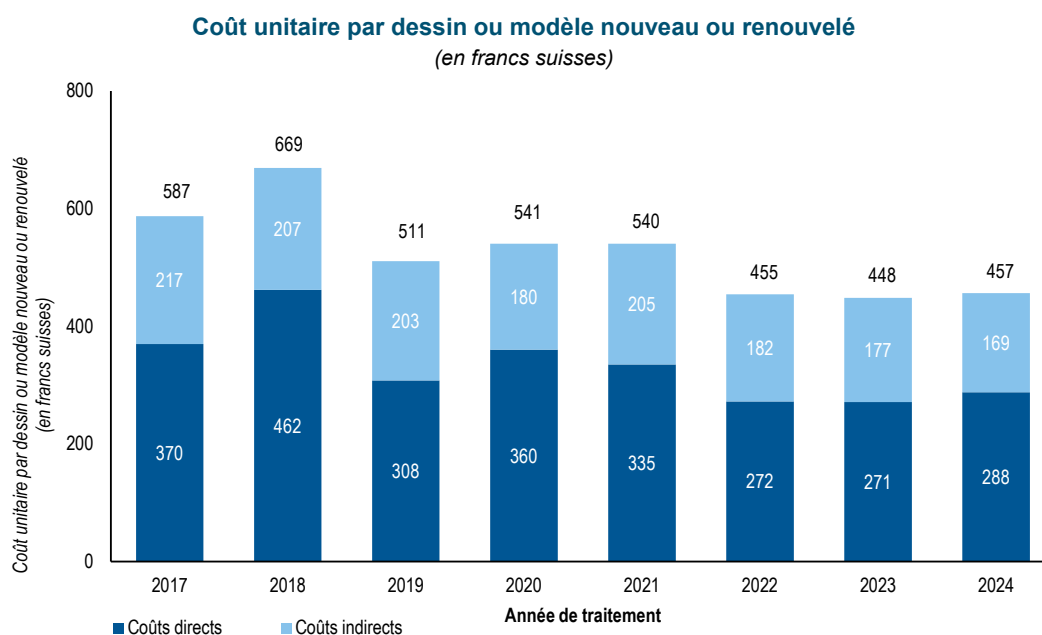
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects du système de La Haye est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle.

La charge de travail pondérée est utilisée pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des quatre catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Ensemble, les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent les activités principales du Bureau international.

Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

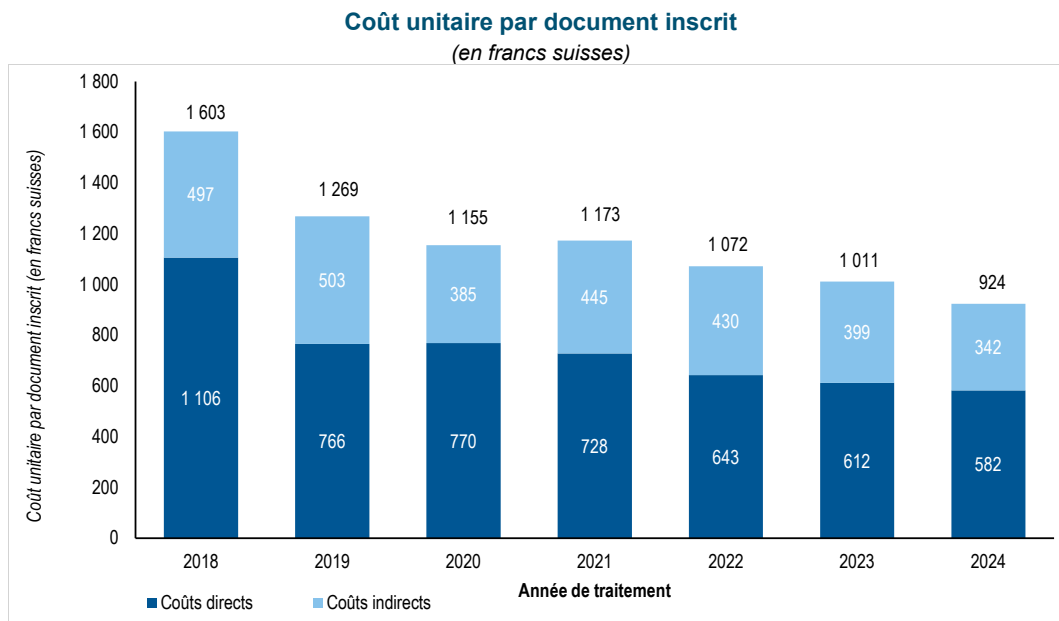


Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé est estimé à 457 francs suisses en 2024, ce qui représente une baisse de 1,4% par rapport à 2023. Cela s'explique par une augmentation de 6,3% du nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés, associée à une augmentation de 8,2% des coûts totaux par rapport à 2023, principalement due à la forte croissance des décisions et au recrutement de nouveaux fonctionnaires.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail totale.

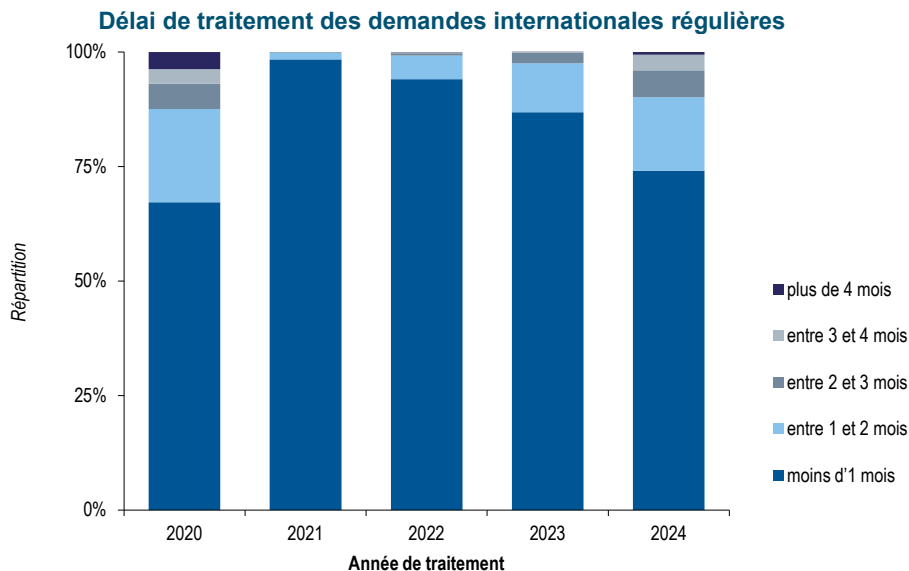


Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2025.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est estimé à 924 francs suisses en 2024, ce qui représente une baisse de 5,7% par rapport à 2023. Cela correspond à une augmentation de 18,4% du nombre total de documents inscrits, tandis que l'augmentation totale des coûts a été limitée à 8,2% grâce à une amélioration de l'efficacité du traitement par rapport à 2023.

Délai de traitement

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes ordinaires depuis que le nouveau système informatique est devenu opérationnel. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2025.

- La part des demandes ordinaires traitées dans un délai d'un mois a reculé, passant de 86,8% en 2023 à 74,1% en 2024. Cette diminution est principalement due à une augmentation des dépôts, combinée à une intégration des nouveaux effectifs.
- En 2024, seulement 57,8% de l'ensemble des demandes traitées étaient des demandes ordinaires, contre 47,7% par rapport à l'année précédente.

ANNEXE VII Indicateurs relatifs aux opérations du système de Lisbonne⁴¹

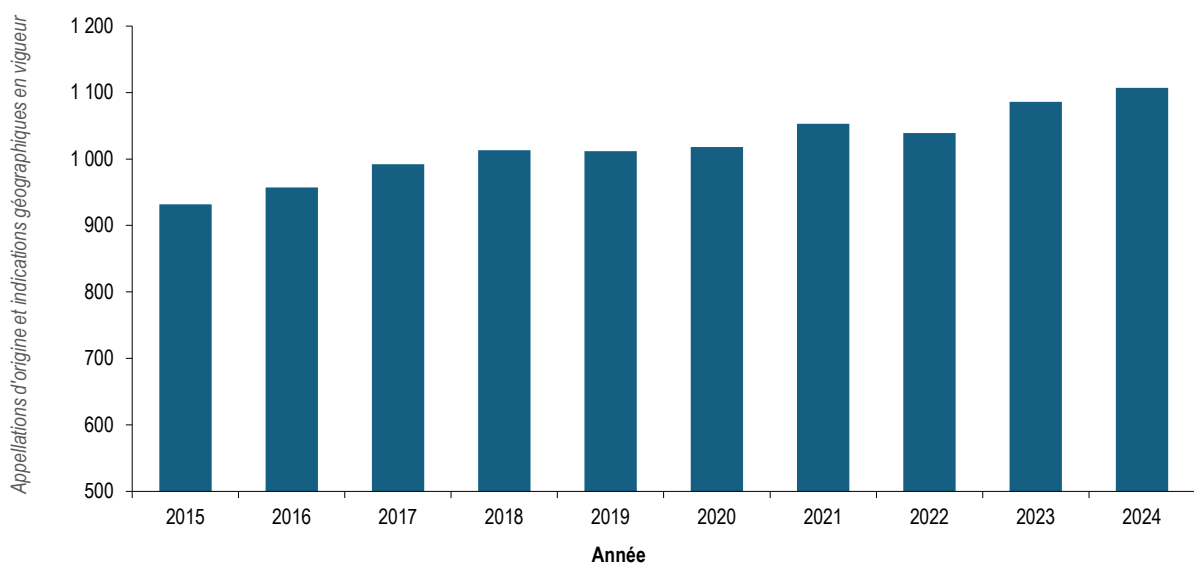
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations de Lisbonne ci-après :

- Candidatures reçues; et
- Documents traités.

L'évolution des 10 dernières années concernant les appellations d'origine et les en vigueur dans le cadre du système de Lisbonne est présentée ci-dessous. D'autres informations statistiques sont disponibles dans le chapitre sur les indications géographiques des *Indicateurs mondiaux de la propriété intellectuelle*.

Appellations d'origine et indications géographiques en vigueur en vertu du système de Lisbonne



Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, janvier 2025.

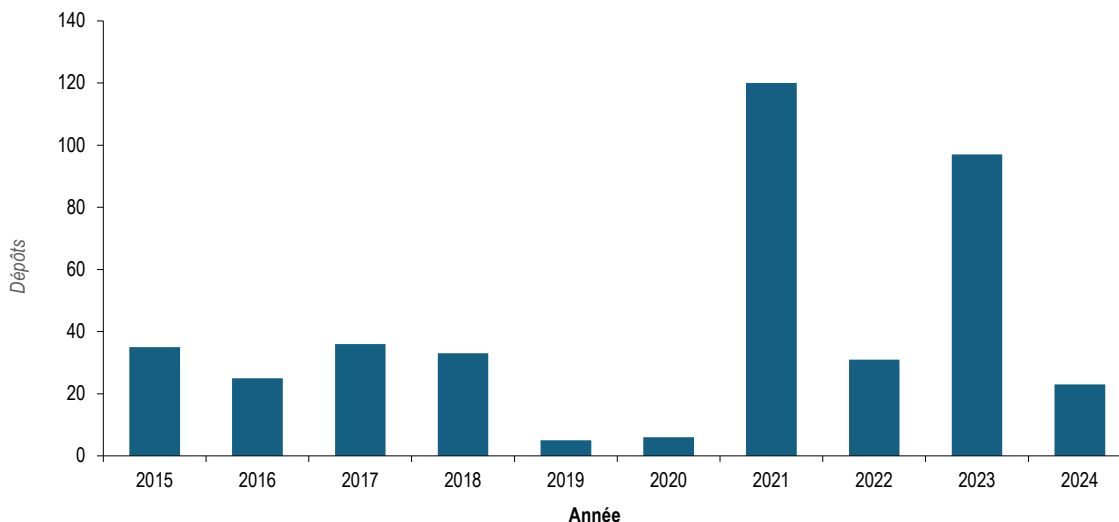
- En 2024, 1 107 appellations d'origine et indications géographiques étaient en appellations d'origine dans le cadre du système de Lisbonne, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2023.
- Au cours de la dernière décennie, les appellations d'origine et les indications géographiques en vigueur dans le cadre du système de Lisbonne ont augmenté en moyenne de 1,9% par an. Au cours de la même période, 201 enregistrements internationaux totaux ont été annulés.

⁴¹ Les mesures du coût unitaire et de la productivité sont en cours d'élaboration et seront présentées dans les prochains Rapports sur la performance de l'OMPI.

Demandes reçues

La dernière tendance concernant les demandes internationales déposées auprès du Bureau international est présentée ci-dessous.

Demandes d'enregistrement international



Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, janvier 2025.

- En 2024, 23 demandes d'appellations d'origine et d'indications géographiques ont été déposées dans le cadre du système de Lisbonne.
- Au cours de la dernière décennie, le nombre de demandes d'appellations d'origine et d'indications géographiques déposées par an a varié entre cinq en 2019 et 120 en 2021.

Documents traités

Le Bureau international traite neuf types principaux de documents, à savoir les demandes d'enregistrement international, les annulations, les corrections, les octrois, les modifications, les refus, les renoncations et les retraits de refus. Pour des raisons techniques, les données sur les documents d'adhésion ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessous.

Documents traités

Documents	Année									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Radiation			1	12	5	1	85		1	96
Correction	4	3		11		5	54			4
Octroi de la protection	78	10	46		65	5	4	4		597
MODIFICATION					2	7	127		197	66
Refus de la protection	24	54	34		128	15	51	8		45
Inscription	65	50	3	58	10	7	4	31	142	79
Renonciation						3	9	28	105	131
Retrait de refus	1	8				40		2		6

Remarque : Pour des raisons techniques, les documents d'adhésion sont exclus.

Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, janvier 2025.

- En 2024, les documents traités qui ont connu la plus forte augmentation par rapport à 2023 sont les octrois de protection (+597 documents), les annulations (+95) et les refus de protection (+45). En revanche, les modifications (-131) et les enregistrements (-63) ont diminué.
- La forte augmentation du nombre de documents traités en 2024 est principalement due à la migration des opérations de back-office de Lisbonne vers eLisbon et à la disponibilité de membres du personnel dédiés aux opérations de Lisbonne.

ANNEXE VIII Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2024

Le Rapport sur les Fonds fiduciaires fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. Cette annexe donne une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus au titre des projets financés par les fonds fiduciaires de l'OMPI en 2024 ainsi que des informations financières. L'annexe rend compte par ailleurs de tous les fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous, à l'exclusion de ceux qui financent exclusivement le personnel et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2024.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Australie	Secteur du développement régional et national
Communautés autochtones et locales accréditées	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
France (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
Japon (droit d'auteur)	Secteur des infrastructures et des plateformes
Japon (mondial)	Secteur des infrastructures et des plateformes
Mexique	Secteur du développement régional et national
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national
Espagne	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
Uruguay	Secteur du développement régional et national

Fonds fiduciaires au 31 décembre 2024

(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2023	Recettes 2024				Dépenses 2024				Solde au 31 décembre 2024
			Fonds reçus	Gain d'intérêts	ULO/Autres recettes	Total	Personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total	
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	22 868,97	18 518,24	119,11	-	18 637,35	-	41 506,31	-	41 506,31	0,01
Australie	WAUS4	-	573 780,00	1 874,04	-	575 654,04	-	116 066,38	15 088,65	131 155,03	444 499,01
Chine	WCNRP	387 206,37	242 609,13	2 302,71	-	244 911,84	-	470 208,21	61 127,10	531 335,31	100 782,90
Chine HR (CNIPA)	WCNPR	309 657,19	851 111,17	1 524,42	-	852 635,59	362 333,15	1 468,98	47 294,30	411 096,43	751 196,35
Chine HR (MFA)	WCNFA	297 933,00	185 009,58	970,89	-	185 980,47	279 220,10	-	36 298,65	315 518,75	168 394,72
France (propriété intellectuelle)	WFRIP	593 995,81	300 000,00	3 715,93	1 185,90	304 901,83	-	406 483,38	52 688,70	459 172,08	439 725,56
France (Lisbonne)	WFRLS	82 759,96	-	418,28	-	418,28	-	-	-	-	83 178,24
Italie	WITIP	44 128,71	-	223,05	-	223,05	-	-	-	-	44 351,76
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	1 179 169,68	468 646,00	6 250,95	-	474 896,95	112 958,60	155 527,11	34 903,15	303 388,86	1 350 677,77
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	8 545 534,18	5 775 490,00	45 793,03	678,20	5 821 961,23	1 263 264,45	3 650 115,55	638 651,25	5 552 031,25	8 815 464,16
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	169 790,90	-	858,22	-	858,22	-	-	-	-	170 649,12
Mexique	WMEXI	123 570,22	-	617,73	-	617,73	-	5 128,24	666,70	5 794,94	118 393,01
République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	712 916,06	201 857,09	3 399,24	-	205 256,33	-	273 570,68	13 678,55	287 249,23	630 923,16
République de Corée (droit d'auteur)	WKRRCR	1 069 741,94	283 861,53	5 128,11	-	288 989,64	-	243 770,43	12 188,55	255 958,98	1 102 772,60
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs auxiliaires)	WKRPO	47 318,22	234 144,50	660,92	-	234 805,42	180 403,45	-	21 648,45	202 051,90	80 071,74
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	382 057,37	300 000,00	1 789,10	-	301 789,10	102 731,20	144 084,65	2 468,20	249 284,05	434 562,42
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	670 206,29	318 425,97	3 070,70	-	321 496,67	-	387 453,24	19 372,70	406 825,94	584 877,02
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	110 791,97	547 217,00	1 916,97	-	549 133,97	424 755,97	-	50 970,75	475 726,72	184 199,22
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	151 133,00	118 591,04	662,74	-	119 253,78	-	119 242,93	10 731,90	129 974,83	140 411,95
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	37 070,69	257 464,00	589,87	-	258 053,87	221 289,80	-	26 554,80	247 844,60	47 279,96
Arabie saoudite	WSAIP	-	4 821 988,22	-	-	4 821 988,22	-	-	-	-	4 821 988,22
Singapour	W_SGP	-	34 762,00	-	-	34 762,00	-	18 269,63	2 375,10	20 644,73	14 117,27
Espagne (propriété industrielle)	WESPI	329 809,13	174 941,50	1 539,96	-	176 481,46	-	161 015,88	20 932,10	181 947,98	324 342,61
Uruguay	WUYCH	31 058,71	-	137,33	-	137,33	-	5 310,00	690,30	6 000,30	25 195,74
Émirats arabes unis	WDUAE	46 202,47	-	233,53	-	233,53	-	-	-	-	46 436,00
Consortium de l'OMPI pour les créateurs	WWFCR	113 891,04	1,000.00	570,00	-	1 570,00	-	-	-	-	115 461,04
TOTAL		15 458 811,88	15 709 416,97	84 366,83	1 864,10	15 795 647,90	2 946 956,72	6 199 221,60	1 068 329,90	10 214 508,22	21 039 951,56

Australie

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres		
	La formation s'adresse à un public vaste et varié.	La conférence régionale sur le "droit à la lecture" destinée aux pays insulaires du Pacifique a rassemblé un noyau de 18 participants venant d'un office de droit d'auteur et d'une association pour aveugles et a réussi à : i) faire en sorte que les participants comprennent le fonctionnement et les avantages du Traité de Marrakech et présenter des solutions viables pour l'édition de livres accessibles dans les pays insulaires du Pacifique participants; ii) mettre l'autorité chargée du droit d'auteur en relation avec l'association pour aveugles de chaque pays pour qu'ensemble elles puissent plaider pour la ratification et la mise en œuvre du Traité de Marrakech; iii) mettre en relation des organisations de personnes en situation de handicap dans les pays bénéficiaires pour créer un réseau de partage de bonnes pratiques et enfin échanger des livres accessibles; et iv) apporter des éclaircissements sur l'abondance des ressources proposées par l'ABC, le Consortium DAISY, le Conseil international pour l'éducation des déficients visuels (ICEVI), la Table ronde sur l'accès à l'information pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés et organisations équivalentes.	Asie et Pacifique (9)
	Plus grande connaissance des bonnes pratiques concernant les livres accessibles à des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés	100% des 16 répondants à l'enquête menée après la conférence auprès du noyau de participants ont déclaré : - que la conférence leur avait apporté une plus grande connaissance des bonnes pratiques concernant les livres accessibles à des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés (69% étaient tout à fait d'accord; 31% étaient d'accord);	
	Renforcement du réseautage entre participants	- que la conférence avait conduit à un renforcement du réseautage entre les participants (56% étaient tout à fait d'accord; 44% étaient d'accord).	
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	La formation s'adresse à un vaste public.	L'OMPI a travaillé en collaboration avec la Cour suprême des Philippines, avec l'Académie judiciaire philippine (PHILJA) et avec l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOP HL) sur un projet d'enseignement judiciaire intégré pour le pouvoir judiciaire philippin, basé sur le référentiel de l'OMPI sur la propriété intellectuelle pour les Philippines, comprenant : i) un cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI pour les juges adapté afin d'intégrer les procédures locales et les exemples du référentiel, et ii) le Colloque judiciaire de l'Institut judiciaire de l'OMPI à Manille. - Le cours d'enseignement à distance a été suivi par vingt et un juges. 100% des répondants à l'enquête menée après le cours ont indiqué que le cours les avait aidés à prendre des décisions judiciaires plus éclairées en matière de propriété intellectuelle. - 34 juges et conseils de l'IPOP HL ont assisté au Colloque judiciaire.	Asie et Pacifique (1)
	La formation présente des exemples pratiques et améliore les connaissances sur le règlement des litiges de propriété intellectuelle.	100% des 10 répondants à l'enquête menée après le colloque ont déclaré : - que le Colloque avait présenté des exemples pratiques et amélioré leurs connaissances sur le règlement des litiges de propriété intellectuelle (90% étaient tout à fait d'accord; 10% étaient d'accord).	
	Amélioration de l'utilisation pratique du référentiel sur la propriété intellectuelle concernant l'activité judiciaire	- que le Colloque leur permettrait d'utiliser davantage le référentiel sur la propriété intellectuelle dans leur pratique professionnelle (90% étaient tout à fait d'accord; 10% étaient d'accord).	
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	La formation s'adresse à un public vaste et varié.	Quelque 162 professionnels venant de nouvelles entreprises de haute technologie, de PME et d'organes gouvernementaux chargés du développement des PME en Indonésie et au Viet Nam ont participé à deux ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle (IPMC) représentant 14 secteurs industriels : - Indonésie : 105 PME et 25 organismes chargés du développement des PME - Viet Nam : 24 nouvelles entreprises de haute technologie et PME	Asie et Pacifique (2)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires
	Degré de satisfaction des participants aux ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle (IPMC) et le développement des compétences	98% des 124 répondants aux enquêtes menées après les ateliers IPMC se sont déclarés satisfaits.	
	Au moins 50% des entreprises bénéficiaires ayant participé aux ateliers sont détenues ou dirigées par des femmes ou s'adressent à des femmes.	Sur les 22 entreprises au total, 73% sont détenues ou dirigées par des femmes. - Indonésie : 83% (10 sur 12) - Viet Nam : 60% (6 sur 10)	

Communautés autochtones et locales accréditées

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	En moyenne, quatre participants de communautés autochtones ou locales financés par le Fonds de contributions volontaires de l'OMPI par session de l'IGC, selon le règlement du fonds approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI et, en particulier, de la disponibilité de fonds suffisants	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence diplomatique de 2024 sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés : 7 participants⁴² - Quarante-huitième session de l'IGC : aucun - Quarante-neuvième session de l'IGC : aucun 	Afrique (2); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (2); Amérique du Nord (2)

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	Meilleure compréhension de l'importance de la propriété intellectuelle comme moyen de réduire la pauvreté, parmi les responsables de la propriété intellectuelle des pays situés sur les nouvelles routes de la soie	16 représentants gouvernementaux de niveau ministériel et plus de 400 professionnels de la propriété intellectuelle de 54 pays et de cinq organisations régionales ont pris des mesures visant à promouvoir une coopération apportant des avantages mutuels sur la propriété intellectuelle grâce à l'échange d'expériences et à la diffusion de meilleures pratiques, lors d'une conférence de haut niveau organisée en septembre 2024 en collaboration avec l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA).	Afrique (3); pays arabes (10); Asie et Pacifique (14); Amérique latine et Caraïbes (9); pays en transition (17); autres (1); organisations régionales (5)
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Nombre d'enregistrements d'indications géographiques par les communautés locales découlant de l'assistance technique fournie par l'OMPI	Des progrès en matière de protection, de gestion collective et de commercialisation de nouvelles IG ont été réalisés dans le cadre de la phase II des projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'IG "Madd de Casamance" : enregistrement de l'IG "Madd de Casamance" au niveau de l'OAPI (première IG venant du Sénégal) et présentation du certificat d'enregistrement de l'IG à la communauté locale en juin 2024. - Projet d'IG "Riz de Kovié" : enregistrement de l'IG "Riz de Kovié" au niveau de l'OAPI en janvier 2024 (première IG provenant du Togo). 	Afrique (2)
	Renforcement des capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	Les capacités des communautés locales du Sénégal à utiliser l'IG de manière stratégique ont été renforcées dans le cadre du projet d'IG "Madd de Casamance" : les collaborations entre les autorités nationales et l'association des producteurs bénéficiant d'une IG (APPIGMAC) ont été renforcées afin de promouvoir les produits bénéficiant d'une IG et les investissements locaux; les membres du comité directeur de l'APPIGMAC et les autorités locales ont	Afrique (1)

⁴² Conformément à une décision prise par les assemblées des États membres de l'OMPI de 2023. Quatre autres participants ont été financés sur le budget de la Conférence diplomatique

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
		également mis au point une feuille de route commune sur la mise en œuvre des IG en se concentrant en particulier sur le contrôle/la certification et la promotion/commercialisation des produits bénéficiant d'une IG.	
		Les capacités des membres de l'association de producteurs bénéficiant d'une IG (APIG – "Riz de Kovié") au Togo ont été renforcées en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de contrôle et de la gestion collective de l'IG.	Afrique (1)
	Renforcement des capacités des professionnels de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine des marques et des dessins et modèles	Renforcement des connaissances des professionnels de la propriété intellectuelle venant de pays en développement dans les domaines clés de la propriété intellectuelle, surtout dans le domaine de la propriété industrielle avec la reconduction de la bourse d'un étudiant et l'attribution d'une bourse à deux nouveaux étudiants	Afrique (1); Asie et Pacifique (2)

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Les participants disposent de meilleures connaissances et compétences pour gérer et valoriser les actifs immatériels de propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences de 892 participants issus d'offices, du secteur privé, d'institutions publiques clés, de gouvernements, d'universités et d'instituts de recherche et développement dans 49 pays, dans le domaine de la gestion et de la valorisation des actifs incorporels de la propriété intellectuelle, en se concentrant en particulier sur les points suivants : i) questions importantes relatives aux marques et procédures en matière de marques; ii) transferts de technologie, concession de licences, commercialisation et valorisation de la propriété intellectuelle, droit européen et international sur la propriété intellectuelle s'y rapportant. Les 50 participants venaient d'organismes/d'institutions chargés de faire appliquer le droit en matière de propriété intellectuelle tels que la police nationale, la douane nationale et les services de renseignement de pays du Mercosur. L'objectif était de présenter un programme de renforcement des capacités complet et sur mesure afin d'améliorer la coordination entre les services chargés de faire appliquer le droit au sein des pays participants.	Afrique (16); pays arabes (8); Asie et Pacifique (9); Amérique latine et Caraïbes (10); autres (6)
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	38 pays en développement ont bénéficié de la coopération Sud-Sud dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités organisés avec les pays et organisations suivants : Colombie, Côte d'Ivoire, Brésil, Pérou, OMPI et OAPI.	Afrique (16); pays arabes (5); Asie et Pacifique (8); Amérique latine et Caraïbes (9)
	Pourcentage de stagiaires satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises	92% des 9 participants (taux de réponse : 56%) à l'Université d'été OMPI du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)	Afrique (1); pays arabes (3); Asie et Pacifique (4); Amérique latine et Caraïbes (1)
		100% des 8 participants (taux de réponse : 100%) à la <i>formation Inter IG avancée 2024 Europe : la gestion collective de la qualité pour les indications géographiques</i> .	Afrique (2); Asie et Pacifique (6)
		100% des 6 participants (taux de réponse : 50%) à la <i>formation Inter IG avancée 2024 Amérique latine : la gestion collective de la qualité pour les indications géographiques</i> .	Amérique latine et Caraïbes (6)

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	3 pays (Bangladesh, Pakistan, République démocratique populaire lao) ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur et pour améliorer les connaissances et les compétences.	Asie et Pacifique (3)
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de mentorat pour les cadres d'organisations de gestion du droit d'auteur	95% des répondants se sont déclarés satisfaits des programmes de mentorat.	Asie et Pacifique (3)

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout		
	Participation à la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	Le matériel de la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2024, tel que le clip vidéo de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et les publicités numériques, a été diffusé en huit langues (les six langues officielles de l'ONU, le japonais et le portugais). Le contenu en ligne a été consulté par des utilisateurs de 246 pays/territoires.	Tous les pays et toutes les régions
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes	93% des participants étaient satisfaits des activités de renforcement des capacités et des formations suivantes : Réunion régionale des responsables des offices de propriété intellectuelle chargés du système de Madrid dans certains pays d'Asie et du Pacifique Réunion régionale des responsables des offices de propriété intellectuelle chargés du système de Madrid en Amérique latine et aux Caraïbes et événement de sensibilisation destiné aux professionnels chiliens des marques Atelier d'experts sur le système de Madrid à l'intention de l'Office brésilien de la propriété intellectuelle et événement de sensibilisation destiné aux professionnels brésiliens des marques	Asie et Pacifique (7) Amérique latine et Caraïbes (8) Amérique latine et Caraïbes (1)
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	Cinq autres WIPOD – Design Talks ont été publiés en 2024, le total se montant à six épisodes.	Tous les pays et toutes les régions
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux		
	Participation des parties prenantes à la plateforme WIPO GREEN	Une nouvelle partie prenante venant du Japon a participé à WIPO GREEN.	Tous les pays
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	98% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences : Atelier de mentorat sur les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle pour les marques et les dessins et modèles et la co-crédation de marques de MPME	Asie et Pacifique (2)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
		Projet d'accompagnement et de mentorat pour les PME de femmes dans l'agro-industrie : mesures prises suite à la conférence régionale pour les femmes dans l'agro-industrie	Afrique (25)
		Conférence régionale africaine de la jeunesse sur la propriété intellectuelle "Des idées à l'impact : le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation et de la créativité auprès des jeunes pour le développement durable"	Afrique (43)
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences	97% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes suivants de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences : Atelier sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires des douanes, des enquêteurs de police et des procureurs, San José, Costa Rica Atelier sous-régional OMPI-JPO-EGIPA sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois de certains pays arabophones d'Afrique Atelier régional sur les atteintes à la propriété intellectuelle, Rio de Janeiro, Brésil Séminaire IP4Youth&Teachers sur l'innovation, la créativité, la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat pour les pays de l'ASEAN Programme national de formation de l'OMPI sur l'examen dans la phase nationale du PCT à l'intention des examinateurs de brevets de l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan (IPO-Pakistan), Pakistan Formation pratique sur l'examen durant la phase nationale du PCT pour les examinateurs de l'Institut de la propriété intellectuelle de l'Angola (IAP)	Afrique (25) Amérique latine et Caraïbes (7) Pays arabes (6) Amérique latine et Caraïbes (5) Asie et Pacifique (7) Asie et Pacifique (1) Afrique (1)
	Pourcentage de participants ayant suivi avec succès des programmes de formation axée sur les compétences.	94% des participants ont suivi avec succès les programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences suivants : Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Afrique (6)
	Nombre de téléchargements de l'application mobile	L'application mobile de la CEDEAO pour les dessins et modèles ("AfricDeezayn") a été téléchargée 1 822 fois.	Afrique (15)
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences	96% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes suivants de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences : Atelier de formation des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) sur l'information en matière de brevets et les bases de données technologiques Atelier de formation sur les recherches dans les bases de données de brevets et le développement des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) Séminaire de formation sur les techniques d'analyse des brevets pour les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en Amérique latine Réunion régionale de l'OMPI sur le renforcement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'ASEAN Atelier sur la gestion de la propriété intellectuelle au Brunéi Darussalam et en République démocratique populaire lao Atelier sur la gestion de la propriété intellectuelle pour les PME et les nouvelles entreprises de haute technologie de la région arabe – commerce électronique Réunion régionale des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI pour les pays arabes – webinaire	Asie et Pacifique (1) Asie et Pacifique (1) Amérique latine et Caraïbes (3) Asie et Pacifique (9) Asie et Pacifique (2) Pays arabes (11) Pays arabes (11)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
		Réunion régionale des réseaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI en Asie centrale	Pays en transition (5)
		Projet de l'ASEAN sur la valorisation de la propriété intellectuelle	Asie et Pacifique (3)
		Réunion régionale OMPI-ARIPO sur le développement d'un réseau régional de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	Afrique (22)
		Programme à grande échelle d'ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle en Malaisie	Asie et Pacifique (1)
		Programme à grande échelle d'ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle en Thaïlande	Asie et Pacifique (1)
		Strategic IP Assist en Indonésie	Asie et Pacifique (1)
		Forum interrégional sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat féminin	Afrique (4) Amérique latine et Caraïbes (4)
		Formation, accompagnement et mentorat en matière de propriété intellectuelle et stratégies sur les marques pour les jeunes entrepreneurs	Afrique (1)
		Initiative Semaines de la propriété intellectuelle en Éthiopie	Afrique (1)
		Élaboration du journal d'impact pour les femmes dans l'agro-industrie	Afrique (24)
		Sommet 2024 du Programme d'aide aux inventeurs	Afrique (2); pays arabes (1); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (4)
	Degré de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation sur le droit des brevets et les aspects connexes	100% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes suivants de l'OMPI en matière de renforcement des capacités et de formation :	
		Bourses pour le programme international de rédaction des demandes de brevet (cours de 2024)	Afrique (3); Asie et Pacifique (4)
	Contenu amélioré de la base de données IP Advantage	Huit nouvelles études de cas ont été ajoutées à la base de données IP Advantage	Tous les pays et toutes les régions
	Amélioration de l'accès à l'information pour l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	L'accès à l'information a été amélioré par les moyens suivants :	
		Cartographies de brevets sur i) l'IA générative et ii) l'agro-alimentaire	Tous les pays et toutes les régions
		Traduction du Manuel de l'OMPI pour la rédaction des demandes de brevet (deuxième édition) en arabe	Pays arabophones
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Nombre de documents de propriété intellectuelle numérisés, saisis, validés ou convertis en texte intégral	Numérisation de documents de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels pour les offices de propriété intellectuelle)	Afrique (une organisation régionale); pays arabes (1); Asie et Pacifique (2)
		Validation des données et vérification des documents de propriété intellectuelle	Afrique (2)
		Production du texte intégral des brevets avec vérification par reconnaissance optique des caractères et chargement dans PATENTSCOPE	Amérique latine et Caraïbes (1)
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	100% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI suivants :	
		Quatrième réunion des coordinateurs régionaux du registre de propriété intellectuelle de l'ASEAN et atelier OMPI-ASEAN sur les technologies de l'information	Asie et Pacifique (9)
		Sixième réunion des coordinateurs régionaux du registre de propriété intellectuelle de l'ASEAN	Asie et Pacifique (9)
		Atelier d'échange de bonnes pratiques sur les services numériques à la clientèle	Asie et Pacifique (4)
		Atelier régional de formation de l'OMPI sur l'IPAS 4.0 en nuage natif	Afrique (18)

Mexique

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Amélioration des connaissances des indications géographiques (IG) et des appellations d'origine (AO) comme outil pour la croissance économique et le développement social	Sensibilisation accrue à l'importance des IG et des AO comme outil pour la croissance économique et le développement social à la disposition des professionnels de la propriété intellectuelle, via un échange de vues entre les 400 participants au séminaire organisé pour commémorer le 50 ^e anniversaire de l'AO Tequila et le 30 ^e anniversaire du Conseil régulateur de la tequila.	Amérique latine et Caraïbes (1)

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Sensibilisation accrue au recours à des services de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Plus de 3 600 participants de 125 États membres ont été sensibilisés aux services de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI lors de webinaires sur le règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenu.	Afrique (28); pays arabes (13); Asie et Pacifique (19); Amérique latine et Caraïbes (21); pays en transition (22) Autres (22)
	Recours accru à des services de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Trois litiges de 2024 ont été renvoyés au système de promotion de la médiation OMPI-MCST pendant la période. Le système a été élargi afin de contribuer à la résolution de litiges en matière de droit d'auteur en dehors de la République de Corée, dans un autre pays.	Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (1)
	Accès accru aux outils en ligne pour faciliter le dépôt et l'administration des dossiers de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droits d'auteur et de contenu	Élaboration et mise en œuvre de modules en ligne destinés à rationaliser la coadministration des demandes de médiation déposées par les offices de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur des États membres : Autorité de la propriété intellectuelle et des entreprises de Namibie (BIPA), Bureau du droit d'auteur de République-Unie de Tanzanie (COSOTA), Conseil du droit d'auteur du Kenya (KECOBO), Office national du droit d'auteur de la République dominicaine (ONDA) et Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOP). En 2024, 559 demandes de médiation supplémentaires (+55% par rapport à 2023) et 599 audiences supplémentaires (+3% par rapport à 2023) ont été traitées via ces modules en ligne.	Tous les pays et toutes les régions

République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle		
	Communication de plus amples informations sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	Une étude sur l'efficacité et les moyens juridiques et techniques d'exécution des ordonnances de blocage de sites Web pour l'application du droit d'auteur au niveau mondial a été achevée en décembre 2024 et sera publiée en vue de la 17 ^e session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) en février 2025 (disponible via le lien WIPO/ACE/17/13).	Tous les pays et toutes les régions

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
	Meilleur accès aux outils et informations permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	Le projet des clubs IP, mis en œuvre conjointement avec l'ARIPO, s'est poursuivi en 2024 avec 15 écoles dans trois pays (Malawi, Liberia et Zimbabwe), soit plus de 300 élèves et 30 enseignants Les versions arabe et française du jeu en ligne "IP Challenge" ont été ajoutées aux versions anglaise, indonésienne, portugaise, espagnole et vietnamienne déjà disponibles, améliorant l'accessibilité de l'outil et lui permettant de toucher un plus large public.	Afrique (3) Tous les pays et toutes les régions
	Sensibilisation accrue aux questions d'actualité relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle et à l'instauration d'une culture du respect de la propriété intellectuelle	Le Colloque international sur l'application du droit d'auteur s'est tenu à Hanoi (Viet Nam) du 17 au 21 juin 2024. Il a été organisé par l'OMPI en collaboration avec le bureau du droit d'auteur du Viet Nam (COV) et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée (MCST), avec la coopération de l'Agence coréenne de la protection du droit d'auteur (KCOPA) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Vingt et un intervenants et 34 participants ont échangé leurs expériences et leurs bonnes pratiques sur l'écosystème de l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment sur les procédures administratives et judiciaires ainsi que des éléments fournis par les industries de la création.	Afrique (2); pays arabes (1); Asie et Pacifique (10); Amérique latine et Caraïbes (2)
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		États membres
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	Taux de satisfaction de 100% d'après les 44 réponses données lors de l'enquête par les participants et intervenants au colloque précité	Comme ci-dessus.

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		États membres
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	Un nouveau pays (Bangladesh) a pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de son cadre en matière de droit d'auteur et accroître les connaissances et les compétences. Trois pays (Népal, Pakistan, Sri Lanka) ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de son cadre en matière de droit d'auteur et accroître les connaissances et les compétences.	Asie et Pacifique (4)
	Nombre de livres accessibles produits par des partenaires locaux dans différents pays.	Grâce au financement et à l'assistance technique fournis par l'ABC, les ONG partenaires dans trois pays ont produit 496 copies de format accessible de matériel éducatif en anglais, bengali et singhalais pour les élèves du primaire et du secondaire et pour les étudiants de l'université en EPUB3, DAISY Audio, Braille Ready Files (BRF) et braille gaufré : Bangladesh (295), Sri Lanka (160) et Trinité-et-Tobago (41).	Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (1)

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences sur l'utilisation de la propriété intellectuelle et de l'intelligence artificielle pendant l'examen quant au fond	Dans le cadre du projet WIPO IPwAI pour le renforcement des capacités des offices nationaux de propriété intellectuelle à utiliser l'intelligence artificielle (IA), 113 fonctionnaires de quatre offices nationaux de propriété intellectuelle ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences sur l'utilisation pratique de l'IA dans les recherches et les examens quant au fond. 97% des 89 répondants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du programme d'accompagnement.	Asie et Pacifique (4)
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	Un nouveau pays a pris des mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles (19 pays au total).	Asie et Pacifique (1)
	Amélioration des informations sur les avantages de la protection des secrets d'affaires dans l'écosystème de la propriété intellectuelle	Le Guide de l'OMPI sur les secrets d'affaires et l'innovation , visant à présenter une vue d'ensemble des secrets d'affaires sur un plan stratégique et juridique à toutes personnes intéressées par la stratégie et la gestion de la propriété intellectuelle, a été publié en juillet 2024.	Tous les pays et toutes les régions
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Sensibilisation accrue des étudiants et des universitaires à l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets	Quelque 38 participants ont mieux compris l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets lors de la 2 ^e édition des ateliers d'orientation dans le cadre du concours sur les technologies appropriées (ATC).	Amérique latine et Caraïbes (1)
	Meilleure compréhension par les étudiants et les universitaires de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets	Dans le cadre de l'ATC, 17 innovateurs venant de la Trinité-et-Tobago ont soumis des projets (soit huit de plus qu'en 2023 ou une participation en hausse de 94%). Trois innovateurs ont été récompensés pour : i) un système bioélectrique de traitement de l'eau ; ii) un système écologique de lavage de voitures ; iii) un dispositif de défense contre les escargots géants africains. L'innovateur arrivé en troisième place a commencé à exporter son dispositif de la Trinité-et-Tobago vers des pays des Caraïbes.	Amérique latine et Caraïbes (1)
	Nombre de technologies mises au point par des institutions publiques et commercialisées	Une technologie – Le prototype d'un nouveau film d'emballage alimentaire en polyéthylène basse densité (PEBD) contenant des cendres d'écorce de riz (RHA) pour prolonger la durée de conservation des fruits et légumes, développé par l'université de Khon Kaen en Thaïlande, a obtenu une protection par brevet en 2024 et des licences ont commencé à être concédées dans le cadre du processus de commercialisation.	Asie et Pacifique (1)

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants de haut niveau, des diplômés et des jeunes professionnels venant de pays en développement, de PMA et de pays en transition, en mettant l'accent sur les points suivants : i) compréhension des questions de propriété intellectuelle; ii) outils d'apprentissage pour la gestion de la propriété intellectuelle; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (49 participants – 28 femmes, 21 hommes – issus de 25 pays ont suivi avec succès un programme de formation à court terme).	Afrique (7); pays arabes (2); Asie et Pacifique (10); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (3)
		Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (15 participants – neuf femmes et six hommes – issus de 12 pays ont suivi avec succès le cours de niveau master.)	Afrique (3); pays arabes (1); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences pratiques des examinateurs de dessins et modèles des pays en développement, des PMA et des pays en transition (33 participants – 20 femmes et 13 hommes – issus de 20 pays ont suivi la formation.)	Afrique (7); pays arabes (2); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (1); autres (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de marques issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition (16 examinateurs de marques – neuf femmes et sept hommes – issus de neuf pays ont suivi les trois phases de la formation en présentiel).	Afrique (1); pays arabes (2); Asie et Pacifique (4); pays en transition (2)
		Amélioration des connaissances et des compétences pratiques des examinateurs de dessins et modèles des pays en développement, des PMA et des pays en transition (122 participants – 68 femmes et 54 hommes – issus de 46 pays ont suivi la formation.)	Afrique (16); pays arabes (1); Asie et Pacifique (13); Amérique latine et Caraïbes (6); pays en transition (7); autres (3)
		Amélioration des connaissances en propriété intellectuelle des femmes scientifiques, universitaires et chefs d'entreprise et des femmes occupant des postes autonomes de niveau élevé dans le domaine scientifique, venant de pays en développement, de PMA et de pays en transition (23 femmes scientifiques de 14 pays, y compris les lauréates du Prix L'Oréal-UNESCO)	Afrique (2); pays arabes (3); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (5); pays en transition (1)
		Renforcement des capacités des fonctionnaires, des professionnels et des chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'intelligence artificielle (55 participants – 22 femmes et 33 hommes – issus de 28 pays ont suivi la formation complète).	Afrique (6); pays arabes (5); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (7); autres (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition en matière de gestion des actifs de propriété intellectuelle : – 1 296 participants issus de 110 pays ont suivi le volet en ligne de la formation. – 194 participants ont suivi avec succès les formations IP Panorama et DL-450. – 35 participants (18 femmes et 17 hommes) issus de 24 pays en développement, de PMA et de pays en transition ont participé à la formation en présentiel, y compris à une séance de négociation fictive et à des exercices de groupe, et ont reçu des certificats internationaux de perfectionnement pour avoir suivi avec succès la phase finale de formation intensive.	Afrique (5); pays arabes (2); Asie et Pacifique (10); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (4); autres (1)
	Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 209 personnes ayant répondu aux enquêtes d'évaluation menées dans le cadre de quatre des programmes de formation susmentionnés ⁴³ , 93% se sont déclarées globalement satisfaites.	

⁴³ Perfectionnement des cadres dans les domaines suivants : i) examen des dessins et modèles et ii) examen des marques; iii) cours d'été de l'OMPI; iv) cours de perfectionnement sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle pour la réussite des entreprises; iv) atelier interactif en ligne sur l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle

Espagne (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Augmentation des connaissances des professionnels de la propriété intellectuelle sur différents aspects dans le cadre des programmes de modernisation mis en place par des offices de propriété industrielle	19 professionnels de la propriété intellectuelle ont augmenté leurs connaissances sur différents aspects dans le cadre des programmes de modernisation mis en place par des offices de propriété industrielle et ont bénéficié de l'échange d'idées mené avec des professionnels de toute la région.	Amérique latine et Caraïbes (19)
	Degré de satisfaction des participants à l'événement	100% des participants (taux de réponse de 47%) se sont déclarés satisfaits de la qualité et du contenu en général du programme.	
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement		
	Renforcement des capacités des professionnels de la propriété intellectuelle sur le recoupement entre propriété intellectuelle, innovation et genre.	Renforcement des capacités de 34 experts en propriété intellectuelle, innovation et genre	Amérique latine et Caraïbes (7); autres (2)
	Pourcentage de participants aux ateliers de l'OMPI qui jugent la formation utile	100% des participants à l'atelier ci-dessus (taux de réponse de 59%) ont estimé que les informations fournies étaient utiles.	
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	100% des 68 participants aux programmes suivants (taux de réponse de 51%) se sont déclarés satisfaits :	Amérique latine et Caraïbes (17)
		- Séminaire régional sur les marques comme facteurs d'innovation et d'activité économique	
		- Séminaire régional sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges d'Amérique latine	
		- Cours régional sur les marques et les aspects communs de la propriété industrielle pour les examinateurs de marques venant d'offices de propriété intellectuelle	Amérique latine et Caraïbes (10)
	Pourcentage de participants aux ateliers de l'OMPI qui estiment que les compétences acquises sont pertinentes pour leurs institutions	100% des répondants ci-dessus ont estimé que les compétences acquises étaient pertinentes pour leurs institutions.	Voir ci-dessus.

Uruguay

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2024	Pays bénéficiaires par région
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Amélioration de la gestion et du traitement des dossiers et des demandes de propriété industrielle dans le but de garantir la protection des droits de propriété industrielle de leurs propriétaires	La phase II, étape II, du projet de modernisation des plateformes informatiques de la Direction nationale de la propriété industrielle (DNPI) de l'Uruguay comprend la réalisation de plusieurs améliorations clés, entre autres les suivantes : i) développement du nouveau système de dépôt et de notification en ligne des droits de propriété intellectuelle; et ii) l'intégration avec APIA Documentum (le système de gestion électronique des documents de l'État uruguayen) à partir de fin 2024. Le nouveau système sera pleinement opérationnel en 2025.	Amérique latine et Caraïbes (1)

ANNEXE IX Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2024

La présente annexe rend compte de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement (PCE) financés au moyen des réserves de l'OMPI conformément à l'approbation des États membres.

Le rapport contient des rapports sur l'état d'avancement des projets qui étaient en cours d'exécution en 2024 et des rapports d'achèvement des projets menés à terme en 2024.

Les rapports sur l'état d'avancement des projets fournissent aux États membres une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets au cours de la période allant de janvier à décembre 2024. Les rapports de clôture présentent une vue succincte de l'exécution globale du projet et des avantages qui en découlent.

PCE 10	Plateforme informatique du système de Madrid	Rapport d'achèvement
PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS)	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 31	Système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) en nuage, 2e génération	Rapport d'achèvement
PCE 35	Authentification moderne forte	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 36	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 37	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase III	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 38	Gestion des services de l'Organisation	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 39	Transformation AIMS 2.0 – Phase I	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 40	Gestion et gouvernance des données	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 41	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	Rapport sur l'état d'avancement

Projets financés par les réserves au 31 décembre 2024

(en milliers de francs suisses)

	Budgets par projet	Dépenses ¹			Solde restant	Utilisati on du budget
		Dépenses jusqu'à fin 2023	Dépenses 2024	Total des dépenses		
<u>Projets relatifs aux TIC</u>						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	7 531	4 722	1 970	6 692	838	89%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	9 945	1 370	2 887	4 257	5 688	43%
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000	3 766	2 163	5 929	71	99%
Plateforme informatique du système de Madrid – Phase II ⁴	10 950	-	376	376	10 574	3%
Transition vers le nuage – Phase III ²	2 750	1 464	734	2 198	552	80%
Plateforme intégrée de services de conférence	930	583	62	645	285	69%
Projet d'externalisation du système de La Haye ³	3 001	2 981	20	3 000	1	100%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)	250	112	23	135	115	54%
Système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) 2e génération fondée sur le Cloud	825	668	36	704	121	85%
Transformation AIMS 2.0 – Phase I	2 900	488	1 049	1 537	1 363	53%
Transformation AIMS 2.0 – Phase II ⁴	21 500	-	-	-	21 500	-
Gestion des services de l'Organisation (ESM)	1,500	220	315	535	965	36%
Gestion et gouvernance des données	1 000	-	-	-	1 000	-
Sous-total	69 082	16 374	9 636	26 010	43 072	38%
<u>Projets relatifs aux bâtiments</u>						
Système de gestion des bâtiments pour les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'éclairage ⁴	10 839	-	-	-	10 839	-
Sous-total	10 839	-	-	-	10 839	0%
<u>Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité</u>						
Authentification moderne forte	897	105	222	327	570	36%
Sous-total	897	105	222	327	570	36%
TOTAL	80 818	16 479	9 858	26 336	54 481	33%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Intitulé complet du projet : "Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes".

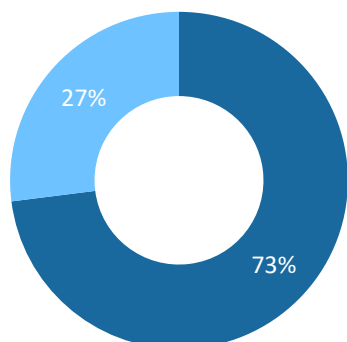
³ Ce projet a été clôturé et le solde budgétaire restant a été reversé aux excédents cumulés.

⁴ Le projet a été approuvé en 2024 et sera inclus dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2025.

PCE 10 – PLATEFORME INFORMATIQUE DU SYSTEME DE MADRID – PHASE I

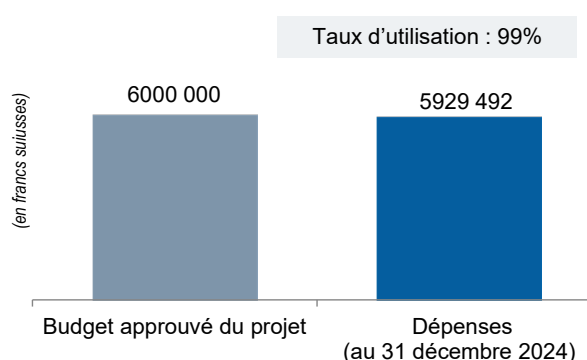
Rapport d'achèvement du projet⁴⁴

Résultat escompté



● Achévé ● Mise en œuvre ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



Objectifs

Principales réalisations

Améliorer l'expérience client et la communication numérique avec les utilisateurs du système de Madrid.

Un prototype d'eMadrid⁴⁵ a été développé et une page d'accueil provisoire a été lancée comme première étape pour fournir un accès unifié à tous les services de Madrid. Le cadre architectural a été conçu, les exigences de base ont été mises en œuvre et les premières intégrations avec les systèmes existants de l'OMPI pour eMadrid⁴⁶ ont été réalisées.

Huit nouveaux formulaires en ligne ont été lancés, tous améliorés pour inclure des étapes guidées et des fonctions supplémentaires de validation des données. En outre, une fonctionnalité d'audit plus robuste a été ajoutée afin d'identifier de manière proactive les problèmes et d'éviter les retards de service.

Une approche normalisée de la gestion des identités et des portefeuilles a été mise en place à l'échelle de l'organisation. Cette approche permet à eMadrid de prendre en charge le libre-service, l'authentification, les fonctionnalités en temps réel et la gestion efficace des actifs de propriété intellectuelle.

Un nouveau système de notification a été mis en place, basé sur une architecture pilotée par les événements avec une infrastructure dans le nuage pour garantir un enregistrement plus fiable et vérifiable des communications hautement prioritaires avec les clients de Madrid.

Une fonctionnalité de paiement sécurisé a été activée, permettant aux clients de payer par carte de crédit les demandes d'enregistrement de marques internationales et les transactions de modification.

Améliorer l'intégrité du stockage des données et la qualité de l'échange de données avec les offices de propriété intellectuelle.

Le développement de l'outil de stockage du système de Madrid (Madrid Object Storage System, MOSS), un nouveau système amélioré de stockage et de recherche de documents qui prend en charge plusieurs types de fichiers, y compris les marques audiovisuelles, était bien avancé à la fin de l'année 2024. D'autres améliorations mineures⁴⁷ doivent encore être apportées à la solution afin d'en garantir la maintenabilité et la conformité avec les normes organisationnelles.

⁴⁴ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous référer aux précédents rapports d'avancement du PCE et à la proposition de la phase II (PCE 42) dans la section "Propositions de projets relevant du Plan-cadre d'équipement" (document WO/PBC/37/11).

⁴⁵ Un portail en ligne qui offre aux utilisateurs externes de Madrid un emplacement sécurisé et centralisé pour effectuer toutes les démarches nécessaires liées au dépôt et à la gestion de leurs demandes et enregistrements internationaux.

⁴⁶ La mise à disposition d'eMadrid aux utilisateurs externes est prévue pour 2025 dans le cadre de la phase II (PCE 42).

⁴⁷ Ces mesures seront mises en œuvre au début de la phase II (PCE 42).

La spécification, la conception et la livraison des API (interfaces de programmation d'applications) avec les offices du système de Madrid⁴⁸ pour toutes les notifications de décisions ont été achevées. L'Office national lituanien de la propriété intellectuelle pilote l'utilisation de ces API et des discussions bilatérales sont en cours avec d'autres offices de la propriété intellectuelle qui ont exprimé leur intérêt pour leur adoption.

La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été largement consultée tout au long du cycle de vie des améliorations et des processus de planification décrits ci-dessus afin de garantir la sécurité et la protection de la vie privée dès la conception. L'intégration des processus de développement dans les pipelines CI/CD a permis de tester et de valider en continu les exigences de sécurité. Cette démarche s'est étendue aux tests de préversion et figurera dans la feuille de route.

Cette feuille de route présente les résultats attendus pour l'ensemble du projet et jette les bases de la phase II (PCE 42). L'objectif de la deuxième phase du projet est de créer une nouvelle architecture applicative, sur laquelle reposeront des systèmes de traitement des données et d'examen simplifiés et économiques. Il sera ainsi possible de répondre avec souplesse et rapidité aux besoins actuels et futurs du Service d'enregistrement de Madrid et de ses clients.

Concrétisation des avantages

Tous les avantages procurés par le projet

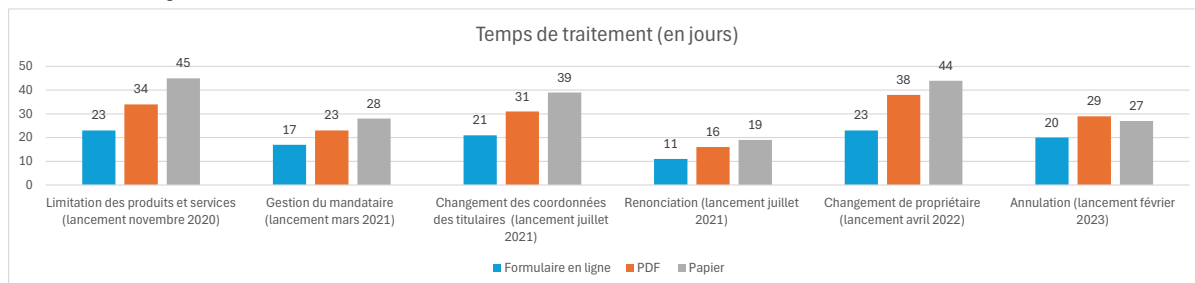
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

EXPÉRIENCE CLIENT AMÉLIORÉE

- Les services/outils en ligne garantissent que l'utilisateur est guidé à travers les étapes requises via une interface utilisateur en ligne simple et efficace.
- L'adoption de l'assistant de dépôt de Madrid représente plus de 4% des nouvelles demandes reçues.
- Le système de Madrid propose des formulaires en ligne pour 96% du volume des transactions relatives à la gestion des enregistrements internationaux.
- Le taux d'adoption des formulaires en ligne est de 70% depuis leur mise en œuvre.
- Le lancement de la page d'accueil provisoire d'eMadrid a été la première étape pour s'assurer que les clients ont accès à tous les services de Madrid par le biais d'un point d'entrée en ligne unique.
- Les clients ont la possibilité de payer par carte de crédit, par virement bancaire, par compte courant, par PayPal, etc.

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'OMPI

- Les opérations reçues par le biais de formulaires en ligne évitent le processus de saisie des données, ce qui réduit le temps d'attente par rapport aux opérations reçues par PDF ou sur papier. Le tableau suivant illustre les résultats de l'attente pour les formulaires en ligne à la fin de l'année 2024 :



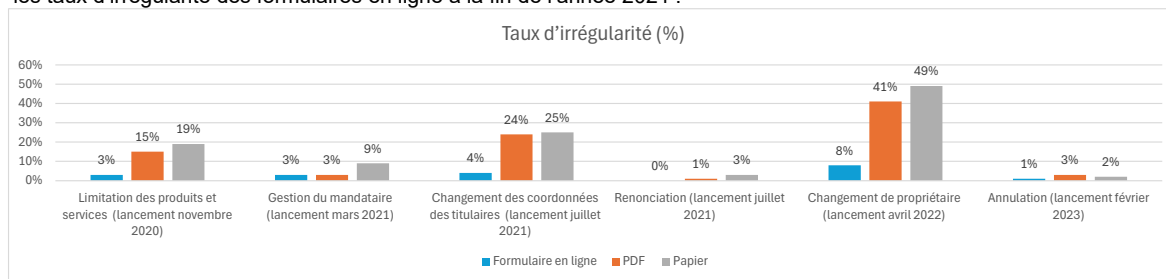
AMÉLIORATION DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES ENTRE L'OMPI ET LES OFFICES NATIONAUX/RÉGIONAUX

- Les nouvelles API avec les offices du système de Madrid établissent et définissent des normes claires et non ambiguës en matière d'exigences de données, nécessaires pour améliorer la qualité des données du service d'enregistrement de Madrid. La disponibilité de ces API permet aux offices de propriété intellectuelle d'échanger et de soumettre directement des données, contrairement au téléchargement traditionnel d'opérations par lots. Les API permettent une validation en temps réel, ce qui rationalise les opérations des offices de propriété intellectuelle et de l'OMPI. La réception d'intrants de meilleure qualité accélérera le traitement des opérations et des examens, car les interventions manuelles seront réduites. Pour tirer pleinement parti de ces avantages, une participation active des offices de propriété intellectuelle concernés est nécessaire.
- L'assistant de dépôt de Madrid, mis à la disposition des offices de propriété intellectuelle, améliore la qualité des demandes d'enregistrement de marques internationales reçues grâce à des outils intégrés de validation et de traduction des données.

⁴⁸ La création d'un ensemble structuré d'API de transaction Madrid remplacera à terme le processus actuel de transfert de fichiers (téléchargement batch FTP) et donnera aux offices de propriété intellectuelle la possibilité d'échanger et de soumettre des données (notifications de décision) par voie électronique via ces API.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES RÉSULTATS DE L'OMPI

- Les données reçues à partir des formulaires en ligne sont de meilleure qualité grâce à des validations améliorées, ce qui entraîne une réduction des irrégularités par rapport aux transactions reçues par PDF ou sur papier. Le tableau suivant illustre les taux d'irrégularité des formulaires en ligne à la fin de l'année 2024 :



- Une fonctionnalité d'audit plus complète et plus fiable pour les formulaires en ligne permet d'identifier les problèmes de manière proactive et d'éviter les retards de service.
- Le nouveau système de notification a amélioré l'auditabilité et les capacités de reporting par rapport aux processus précédents, réduisant ainsi les erreurs de notification et nécessitant moins d'interventions manuelles.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial												Calendrier effectif															

Le projet a été initialement retardé en raison d'un arriéré de transactions et de tâches de développement qui s'étaient accumulés au cours du programme de modernisation informatique de Madrid et qui devaient être traités en priorité.

La pandémie de COVID-19 a fait passer la continuité des activités et la nécessité d'échanger par voie numérique avec les utilisateurs et les offices de propriété intellectuelle au premier plan des priorités. En conséquence, l'engagement d'un consultant externe pour réaliser l'évaluation de la faisabilité technique et l'établissement ultérieur de la feuille de route du projet ont été retardés.

Enfin, la feuille de route indiquait que la mise en œuvre des principaux domaines de travail s'étendrait sur plusieurs années et nécessiterait probablement plusieurs phases. En 2023, des évaluations approfondies des progrès réalisés ont permis d'affiner la feuille de route, reflétée dans la proposition de la phase II (PCE 42).

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque stratégique ayant eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

Enseignements tirés

L'affectation d'un architecte de solutions à temps plein exclusivement au projet est essentielle pour fournir des conseils en matière d'architecture, garantir une solution technique bien structurée et renforcer l'alignement entre les équipes, ce qui améliore l'exécution globale du projet.

Au lieu de recruter des ressources de développement distinctes pour chaque lot de travaux, le maintien d'une équipe de base qui travaille sur plusieurs lots favorise un meilleur transfert de connaissances, une expertise inter-applications et une efficacité globale.

Investir davantage d'efforts pour affiner les exigences et les spécifications des entreprises dès le début du projet permet de réduire l'ambiguïté, de définir des attentes plus claires et de minimiser les travaux de reprise au cours du développement.

Coûts annuels récurrents

Coûts d'hébergement cloud d'environ 60 000 francs suisses

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 mars 2024
(en francs suisses)

Produit	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Analyse et planification	482 220	484 074	484 074	100%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 1)	365 932	325 587	325 587	100%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 2)	337 556	311 043	311 043	100%	100%
Formulaires en ligne de Madrid (fonctionnalités d'audit)	-	454 317	454 317	100%	100%
Transfert de la réception des données et du système de notification	-	-	-	-	100%
Gestion des identités et des portefeuilles	142 000	44 288	44 288	100%	100%
Paiement par carte de crédit	-	-	-	-	100%
eMadrid (étape1 – design)	568 440	758 489	758 489	100%	100%
eMadrid (étape 2 – développement et mise en œuvre)	-	1 769 638	1 769 638	100%	80% ⁴⁹
Outil de stockage du système de Madrid (Madrid Object Storage System, MOSS)	660 256	1 201 141	1 201 141	100%	95% ⁴⁹
Gestionnaire de processus opérationnels – Analyse et configuration initiale	129 840	53 980	53 980	100%	... ⁵⁰
Infrastructure de base en nuage	249 507	55 172	55 172	100%	... ⁵⁰
API avec les offices du système de Madrid	-	304 584	304 584	100%	100%
Nouveau document/système d'ingestion de données	-	34 566	34 566	100%	20% ⁴⁹
Nouvelle application MVP (éléments fondamentaux de l'architecture)	-	132 616	132 616	100%	2% ⁴⁹
Autres réalisations à définir dans la feuille de route du projet	3 064 249 ⁵¹	-	-	-	-
Total	6 000 000	5 929 495	5 929 492	100%	100%

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 70 508,09 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

PCE 11 – PLATEFORME INTEGREE POUR LES SERVICES DE CONFERENCE

Rapport d'avancement du projet⁵²

Révisions de l'analyse de rentabilité, des objectifs ou de la portée du projet en 2024

À la suite des changements fondamentaux intervenus au sein de l'Organisation et dans le paysage stratégique, commercial et technologique plus large depuis que les exigences de la plateforme intégrée pour les services de conférence ont été définies en 2018, la direction de l'OMPI a décidé en 2023 de mettre un terme au projet de plateforme intégrée pour les services de conférence, de réexaminer les exigences formulées il y a six ans et de repartir avec une nouvelle vision.

En 2024, le projet de plateforme intégrée pour les services de conférence a donc été marqué par une phase de réorientation pour clôturer le projet initial de plateforme intégrée pour les services de conférence et donner le coup d'envoi de la nouvelle initiative. À la fin de l'année 2024, un document d'orientation avait été élaboré, qui définissait la direction, la motivation et l'objectif généraux de l'initiative du Secrétariat numérique.

Ce document définit notamment une série d'objectifs clairs pour rendre les procédures de réunion de l'OMPI (et les réunions à proprement parler) plus efficaces et plus orientées vers le client, ce qui renforcera la crédibilité de l'OMPI en tant qu'organisateur et inspirera confiance dans le potentiel de l'Organisation. Cette vision sert de base à plusieurs chantiers et projets, associés à la refonte des processus de gestion des réunions et à la mise en œuvre d'outils informatiques pour les soutenir. Tous ces axes de travail contribuent à la réalisation de la transformation souhaitée.

⁴⁹ La livraison des lots de travail se poursuivra dans le cadre de la phase II (PCE 42).

⁵⁰ Le lot de travail a été absorbé dans d'autres lots de travail du projet.

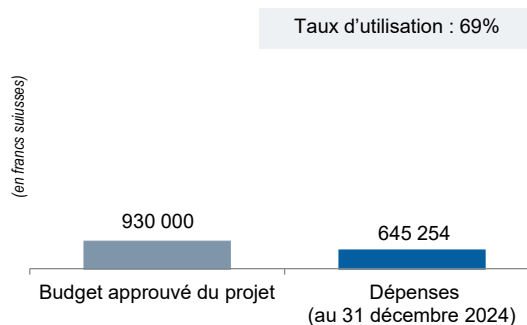
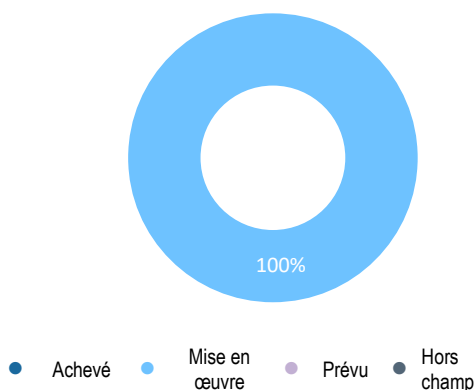
⁵¹ Au cours de cette phase du projet, le budget a été réaffecté aux lots de travaux tels qu'ils ont été définis dans la feuille de route du projet.

⁵² La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, se reporter au dernier Rapport sur l'état d'avancement du PCE.

Le projet de PCE actuel se poursuivra en 2025 et 2026 afin de fournir un cadre de planification solide pour la nouvelle initiative.

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

Une nouvelle vision de l'initiative du Secrétariat numérique a été élaborée.

Données relatives à l'exécution

Aucune prestation n'a été fournie en 2024, les travaux d'élaboration de la nouvelle vision ayant progressé.

Calendrier du projet

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4

Calendrier initial

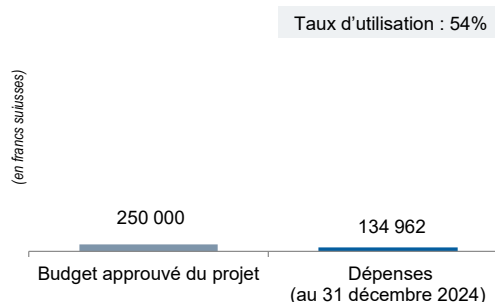
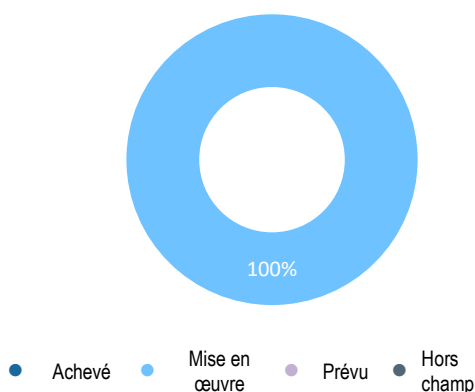
Calendrier effectif

PCE 25 – SYSTEME DE GESTION DE LA TRESORERIE

Rapport d'avancement du projet⁵³

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- Le service de transfert de taxes de l'office récepteur du PCT a été mis en œuvre avec succès en remplaçant les processus obsolètes par une interface de programmation d'applications (API) pour la création de factures de

⁵³ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029" (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, se reporter au dernier Rapport sur l'état d'avancement du PCE.

l'office récepteur du PCT, de paiements d'ISA et de remboursements. Par ailleurs, les factures négatives ont été remplacées par des bons de paiement, les dépôts pour toutes les recettes de l'office récepteur du PCT ont été normalisés, le processus de réservation obsolète pour l'office récepteur du PCT a été abandonné et un tableau de bord des remboursements permettant de rationaliser les demandes de remboursement de l'office récepteur du PCT a été mis en place.

- Progrès réalisés dans la mise en œuvre du service de transfert de taxes du Bureau international.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été largement impliquée dans la définition et la validation des contrôles de sécurité mis en œuvre dans le système de gestion du risque de trésorerie, notamment en assurant la séparation des tâches au sein des différents processus et en garantissant des communications sécurisées entre le système de gestion du risque de trésorerie et les environnements de paiement/trésorerie externes.

Données relatives à l'exécution

Avantages obtenus à la fin 2024

5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Amélioration de l'efficacité du traitement des paiements pour les opérations de trésorerie	Meilleur déploiement des liquidités à des fins d'investissement, générant des revenus d'intérêts supplémentaires
Amélioration de la gestion du risque de contrepartie lié au risque opérationnel	Visibilité accrue et amélioration de la gestion des expositions aux risques de change.
Sécurité renforcée et réduction du risque d'erreur ou de fraude grâce à des contrôles de sécurité améliorés intégrés au système de gestion de trésorerie.	Visibilité accrue et amélioration de la gestion des expositions au risque de crédit de contrepartie
Amélioration de la gestion des risques opérationnels lors de la planification des crises grâce à l'amélioration de la connectivité bancaire dans le système de gestion du risque de trésorerie	Amélioration de l'efficacité de la transmission des données financières d'AIMS à eDossier
Amélioration de la visibilité et de la précision des prévisions de trésorerie, ce qui se traduit par une meilleure gestion des liquidités.	Amélioration du traitement des informations financières dans AIMS

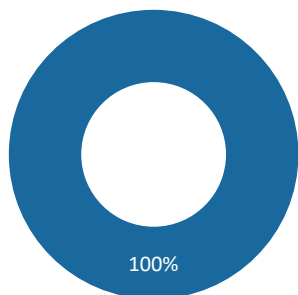
Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024				2025											
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4								
Calendrier initial								Calendrier effectif																							

PCE 31 – SYSTEME DE GESTION DES PERFORMANCES DE L'ORGANISATION (EPM) EN NUAGE, DEUXIEME GENERATION

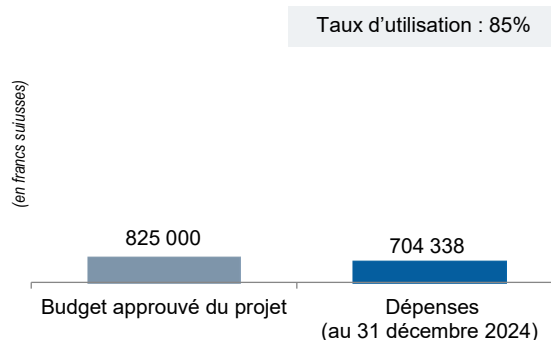
Rapport d'achèvement du projet⁵⁴

Résultat escompté



- Achevé
- Mise en œuvre
- Prévu
- Hors champ

Utilisation des ressources



Objectifs

Trouver et mettre en œuvre une solution EPM en nuage répondant aux besoins opérationnels de l'OMPI pour prendre en charge l'intégralité de son cycle de performance et des processus connexes. Introduire de nouvelles technologies pour améliorer l'expérience des utilisateurs, les fonctionnalités et les performances du système, et de tirer parti de fonctionnalités avancées.

Garantir la pérennité du système EPM de l'OMPI et son fonctionnement dans un environnement sécurisé dont la prise en charge est assurée. Les fonctionnalités avancées de l'EPM en nuage permettront des déploiements rapides et amélioreront l'expérience des utilisateurs en offrant des résultats à plus forte valeur ajoutée.

La solution EPM en nuage couvrira les besoins opérationnels actuels tout en améliorant l'intuitivité et l'aspect des interfaces utilisateur existantes, en assurant la compatibilité avec les versions actuelles des navigateurs Web, en améliorant les performances de l'application et en simplifiant l'intégration avec les autres systèmes ERP.

Principales réalisations

Une solution dans le nuage pour soutenir le cycle de performance de l'OMPI (planification, mise en œuvre et suivi ainsi qu'évaluation de la performance) a été sélectionnée pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'entreprise. Une plus grande flexibilité et des fonctionnalités en libre-service ont été développées pour donner plus de pouvoir aux utilisateurs professionnels. Des intégrations simplifiées, transparentes et automatisées de la nouvelle solution avec la suite actuelle de systèmes ERP AIMS ont été mises en œuvre.

Les exigences en matière de sécurité et l'architecture ont été privilégiées dès le départ, ce qui a permis de mettre en place une solution pérenne du point de vue de la sécurité de l'information et de la protection de la vie privée. L'interface intuitive centrée sur l'utilisateur a été développée en collaboration avec plus de 25 collègues de tous les secteurs.

L'implication précoce des utilisateurs finaux de tous les secteurs a permis de garantir que l'intuitivité, l'aspect et la convivialité, les performances du système et la compatibilité avec les navigateurs Web étaient au premier plan du développement de la solution. Contrairement à la solution EPM précédente, la nouvelle solution WePerform et son SaaS sous-jacent offrent une flexibilité exceptionnelle pour s'adapter à l'évolution des besoins de l'entreprise, tandis que les capacités de reporting sont plus conviviales, agiles et intégrées de manière transparente.

⁵⁴ La justification et les objectifs figurent dans "[Projets supplémentaires relevant du Plan-cadre d'équipement](#)" (document WO/PBC/31/12).

Concrétisation des avantages				
Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Capacités de libre-service améliorées pour donner plus d'autonomie à l'Organisation	Nombre de fonctionnalités en libre-service, y compris les fonctionnalités de reporting et d'analyse, disponibles pour les utilisateurs professionnels	Capacités limitées en libre-service et absence de capacités de reporting/analyse ad hoc	Utilisateurs finaux : à déterminer en fonction des besoins opérationnels Équipe centrale : à déterminer en fonction des besoins opérationnels	6 capacités de libre-service améliorées fournies 20 capacités de libre-service améliorées fournies
Expérience utilisateur améliorée	Augmentation de la satisfaction globale des utilisateurs à l'égard de l'EPM, notamment en ce qui concerne la facilité d'utilisation	65%	≥ 85% (satisfaits ou très satisfaits)	Enquête auprès des utilisateurs en cours
Amélioration des performances de l'application	Pourcentage d'utilisateurs se déclarant satisfaits des performances de l'EPM	sans objet	85%	Enquête auprès des utilisateurs en cours
Fluidité, fiabilité et amélioration des processus d'intégration avec les autres systèmes ERP	Nombre d'interfaces entièrement automatisées, y compris d'un exercice à l'autre	Toutes les intégrations sont semi-automatisées et ne sont pas disponibles pour tous les exercices biennaux	Toutes les intégrations sont entièrement automatisées, y compris entre les exercices biennaux, le cas échéant	Toutes les intégrations sont entièrement automatisées, y compris sur l'ensemble de l'exercice biennal
Pérennité du respect de la sécurité des informations et de la compatibilité avec les navigateurs	Mises à jour automatiques des logiciels/navigateurs avec une intervention limitée des équipes d'assistance	Mise en œuvre avec du temps et des efforts supplémentaires de la part de l'OMPI et de l'UNICC.	Mises à jour automatiques par la solution en nuage afin de garantir à tout moment le statut de "dernière mise à jour"	Les mises à jour de l'application sont automatiquement appliquées à la demande de l'OMPI
	Nombre de navigateurs de nouvelle génération avec lesquels l'EPM est compatible	1 (Internet Explorer)	Tous les navigateurs pris en charge, y compris sur les appareils mobiles	Chrome, Firefox et Edge sont pris en charge et utilisés; l'utilisation sur les appareils mobiles a diminué
Réactivité et souplesse accrues pour répondre aux nouveaux besoins opérationnels.	Réduction du temps et des efforts consacrés à la préparation de l'EPM pour les cycles de planification bisannuels et annuels, y compris les améliorations apportées aux systèmes	Planification biennale ⁵⁵ : 20 semaines	Planification biennale : 4 semaines	La demande de planification biennale 2026-2027 a été préparée en moins d'une semaine
		Planification annuelle du travail ⁵⁴ : Y1 – 18 semaines Y2 – 6 semaines	Planification annuelle du travail : Y1 – 4 semaines Y2 – 3 semaines	Les demandes de planification annuelle pour 2024 et 2025 ont été préparées en moins d'une semaine
	Réduction du nombre de personnalisations	Les besoins critiques des entreprises dépendent de solutions logicielles personnalisées	100% des personnalisations actuelles utilisent des fonctionnalités prêtes à l'emploi.	Aucune personnalisation n'a été mise en œuvre

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial																			
Calendrier effectif																			

Le projet a subi du retard en 2021 en raison d'autres priorités d'organisation, notamment en ce qui concerne le cycle de planification intense du programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023, ainsi que d'autres travaux préparatoires au Comité du programme et budget (PBC).

⁵⁵ De la date à laquelle la demande de service a été formulée jusqu'à l'approbation de l'application par l'entreprise en vue de sa mise en service; mise en œuvre en l'état, c'est-à-dire sans améliorations et avec un nombre de rapports considérablement réduit

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque stratégique ayant eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

Enseignements tirés

L'expérience d'autres organisations permet d'éviter les erreurs commises par d'autres et d'orienter la conception de la solution de haut niveau dans la bonne direction.

Les experts en expérience utilisateur apportent une valeur ajoutée significative en concevant des flux de travail et des présentations qui aident à maximiser l'adhésion de l'utilisateur final à la solution.

L'implication des futurs utilisateurs finaux de tous les secteurs de l'entreprise favorise l'adhésion, la diffusion des connaissances et l'adoption.

Les équipes de mise en œuvre composées d'experts métier, d'experts techniques et de ressources à l'intersection du métier et de l'informatique sont précieuses pour éviter les prises de décision cloisonnées et biaisées.

Fournir des exigences professionnelles aussi précises et détaillées que possible est un investissement initial qui en vaut la peine et qui portera ses fruits au cours des phases ultérieures du projet.

La présence occasionnelle du partenaire de mise en œuvre sur place aurait pu permettre d'éviter de nombreux problèmes, ce qui souligne la nécessité pour l'équipe de mise en œuvre de ne pas être entièrement délocalisée.

Coûts annuels récurrents

- Licences et appui : 190 000 francs suisses
- Ressource d'appui technique : 200 000 francs suisses

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 120 661,87 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

PCE 35 – AUTHENTIFICATION MODERNE FORTE

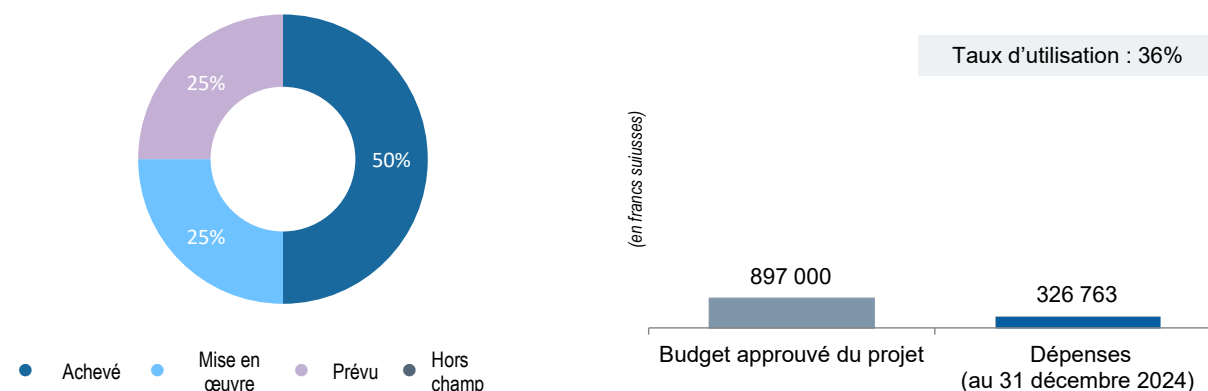
Rapport d'avancement du projet⁵⁶

Révisions de l'analyse de rentabilité, des objectifs ou de la portée du projet en 2024

La solution d'authentification moderne forte déployée à l'OMPI en 2024 repose sur des serveurs hébergés dans les centres de données de l'OMPI. Pour améliorer la fiabilité, conformément à la politique de l'OMPI en matière d'informatique dématérialisée, et pour débloquer des fonctionnalités supplémentaires qui ne sont pas prises en charge par la solution sur site, le champ d'application sera élargi pour intégrer le service basé sur l'informatique dématérialisée du produit d'authentification sélectionné.

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Utilisation des ressources



⁵⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Principales réalisations en 2024

- Deux solutions d'authentification sans mot de passe ont été testées, ce qui a permis de sélectionner l'option la plus appropriée pour l'OMPI, compte tenu des exigences commerciales, techniques et de sécurité définies au préalable.
- La solution retenue a été configurée, testée et déployée auprès de tous les utilisateurs de l'OMPI.
- D'autres améliorations ont été mises en œuvre pour améliorer l'expérience de l'utilisateur.
- Des tests d'accessibilité ont été réalisés afin de développer une solution pour les utilisateurs malvoyants.
- Une évaluation de la continuité des activités a été réalisée afin d'identifier des solutions de repli supplémentaires pour le personnel et les utilisateurs critiques situés dans des fuseaux horaires différents.

Données relatives à l'exécution

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante.				
Expérience utilisateur améliorée	% de satisfaction des utilisateurs	sans objet	> 50% d'utilisateurs satisfaits	À évaluer par le biais d'une enquête de satisfaction des utilisateurs menée six mois après l'achèvement du projet.
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Réduction du nombre de tickets d'assistance du Département des techniques de l'information et de la communication liés à l'authentification	Nombre moyen de tickets de Service-Desk liés à l'authentification par mois	124 tickets en moyenne par mois	<50% de tickets en moyenne par mois, après la mise en œuvre	À mesurer 6 mois après la mise en œuvre.
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Réduction de l'exposition aux risques informatiques	Évaluation des risques	Risque résiduel avant la mise en œuvre évalué comme moyen à élevé.	Risque résiduel ramené à faible après la mise en œuvre	La configuration actuelle offre un niveau de protection plus élevé contre le phishing et l'utilisation abusive des mots de passe. À mesurer 6 mois après la mise en œuvre et le soutien au début de la vie.
Contrôle des accès aux sources d'information renforcé	Force des contrôles d'accès	Contrôles d'accès ⁵⁷ non spécifiques pour toutes les applications	Application d'identification et accès au niveau des données pour les applications internes	À mesurer un an après la mise en œuvre.

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial								Calendrier effectif							

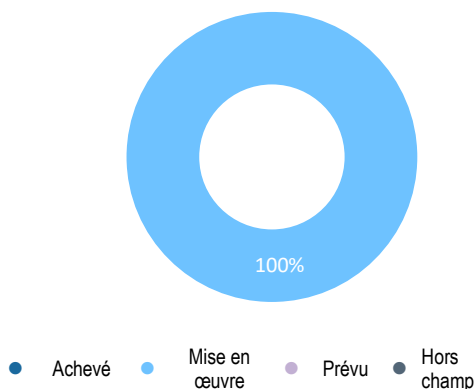
Le calendrier du projet a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2025 afin de tenir compte de l'élargissement de son champ d'application.

Modalités d'accès généralistes fondées sur des règles simples telles que "l'utilisateur X a accès à l'application Y".

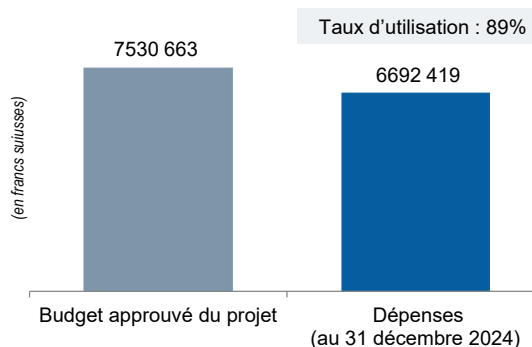
PCE 36 – PORTAIL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE III

Rapport d'avancement du projet⁵⁸

Progrès vers la réalisation des résultats attendus



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- Une analyse approfondie des données relatives aux clients a été réalisée afin de créer un profil de données relatives aux clients mis en correspondance avec les systèmes commerciaux en vue de la mise en œuvre de la solution de gestion des relations avec la clientèle (CRM) de l'OMPI.
- Des démonstrations internes de gestion de la relation client ont été organisées et les principaux cas d'utilisation de la gestion de la relation client ont été identifiés. Des évaluations ont été réalisées et ont abouti à la sélection d'une solution logicielle de gestion de la relation client (CRM).
- La page d'accueil du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI a été remaniée afin d'améliorer la navigation et de permettre aux utilisateurs de faire part de leurs commentaires. L'application présente le premier cas de l'OMPI d'expérience utilisateur adaptative basée sur la géolocalisation, afin de fournir des informations pertinentes aux utilisateurs.
- Une nouvelle fonction de recherche a été lancée, intégrant les résultats de recherche de plusieurs ressources de l'OMPI en un seul espace, y compris le site Web de l'OMPI, PATENTSCOPE, la Base de données mondiale sur les marques, la Base de données mondiale sur les dessins et modèles, WIPO Lex et les ressources de formation en matière de propriété intellectuelle. Cela a permis de simplifier le parcours de l'utilisateur et de promouvoir l'éventail des ressources de l'OMPI au sein du portail de la propriété intellectuelle.
- En réponse aux commentaires des utilisateurs, une solution a été déployée pour fournir plus d'espace pour les résultats de la base de données globale, et une révision des composants de l'interface utilisateur (IU) a été menée pour un affichage plus efficace des données.
- Le composant de navigation commun (Navbar) a été intégré dans l'ensemble de l'écosystème de l'Académie de l'OMPI, rationalisant les parcours des utilisateurs dans l'Académie, le portail de la propriété intellectuelle et le site Web de l'OMPI, et trois applications ont bénéficié de la migration vers les composants communs de l'interface utilisateur.
- Un groupe de travail spécialisé sur le compte de l'OMPI a progressé dans la conception d'un certain nombre d'améliorations liées au libre-service qui seront mises à la disposition des utilisateurs en 2025.
- L'efficacité de la plateforme de données d'entreprise a été améliorée grâce à la normalisation de l'environnement de développement, ce qui a permis de réduire le temps d'intégration et d'améliorer la productivité des développeurs.
- Les coûts des rapports d'analyse Web ont été réduits de 70% et six rapports d'analyse Web ont été modifiés pour inclure des fonctionnalités supplémentaires.

⁵⁸ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

- Un algorithme d'harmonisation des noms de clients a été développé, et une API interne d'harmonisation des noms a été créée et partagée avec les équipes commerciales à des fins de test et de collecte d'exigences.
- Les études de science des données ont fourni des informations sur le comportement des utilisateurs pour soutenir la personnalisation de l'interface utilisateur et la capacité d'offrir des expériences personnalisées aux clients.
- Des analyses de chevauchement des visiteurs ont été effectuées, notamment sur le portail de la propriété intellectuelle, l'Académie et le site Web de l'OMPI, ce qui a permis de mieux comprendre comment les produits numériques de l'OMPI sont utilisés.
- Une solution de gestion de l'interface de programmation d'applications (API) a été sélectionnée et un prototype de portail externe a été élaboré.
- Un widget de traduction automatique a été développé pour permettre aux utilisateurs de traduire des contenus Web dans la langue de leur choix. Le widget comprend également une fonction de traduction à la volée des sous-titres des vidéos diffusées en direct.
- Un prestataire externe a été engagé pour fournir une assurance sur la sécurité de la Navbar de l'OMPI. Cet examen n'a révélé aucune faille de sécurité.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été consultée pour identifier les modèles architecturaux et les contrôles de sécurité spécifiques qui devraient être mis en œuvre pour chacune des mises à jour fonctionnelles, et l'alignement sur ces exigences de contrôle a été confirmé dans le cadre processus de certification et d'accréditation de la SSI de la Division de la sécurité et de l'assurance informatique avant la publication.

Données relatives à l'exécution

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Facilité d'utilisation accrue et expérience client améliorée pour les utilisateurs des systèmes informatiques externes de l'OMPI.	Indice de satisfaction des clients	82% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%
	Indice de facilité d'utilisation	80% en février 2021	85%	84%
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre moyen quotidien de visiteurs et d'utilisateurs d'un service provenant de pays en développement ⁵⁹	18 092/jour en moyenne au T4 2023 ⁶⁰	Hausse de 20%	19 494
	Nombre journalier moyen de nouveaux utilisateurs d'un service provenant de pays en développement et accédant à ce service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI ⁵⁸	23/jour en moyenne au T2 2021	Augmentation de 100%	524 ⁶¹
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI ⁵⁹	Nombre journalier moyen de visiteurs et d'utilisateurs par service ⁵⁸	77 309/jour en moyenne (pour tous les services) au T3 2023 ⁵⁹	Hausse de 20%	166414
	Nombre journalier moyen par service de nouveaux utilisateurs et visiteurs accédant au service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	68/jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021	Augmentation de 100%	1 206 ⁶⁰
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du Portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	69% en mai 2021	100% pour les systèmes TIC applicables	83%

⁵⁹ Le terme "utilisateurs" désigne les personnes qui se connectent. Les données de performance ne reposent pas uniquement sur le projet de portail IP, mais également sur d'autres domaines d'activité.

⁶⁰ Les données de référence ont été ajustées à l'aide des données de 2023 afin de refléter avec précision le trafic non-bot. Les statistiques de trafic non-bot ne sont pas disponibles pour 2021.

⁶¹ L'empreinte du produit s'étant élargie, la méthode de calcul a été mise à jour en conséquence pour le trafic via le portail IP.

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement	603 utilisateurs en moyenne au T2 2021	5 000 utilisateurs	2 750
	Indice de satisfaction des clients pour les services fournis par le biais du système ePay2	87% en février 2021	90%	89%
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	58% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%
Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client	Nombre de systèmes TIC utilisant des données clients communes	0 en juin 2021	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III	Le projet relatif à la gestion de la relation client sera complété dans le cadre de la section "Expérience client".
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	84% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial															
Calendrier effectif															

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2024.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 mars 2024
(en francs suisses)

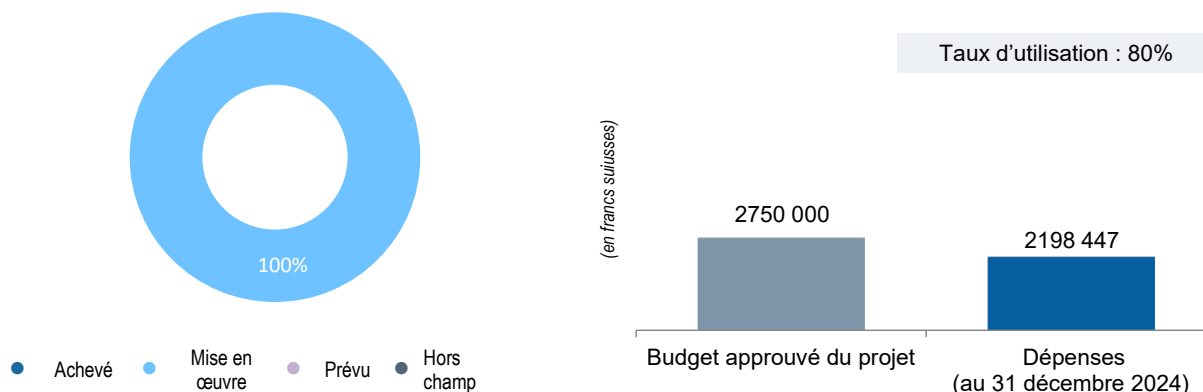
Produit	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
CRM					
Mise en place d'une solution de gestion de la relation client (CRM) à l'échelle de l'Organisation favorisant une approche commune des données relatives aux clients et de la gestion des relations avec les clients, y compris la normalisation des moyens de communication et la centralisation de la gestion du retour d'information	1 274 380	600 126	456 492	76%	75%
CX					
Mise en place de capacités communes de gestion de portefeuille dans l'ensemble des services de l'OMPI à l'intention des clients de l'Organisation					
Développement de l'application relative aux comptes OMPI aux fins de la normalisation de la saisie des données, de l'harmonisation entre les services et de l'amélioration de l'expérience client					
Intégration renforcée des services de l'OMPI au sein du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et développement continu du Portail et de ses fonctionnalités connexes, en vue de leur transfert aux opérations	2 451 940	2 713 797	2 668 156	98%	85%
Élaboration du cahier des charges de l'application mobile de l'OMPI et participation à sa mise au point					
Utilisation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI aux fins de la commercialisation des données de propriété intellectuelle					
Analyse					
Alignement des capacités de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle sur la politique émergente de l'Organisation en matière de gouvernance et de gestion des données.					
Automatisation renforcée des flux de données ainsi que de la couverture et de l'utilisation des séries de données internes afin d'optimiser la manière dont l'OMPI traite les mégadonnées, parallèlement à la consolidation et au perfectionnement de la plateforme relative aux données	1 556 139	2 198 131	1 924 206	88%	97%
Développement et intégration de l'application stratégique de la science des données pour favoriser la mise en œuvre effective de la stratégie commerciale liée à l'expérience client et le transfert des capacités d'analyse aux opérations					
Normalisation tech.					
Mise en œuvre des capacités de gestion des API dans l'ensemble de l'Organisation de manière à améliorer l'expérience des développeurs et adoption d'une interaction moderne avec le Portail fondée sur les API					
Convergence accrue des capacités de traitement des données et des solutions informatiques afin d'obtenir des gains d'efficacité au niveau logistique et transfert des produits techniques aux unités de gestion opérationnelle	1 497 960	1 512 573	1 220 585	81%	96%
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données					
PM					
Livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP.	750 244	369 777	422 980	114%	85%
Total	7 530 663	7 394 404	6 692 419	91%	88%

PCE 37 – CREATION D'UNE FONCTION PERMETTANT A L'OMPI D'AVOIR RECOURS A DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES – PHASE III

Rapport d'avancement du projet⁶²

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- L'appui à la migration (transformation) des applications de l'OMPI vers le nuage s'est poursuivi, avec le déploiement de : i) sept nouvelles applications; ii) 13 applications supplémentaires vers un service d'orchestration de conteneurs entièrement géré; et iii) 27 serveurs sur site et leurs applications. Dans le même temps, 16 000 mises à niveau d'applications en nuage existantes ont été effectuées avec des déploiements entièrement automatisés, ce qui a modifié la façon dont les équipes de développement travaillent, passant de cycles de développement lents à des processus agiles et dynamiques.
- L'exercice annuel de haute disponibilité (HA) et de reprise des opérations (DR) a été finalisé pour neuf applications dans le nuage critiques en utilisant une approche accélérée, incorporant le simulateur d'injection de fautes et des tests automatisés.
- L'architecture, l'infrastructure et le déploiement de la solution de gestion centrale de l'API ont été réalisés dans l'environnement d'acceptation. La solution devrait être opérationnelle en 2025 et permettra d'intégrer les API à l'échelle de l'organisation. En outre, une solution de base de données SaaS a été déployée, offrant une haute disponibilité et des capacités de sauvegarde et de restauration rationalisées.
- Le fournisseur de services gérés a démarré le 1^{er} octobre 2024 et une communauté de pratique de l'informatique en nuage de l'OMPI a été créée pour partager les connaissances au sein de l'Organisation. En outre, un événement de l'UN Cloud Alliance destiné aux architectes de l'informatique en nuage, organisé chaque trimestre avec d'autres institutions des Nations Unies, s'est tenu à l'OMPI.
- Près de 1 million de dollars É.-U. d'économies ont été réalisés en 2024 grâce à la mise en œuvre d'un planificateur ECS sur mesure. Cet outil arrête automatiquement les charges de travail conteneurisées pendant des périodes prédéfinies (telles que la nuit et le week-end), ce qui réduit considérablement les coûts opérationnels pour les systèmes de développement et d'acceptation.
- Des bonnes pratiques ont été établies, des modèles de déploiement sécurisés ont été créés et le déploiement de solutions basées sur l'IA a été automatisé. Un projet pilote sur l'IA et la propriété intellectuelle a été lancé afin de définir les exigences de base en matière de solutions pour les futures initiatives de l'OMPI dans le domaine de l'IA et de documenter les architectures de solutions communes.
- Dès le début, la Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été étroitement impliquée dans ce projet afin de s'assurer que les exigences de sécurité pertinentes ont été prises en compte et testées.

⁶² La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Données relatives à l'exécution				
Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Assistance efficace au niveau de l'Organisation pour les systèmes hébergés dans le nuage	Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes ⁶³	Score APDEX > 0,6 pour 78% des applications transférées dans le nuage (fin 2020)	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage	77% des applications mesurées dans le nuage ont un score Apdex ≥ 0,6
	Continuité de fonctionnement garantie	Aucun objectif de délai de reprise n'est expressément défini dans les mesures actuelles de continuité des activités.	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise des opérations pour les charges de travail en nuage)	80% des applications critiques mesurées dans le nuage étaient hautement disponibles (HA) Reprise des opérations (DR) réussie pour 78% des applications critiques en nuage ⁶⁴
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Accroître la flexibilité et la réactivité grâce à un support éprouvé pour le développement et l'exploitation (DevOps) des systèmes informatiques	% d'applications déployées de manière automatisée	72,9% en déc. 2021	80% d'applications avec des capacités de déploiement automatique	94%
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Gestion efficace des dépenses liées à l'hébergement en nuage	Coût de l'hébergement des applications ⁶⁵	Coût de l'hébergement de l'application au CIC, y compris les services d'experts	>30% de réduction des coûts pour les applications transférées	Des réductions allant de 18% à 75% sont prévues à partir de 2025, avec une moyenne de 67% pour les applications migrées en 2024. Les principales économies proviennent des applications WIPO CASE et DAS, avec des économies prévues d'environ 125 000 dollars É.-U. par an. Spécifiquement pour l'application WIPO DAS, les économies ont résulté de la refonte complète et de l'exploitation de la technologie sans serveur. La fiabilité et la rentabilité du système s'en sont trouvées considérablement améliorées.
	Contrôle et optimisation en temps utile des coûts d'hébergement	Rapports mensuels sur les coûts des services du CIC (>1 mois de décalage)	Suivi et contrôle en "temps réel" des dépenses liées à l'hébergement en nuage.	La surveillance et le contrôle en temps réel ne sont pas encore entièrement disponibles.

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial															
Calendrier effectif															

Le projet a été prolongé de six mois supplémentaires pour :

- Poursuivre l'appui à la migration vers le cloud des principales applications métier de l'OMPI.
- Intégrer le fournisseur de services gérés (MSP) sélectionné et renforcer son intégration dans les opérations dans le nuage de l'OMPI.
- Poursuivre les initiatives d'optimisation des coûts du nuage et faciliter le déploiement de services pilotés par l'IA.

⁶³ Dans ce PCE, les mesures de performance de 2022 à 2024 sont agrégées et communiquées. Dans le cadre du budget ordinaire de l'OMPI, cet indicateur clé de performance est présenté au titre du résultat escompté 5.2, les mesures de performance étant effectuées au cours de la période donnée de l'exercice biennal.

⁶⁴ L'exercice de reprise des opérations pour les applications hautement critiques WIPO CASE et WIPO DAS sera réalisé en 2025.

⁶⁵ Calcul effectué pour toutes les applications pour lesquelles une comparaison est possible, c'est-à-dire à l'exclusion des nouvelles applications pour lesquelles une estimation du coût sur site correspondant n'est pas disponible.

PCE 38 – GESTION DES SERVICES DE L'ORGANISATION

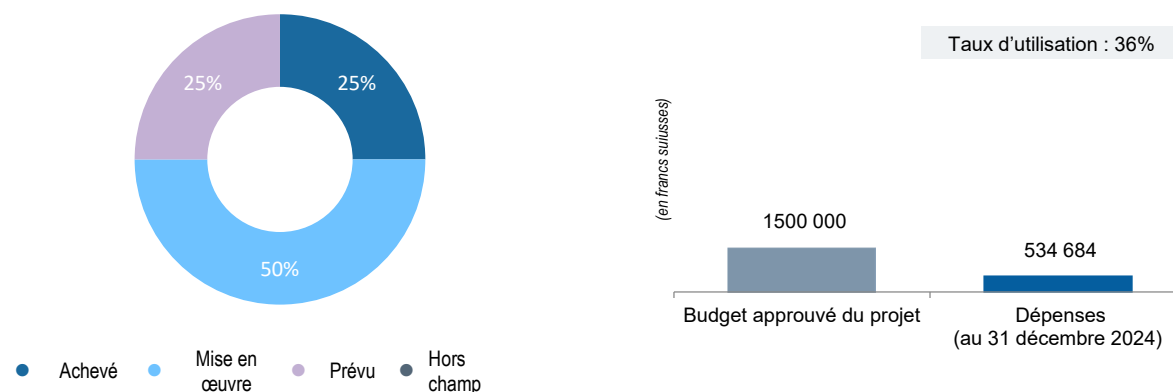
Rapport d'avancement du projet⁶⁶

Révisions de l'analyse de rentabilité, des objectifs ou de la portée du projet en 2024

La portée du projet a été élargie pour inclure la mise en œuvre de la gestion des demandes de service pour le nouveau système de gestion de l'interprétation (IMS) et la Division linguistique.

Progrès vers la réalisation des résultats attendus

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- La plateforme de gestion des services de l'Organisation et le partenaire de mise en œuvre ont été sélectionnés.
- Le document relatif à la stratégie et à la conception de la gestion des services aux entreprises de l'OMPI a été élaboré.
- La plateforme de gestion des services, un SaaS, a été configurée.
- La mise en œuvre pour les RH, la Division des solutions intégrées et l'IMS a commencé au T4 2024.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été largement consultée au cours du processus de sélection pour s'assurer que les exigences et les approches de sécurité pertinentes étaient identifiées, et au cours de la mise en œuvre pour s'assurer que les contrôles de sécurité nécessaires étaient déployés conformément aux modèles d'architecture de sécurité de l'OMPI.

Données relatives à l'exécution

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2024.

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Expérience cohérente et uniforme dans toutes les unités opérationnelles qui mettent en œuvre la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction dans les unités opérationnelles	n.d.	≥ 85% des unités opérationnelles satisfaites ou très satisfaites	-
Facilité d'utilisation et amélioration de l'expérience client pour les utilisateurs internes des services fournis par l'intermédiaire de la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction des utilisateurs	98,9% satisfaits des services du Bureau des services d'infocommunication	96% de personnes satisfaites ou très satisfaites des services fournis par la solution de gestion intégrée des services d'entreprise après un an de mise en œuvre	-
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				

⁶⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, se reporter au dernier Rapport sur l'état d'avancement du PCE.

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Réduction du nombre de points de contact permettant aux utilisateurs d'accéder aux services	Nombre de points de contact	Un ou plusieurs points de contact pour chacune des six unités commerciales concernées	Max. 3 points de contact, tous sur la même plateforme	-
Accès simplifié aux services intersectoriels (c'est-à-dire, les services impliquant plusieurs unités opérationnelles, par exemple un nouveau recrutement nécessitant un espace de bureau, un badge, du matériel informatique et des identifiants)	Nombre de services intersectoriels accessibles au moyen d'une demande unique	Aucun	Au moins deux services intersectoriels accessibles moyennant une seule demande après un an de mise en œuvre	-

Calendrier du projet

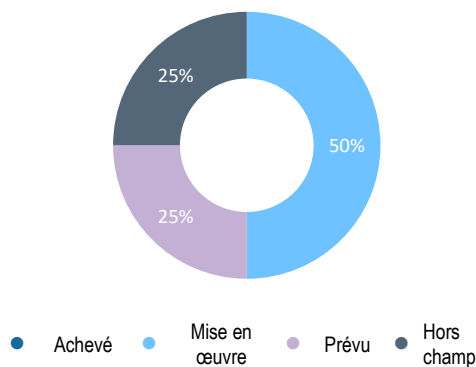
2022				2023				2024				2025				2026							
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Calendrier initial								Calendrier effectif															

Le calendrier du projet a été prolongé pour permettre l'inclusion de l'IMS et de la Division linguistique, ce qui a entraîné des ajustements dans le calendrier, repoussant la mise en œuvre du projet à la mi-2026.

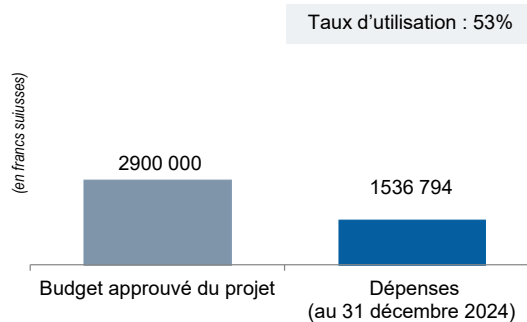
PCE 39 – TRANSFORMATION AIMS 2.0 – PHASE I

Rapport d'avancement du projet⁶⁷

Progrès vers la réalisation des résultats attendus



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- Une évaluation complète des solutions SaaS a été réalisée, avec trois fournisseurs majeurs, en s'appuyant sur plus de 600 scénarios et 15 jours de démonstrations détaillées, impliquant plus d'une centaine de membres du personnel de l'OMPI issus de différents domaines commerciaux et techniques.
- La sélection d'une solution SaaS a été réalisée en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes de l'Organisation. Les fournisseurs de solutions ont fait l'objet d'une vérification préalable détaillée et les contrats d'abonnement aux licences et de services de mise en œuvre ont été finalisés.
- Une plateforme d'intégration permettant les interactions entre les applications a été sélectionnée sur la base des exigences commerciales identifiées et documentées.
- Des activités de formation continue ont été lancées pour l'équipe de projet sur la nouvelle solution.

⁶⁷ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, se reporter au dernier Rapport sur l'état d'avancement du PCE.

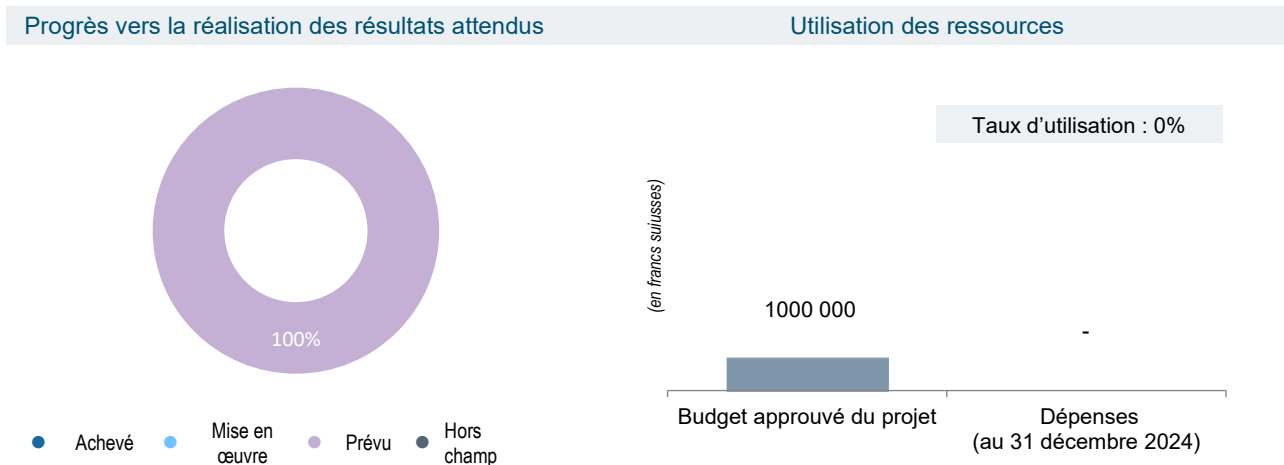
- L'examen et la rationalisation des processus opérationnels ont commencé.
- Une structure de gouvernance de projet pour la phase II a été mise en place pour assurer une mise en œuvre efficace du projet.

Données relatives à l'exécution				
Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Accélérer la préparation à l'adoption de l'ERP de nouvelle génération en identifiant les exigences opérationnelles et techniques essentielles et les enseignements tirés du marché et des agences homologues.	Les exigences opérationnelles critiques et leurs priorités sont identifiées.	sans objet	95% des exigences sont identifiées et classées par ordre de priorité	100% des exigences identifiées et classées par ordre de priorité
Amélioration de l'efficacité des processus et de la satisfaction des utilisateurs	Nombre de processus rationalisés et documentés	sans objet	10	1

Calendrier du projet															
2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial								Calendrier effectif							

PCE 40 – GESTION ET GOUVERNANCE DES DONNEES

Rapport d'avancement du projet⁶⁸



Principales réalisations en 2024

La phase de lancement du projet a commencé et diverses options ont été étudiées pour garantir l'alignement sur les priorités actuelles de l'OMPI, y compris la gestion de la relation client.

⁶⁸ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Données relatives à l'exécution

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2024.

Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante.				
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Amélioration de la fourniture de données et d'analyses aux clients internes.	Taux d'adoption (%) des rapports générés à partir des nouvelles sources de données centralisées de l'Organisation	sans objet	80% des utilisateurs internes utilisent les rapports	-
	Séries de données disponibles via les plateformes en libre-service	0	3 ⁶⁹	-
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Permettre l'analyse et la prise de décision basée sur les données en améliorant la gestion et la connaissance des données.	% de séries de données définies selon des normes claires (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
Réduire l'exposition au risque de mauvaise gestion des données grâce à des pratiques renforcées de gouvernance et de gestion des données.	% de normes relatives aux données appliquées et contrôlées (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
	Augmentation en % du nombre de domaines d'activité utilisant l'architecture et la gestion de données normalisées	1	200%	-

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025				2026			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial								Calendrier effectif											

⁶⁹ AIMS, Infosec, Économie et statistiques

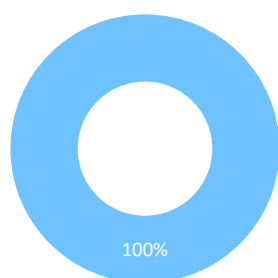
PCE 41 – PHASE HYBRIDE DE LA PLATEFORME RESILIENTE ET SECURISEE

Rapport d'avancement du projet⁷⁰

Révisions de l'analyse de rentabilité, des objectifs ou de la portée du projet en 2024

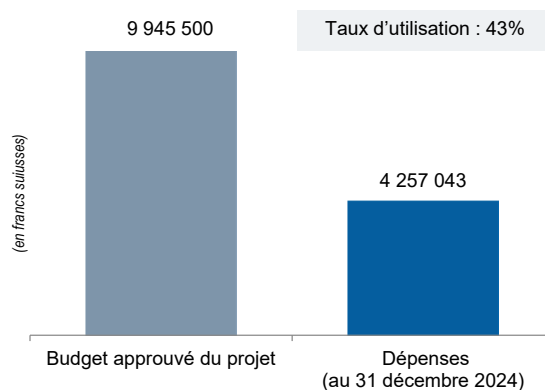
En 2024, le champ d'application de la convergence (eDossier/ePCT) a été réduit pour s'aligner sur l'adoption de nouveaux processus et flux de travail introduits au cours de la phase de spécification du projet de transformation logicielle.

Progrès vers la réalisation des résultats attendus



● Achevé ● Mise en œuvre ● Prévu ● Hors champ

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2024

- Dans le cadre du projet de transformation logicielle, 10 systèmes PCT supplémentaires ont été modernisés, portant le total à 112 sur 118.
- Une infrastructure hybride a été mise en place, y compris des contrôles sécurisés et des scripts de pipeline CI/CD.
- Des logiciels modernisés ont été déployés dans l'infrastructure hybride, notamment : ePCT internal component business, ePCT resources, ePCT dashboard, ePCT support tools, ePCT statistics, ePCT for Embedded, ePCT4IB, FormRenderer et IARenderer.
- Des modules logiciels liés à la convergence ont été développés, notamment la gestion des publications, la gestion des frais et la couverture de la preuve de concept : OCR QC, éditeur XML et tableau de bord des opérations.
- La base de données du Bureau international a été validée et déployée dans l'infrastructure hybride.
- Une validation de principe pour une solution de stockage sur site modernisée, résiliente et sécurisée a été réalisée avec succès.
- Dans le cadre d'un audit de l'OMPI sur la gestion de l'informatique en nuage, la conception architecturale actuelle de la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT a été évaluée afin de s'assurer de l'adéquation des mesures de sécurité architecturales mises en œuvre pour protéger les données du PCT, en mettant l'accent sur la sécurité du réseau, la gestion de l'accès et la surveillance de la sécurité/la gestion des incidents. L'audit a conclu qu'aucun problème n'a été détecté dans l'architecture de sécurité prévue pour l'environnement hybride qui hébergera la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT.
- Au cours de l'année 2024, la Division de la sécurité et de l'assurance informatique a engagé un ingénieur en sécurité du nuage pour se concentrer sur l'examen continu et l'amélioration des contrôles de sécurité de la plateforme résiliente et sécurisée, et pour fournir l'assurance de la mise en œuvre correcte des exigences de sécurité au sein de l'environnement hybride.

⁷⁰ La justification et les objectifs pour la phase hybride figurent dans la "[Proposition supplémentaire relevant du Plan-cadre d'équipement pour la phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT](#)" (document WO/PBC/34/11).

Données relatives à l'exécution				
Description des avantages	ICP	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Amélioration des niveaux de service des systèmes critiques du PCT et réduction de leur temps d'interruption	Disponibilité des systèmes du PCT (interne et externe)	99,5%	99,8%	99,8%
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Réduction du temps d'interruption des systèmes critiques du PCT	Reprise des activités en cas d'incident majeur	1 jour	1 heure	1 jour
	Objectif de point de reprise pour les données du PCT	30 min.	10 min.	30 min.
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Réduction de la probabilité de divulgation ou de modification malveillante ou involontaire d'informations non publiées relatives aux demandes, aux enregistrements et aux brevets, réduction de la probabilité de cyberattaques et réduction de l'impact résultant d'une cyberattaque réussie.	Surface d'exposition aux cybermenaces	59,5% ⁷¹	40%	41,2%
	Évaluation des risques relatifs à la sécurité du PCT	Moyennement prioritaires	Faiblement prioritaires	Moyennement prioritaires

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025				2026			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial												Calendrier effectif							

Le calendrier du projet a été prolongé afin de permettre la réalisation de tous les résultats attendus du projet.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2024.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 mars 2024

(en francs suisses)

Produit	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Transformation logicielle : modernisation, sécurisation et rationalisation des applications de traitement du PCT + convergence	2 211 000	1 345 826	61%	68%
Transformation logicielle : migration des applications modernisées vers l'infrastructure hybride	804 000	430 516	54%	62%
Infrastructure du PCT : moderniser l'infrastructure de gestion des documents au repos	1 200 000	105 189	9%	56%
Infrastructure du PCT : mise en place d'une infrastructure en nuage hybride du PCT	3 200 000	1 661 787	52%	80%
Sécurité : mise en œuvre des mesures visant à sécuriser le modèle hybride	2 080 000	447 539	22%	79%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT : Gestion du programme	450 000	266 186	59%	70%
Total	9 945 000	4 257 043	43%	69%

⁷¹ La valeur de référence indiquée dans le document WO/PBC/34/11 s'appuyait sur des projections pour la fin de l'année 2022. La valeur est révisée pour refléter les mesures réelles fin 2022.

V. APPENDICE

APPENDICE A : Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation effectuée par chaque secteur sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2024-2025. Pour renforcer la validité des informations contenues dans ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. Le prochain exercice de validation aura lieu à l'occasion de l'établissement du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024-2025.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2024 est un rapport à mi-parcours qui dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme et budget 2024-2025. Lorsqu'un indicateur d'exécution peut être mesuré au regard de plusieurs cibles, la notation pour chaque cible est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations⁷².

Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI 2024 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- En bonne voie ● s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont supérieurs ou égaux à 40%;
- Pas en bonne voie ▲ s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont inférieurs à 40%;
- N. D pour 2024 ◆ s'applique lorsque les données relatives à l'exécution ne sont pas disponibles pour 2024, mais devraient l'être d'ici la fin de l'exercice biennal;
- Non évaluable ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution.
- Abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme du secteur.

Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024, sur un total de 165 évaluations des indicateurs d'exécution⁷³ : 131 ont été évalués comme étant en bonne voie, 17 comme n'étant pas en bonne voie, 15 comme étant N. D pour 2024, deux comme n'étant pas évaluables et aucun comme étant abandonné.

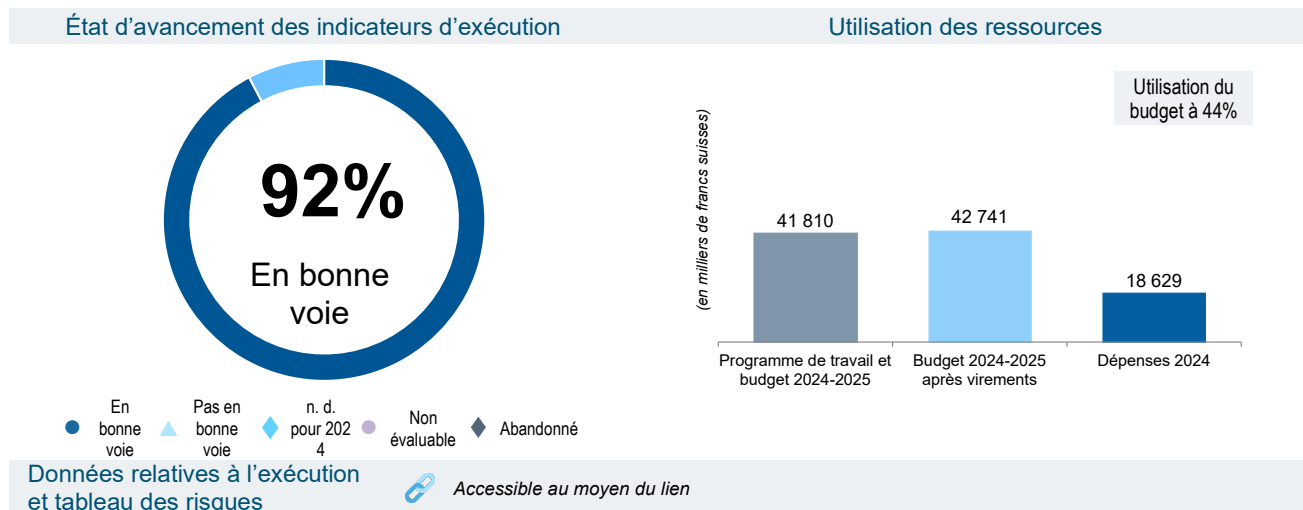
⁷² Dans la présentation des données relatives à la performance par pilier stratégique, les évaluations des indicateurs d'exécution qui sont partagées entre plusieurs secteurs ont été agrégées.

⁷³ Le nombre d'indicateurs d'exécution uniques en 2024 est de 84.

Les évaluations de l'exécution pour les différents secteurs dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2024 comprennent :

Section I : Tableau de bord du secteur

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du secteur ainsi que de l'utilisation des ressources durant la première année de l'exercice biennal et fournit un lien vers les tableaux des données de performance et des risques.



Données relatives à l'exécution (accessibles au moyen du lien)

- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le secteur contribue ainsi que les indicateurs d'exécution mesurant cette contribution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme de travail et budget 2024-2025.
- Par rapport au programme de travail et budget 2024-2025, les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, pour rendre compte de la situation à la fin de 2023, et les objectifs ont pu être actualisés si nécessaire.

Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution est fourni ci-dessous.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
<p><small>Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme de travail et budget 2024-2025</small></p> <p>4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres</p> <p>Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes</p>	<p><small>Niveaux de référence définis ou mis à jour, le cas échéant, rendant compte de la situation à fin 2023</small></p> <p>93% (menée en 2020-2021)</p>	<p><small>Objectifs définis/mis à jour</small></p> <p>≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.</p>	<p><small>Données d'exécution de 2024 pour chaque indicateur⁷⁴</small></p> <p>97% sur la base de 250 réponses obtenues dans le cadre de l'évaluation de 8 activités.</p>	<p><small>Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution décrite ci-dessus</small></p> <p>●</p>

Tableau des risques (accessible au moyen du lien)

On trouvera ci-après un exemple de tableau de risques.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
<p>EXEMPLE Risque publié dans le programme et budget 2024-2025</p> <p>Le fait que les cadres juridiques ou techniques soient limités peut restreindre la capacité des États membres et des parties prenantes à tirer parti des échanges régionaux et internationaux d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans un environnement technologique et numérique en constante évolution, donnant lieu à l'impossibilité de répondre aux objectifs de base. [ER 4.2]</p>	<p>Indique si le risque s'est concrétisé et l'évolution de l'exposition au risque</p> <p>Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.</p>	<p>Examine si les mesures d'atténuation envisagées dans le programme de travail et budget 2024-2025 ou ajoutées au cours de l'année ont été adéquates</p> <p>Le plan d'atténuation consistant à soutenir les efforts des États membres et des parties prenantes pour qu'ils créent et continuent à développer leurs écosystèmes juridiques et techniques s'est avéré efficace et a été mis en œuvre dans l'ensemble du Secteur du droit d'auteur et des industries de la création.</p>	<p>Examine l'impact du ou des risques et des mesures d'atténuation sur la performance du secteur (voir la légende ci-dessous)</p> <p>→</p>
↗	↘	→	
Effet positif sur la performance	Effet négatif sur la performance	Effet nul ou négligeable sur la performance	

Section II : Utilisation des ressources

La présente section donne des informations sur le programme de travail et budget 2024-2025, le budget 2024-2025 après virements, les dépenses et l'utilisation du budget en 2024.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux : la partie Budget et dépenses (par résultat) donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

EXEMPLE Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 855	8 013	3 423
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 854	2 213	725
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 029	9 231	4 096
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 591	7 487	3 411
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	15 481	15 796	6 974
Total	41 810	42 741	18 629

La partie Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

EXEMPLE Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget 2024-2025 après virements	Dépenses 2024	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	27 116	26 374	12 450	47%
Autres ressources	14 694	16 367	6 179	38%
Total	41 810	42 741	18 629	44%